



Synode
du 9 au 11 juin 2024 à Neuchâtel

Fondation Entraide Protestante Suisse EPER : Rapport annuel et rapports financiers 2023

Propositions

1. Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2023 de l'EPER.
2. Le Synode prend connaissance du rapport financier 2023 « Comptes annuels de la fondation EPER ».
3. Le Synode prend connaissance du rapport financier 2023 « Comptes annuels consolidés de l'EPER ».

Berne, le 14 mai 2024
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe

Le rapport annuel 2023 et les rapports financiers* 2023 peuvent être consultés en ligne sur le site de l'EPER : <https://www.eper.ch/publications>.

* Pour la première fois, deux rapports financiers sont présentés au Synode. Celui-ci prend connaissance du rapport financier 2023 « Comptes annuels de la fondation EPER » ainsi que du rapport financier 2023 « Comptes annuels consolidés de l'EPER ». Explication : Les comités cantonaux de l'EPER sont subordonnés aux Églises membres de l'Église évangélique réformée de Suisse EERS ; par conséquent, leurs comptes ne sont pas consolidés. Les bureaux de coordination de l'EPER dans les pays d'intervention qui ne sont pas des entités juridiques distinctes sont entièrement intégrés dans les comptes individuels de l'EPER. Les transactions avec les bureaux de coordination qui sont des entités juridiques distinctes sont présentées dans les comptes individuels comme des transactions avec des filiales. C'est notamment le cas, en 2023, pour la fondation HEKS/EPER Romania Foundation.



Rapport annuel 2023



EPER
Pain pour
le prochain.

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2023 s'est terminée sans beaucoup d'espoir. L'attaque brutale du Hamas contre la population civile israélienne et la guerre qui s'est ensuivie à Gaza ont causé des milliers de mort-e-s et transformé le Proche-Orient en poudrière.

Personne ne sait comment les choses vont évoluer et une résolution du conflit semble plus que jamais hors de portée. La guerre en Ukraine aussi a fait de nombreuses victimes et se poursuit sans relâche. Dans ce contexte, d'autres conflits violents, comme celui en République démocratique du Congo ou l'expulsion de la population chrétienne arménienne du Haut-Karabakh, tombent presque dans l'oubli.



Pour l'EPER, ces conflits impliquent en premier lieu une forte augmentation de l'aide humanitaire. La détresse et la misère qui frappent de nombreuses régions du monde sont à peine descriptibles. Nous nous devons de fournir une aide chaque fois que cela est possible. Une des missions principales de l'EPER

est d'envoyer, par son soutien, des signes d'espoir, même dans des situations presque désespérées. C'est ce dont témoigne le présent rapport annuel.

Peut-on encore s'étonner que de plus en plus de personnes quittent leur pays en quête d'un avenir meilleur ? Les flux migratoires augmentent. En Suisse aussi, le nombre de requérant-e-s d'asile a atteint un nouveau record. Cela a des répercussions pour la Confédération, les cantons et les communes, mais aussi pour les organisations caritatives. Ainsi, en 2023, l'EPER est arrivée à la limite de ses capacités dans sa mission de représentation juridique des requérant-e-s d'asile, qu'elle mène sur mandat de la Confédération. Nombre de réfugié-e-s resteront en Suisse sur le long terme. Leur inclusion est primordiale. Il n'existe aucune alternative réaliste.

Compte tenu des nombreuses guerres et crises auxquelles notre époque est confrontée, le défi majeur de la lutte contre les changements climatiques a presque été relégué au second plan. Cela est dangereux. Indépendamment de l'actualité du sujet, l'EPER reste fidèle à sa mission : lutter pour davantage de justice climatique et pour la préservation de la Création grâce à des campagnes de sensibilisation, mais aussi à travers des projets concrets d'adaptation aux changements climatiques. C'est là l'un des thèmes du présent rapport annuel.

Nous constatons une détérioration des perspectives et des libertés individuelles à l'échelle mondiale. La pression exercée sur les minorités augmente, les régimes autoritaires gagnent du terrain et les partis radicaux sont en plein essor. La marge de manœuvre de la société civile et de ses organisations est de plus en plus réduite. L'EPER n'est pas épargnée par cette réalité. On pourrait croire que les sociétés démocratiques et respectueuses des droits humains sont en voie de disparition. Cela ne doit pas arriver. L'EPER se mobilise pour lutter résolument contre ce phénomène. Cet engagement ne serait pas possible sans votre soutien.

Walter Schmid, président du Conseil de fondation de l'EPER

À la une : aide humanitaire

Une année de guerres et de catastrophes

Ukraine, Gaza, Haut-Karabakh, Syrie : pour l'EPER, 2023 a été l'année de l'aide humanitaire. Avec ses organisations partenaires, l'œuvre d'entraide a soutenu des milliers de réfugié-e-s en leur fournissant des abris, des denrées alimentaires, d'autres biens de première nécessité et un suivi psychologique.

Fin 2023, près de deux ans s'étaient écoulés depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine. Or, le conflit semble loin d'être terminé. La population civile subit toujours les attaques persistantes des Russes. Ni les habitations ni les hôpitaux et autres infrastructures civiles ne sont épargnés. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, fin 2023, quelque dix millions d'Ukrainien-ne-s avaient fui leur foyer pour se réfugier ailleurs en Ukraine ou dans d'autres pays.

L'EPER a fourni une aide d'urgence dès le début. L'année passée, elle a soutenu, à proximité du front, les personnes dont les besoins fondamentaux tels que le logement, l'eau, les infrastructures sanitaires et l'hygiène étaient mis à mal. Il s'agissait principalement d'individus âgés ou en situation de handicap. Durant l'hiver, l'EPER a distribué des combustibles à 9365 personnes à Donetsk et dans l'oblast de Kherson. Dans le sud de l'Ukraine, elle a fourni des kits d'urgence destinés à la réparation de 7881 habitations. Dans l'ouest de l'Ukraine, en Transcarpatie et dans l'oblast de Tchernivtsi, elle a soutenu 1271 déplacé-e-s et membres des communautés hôtes. Dans les pays voisins, en Roumanie, en Moldavie et en Hongrie, l'EPER et ses organisations partenaires de longue date ont aidé 78 554 réfugié-e-s.

Guerre dans le Haut-Karabakh

Dans l'ombre médiatique de la guerre en Ukraine, un autre drame humanitaire s'est joué l'année passée dans le Caucase du Sud. Face à l'escalade de la violence dans la région du Haut-Karabakh, plusieurs dizaines de milliers d'habitant-e-s d'origine arménienne ont dû fuir en Arménie. À lui seul, ce pays n'est pas en mesure de fournir un hébergement ainsi que le strict nécessaire à toutes ces personnes. La



première phase d'aide, d'octobre à décembre 2023, visait à apporter une aide d'urgence aux personnes déplacées. Avec son organisation partenaire Syunik-Development NGO, l'EPER a organisé l'hébergement de 230 personnes dans la région de Vayots Dzor. Ces personnes ont reçu des biens de première nécessité et ont bénéficié d'une première prise en charge psychologique. Par ailleurs, de l'argent en espèces a été distribué à 1300 familles déplacées pour leur permettre de subvenir à leurs besoins les plus urgents.

Violent séisme en Syrie

En 2023, un violent tremblement de terre a fait des milliers de mort-e-s en Syrie et en Turquie. La situation était particulièrement précaire en Syrie : théâtre d'un conflit depuis bientôt 12 ans, le pays traversait déjà une crise humanitaire persistante. L'EPER a réagi rapidement : quelques heures seulement après le

séisme, ses organisations partenaires ont fourni des logements et une aide d'urgence à 5469 familles. L'EPER soutient également la population à plus long terme dans la reconstruction des infrastructures et de l'économie.

Catastrophe humanitaire à Gaza

Fin 2023, l'attaque sanglante du Hamas contre la population civile israélienne et la guerre qui s'est ensuivie, faisant des milliers de victimes, ont engendré la plus grande catastrophe humanitaire de ces dernières décennies. L'EPER est présente dans la bande de Gaza depuis 2006. Avec ses organisations partenaires locales, elle a donc pu réagir rapidement après le nouvel éclatement des conflits et fournir une aide d'urgence à la population civile. La priorité était l'approvisionnement de 15 000 personnes qui ont dû fuir les combats, pour certaines plusieurs fois, au sein de la bande de Gaza.

www.eper.ch/projets/aide-humanitaire

Sommaire

- 3 À la une : aide humanitaire
- 4 2023 en chiffres
- 8 Thème prioritaire « Justice climatique »
- 10 Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »
- 12 Thème prioritaire « Asile et migration »
- 14 Thème prioritaire « Inclusion »
- 16 Zoom sur : la plainte climatique
- 17 Zoom sur : le système d'asile suisse
- 17 Zoom sur : les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest
- 18 L'action de l'EPER dans le monde
- 20 L'action de l'EPER en Suisse
- 22 Organisation et principes
- 23 Chiffres clés institutionnels et financiers
- 24 Conseil de fondation
- 24 Groupe de direction
- 25 Organigramme
- 25 Réseaux, partenaires et alliances
- 26 Rapport financier

2023 en chiffres

L'EPER concentre son travail sur quatre thèmes prioritaires : justice climatique, droit à la terre et à l'alimentation, asile et migration, et inclusion.



10 511 migrant-e-s de plus de 50 ans ont profité des différentes offres du programme Âge et Migration de l'EPER.

→ Page 20



Grâce à divers projets de coopération au développement, **28 066** personnes ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau potable.

→ Page 10

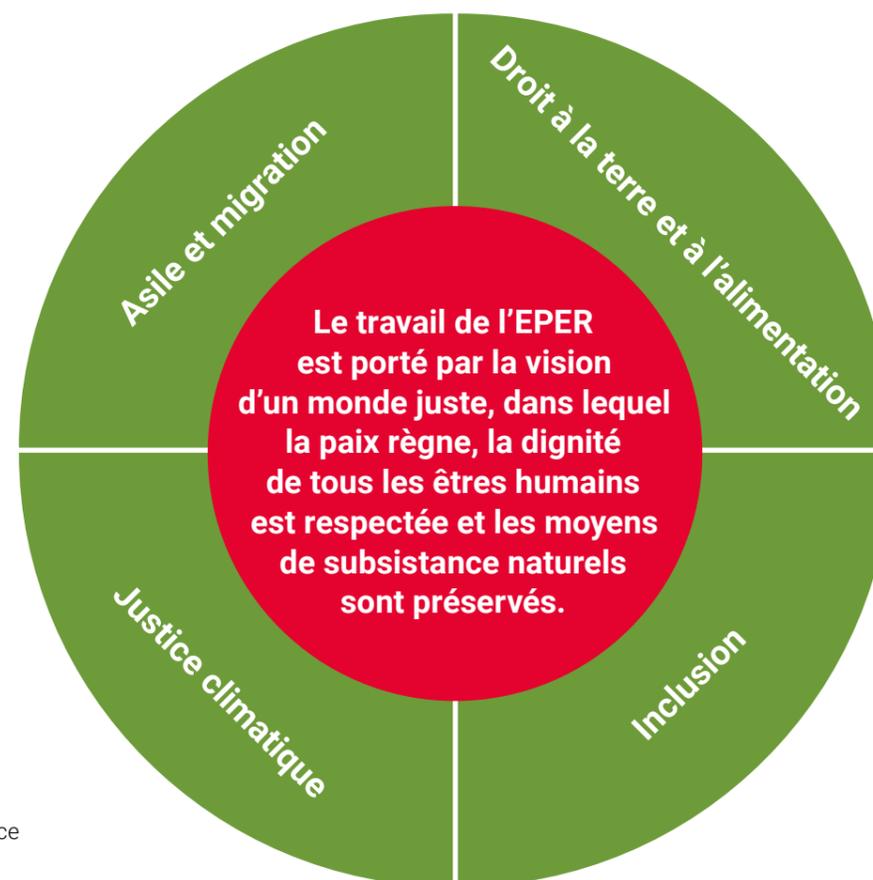
Les projets de l'EPER à l'étranger ont permis à **186 151** personnes d'avoir accès à **88 388** hectares de terres.

→ Page 11



Le nombre de nouveaux mandats de l'équipe du service de protection juridique en Suisse orientale et en Suisse du Nord-Ouest a augmenté de **31** % par rapport à 2022, avec **7403** mandats.

→ Page 17



Grâce à l'accompagnement d'EPER MosaïQ, **36** migrant-e-s qualifiés ont trouvé un emploi fixe et **25** un stage ou un apprentissage.

→ Page 14



En 2023, l'EPER a soutenu directement près de **3,4** millions de personnes grâce à ses programmes d'aide d'urgence et **1,1** million supplémentaire de manière indirecte.

→ Page 3

En Suisse, l'EPER a aidé environ **133 000** personnes à participer activement à la société, à travers **45** programmes.

→ Page 14



597 personnes de **107** nationalités différentes et **183** bénévoles suisses se sont retrouvés pour jardiner ensemble dans les Nouveaux Jardins de l'EPER.

→ Page 15





**Lutte contre les changements climatiques,
Saint-Louis, Sénégal**

Un mur de protection en pierres consolidé par des filets métalliques, qui démarre à 6 m de profondeur, a permis de stopper au moins temporairement la montée de la mer lors des raz-de-marée dus à la saison des pluies.



Sénégal

Lutte pour les droits fonciers

Les terres, le bétail et la nature en général représentent la véritable base de l'existence et de l'identité culturelle des éleveuses et des éleveurs nomades de la savane du Ferlo, dans le nord-est du Sénégal. Ces éléments sont non seulement indispensables à leurs moyens de subsistance et à leur production alimentaire, mais ils remplissent aussi des fonctions sociales, culturelles, spirituelles et écologiques fondamentales. Pour que les droits humains tels que le droit à l'alimentation, au logement, à la santé et à la culture soient respectés, il faut des terres et des ressources naturelles.

C'est pour cela que l'organisation partenaire locale de l'EPER, le Centre d'études de recherche et de formation en langues africaines (CERFLA), soutient depuis 2010 les actrices et les acteurs d'une organisation communautaire de base (OCB) dans leur plaidoyer pour l'adoption d'une nouvelle loi pastorale. Cette loi doit garantir l'utilisation pastorale du Ranch de Dolly (87 500 ha). Grâce à l'accompagnement de l'OCB et à la sensibilisation de personnalités politiques communales, de député-e-s et de membres du



Haut Conseil des Collectivités Territoriales, la loi pastorale a pu être adoptée en 2023.

Dans le cadre de ce projet, l'EPER et le CERFLA ont aussi soutenu les deux communes de Dodji et de Barkédji dans le développement et l'application de règles destinées à améliorer la gestion des ressources naturelles. Dans la mesure de l'impact qui a suivi, toutes les personnes interrogées ont indiqué connaître les nouvelles règles. En outre, 80 % d'entre elles estimaient que les règles avaient entraîné une baisse des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles.

www.eper.ch/project-explorer/senegal/projet-764342

Thème prioritaire « Justice climatique »

En 2023, l'EPER s'est engagée pour que les responsables de la crise climatique prennent leurs responsabilités – notamment pour les dommages causés dans ce cadre. Active dans de nombreux pays, l'EPER a soutenu des solutions d'adaptation aux répercussions du réchauffement climatique.

Fin 2023, les scientifiques indiquaient un niveau d'alerte maximal. En effet, 2023 a été l'année la plus chaude des 125 000 dernières années. Les répercussions ont été catastrophiques : vagues de chaleur, incendies de forêt et inondations ont causé d'énormes dégâts et tué plusieurs milliers de personnes. Selon l'ONU, les pertes et les dommages liés aux changements climatiques pourraient s'élever à USD 580 milliards par an jusqu'à 2030.

Au cours de l'année, l'EPER a œuvré pour la justice climatique aux quatre coins du monde. Sur le plan politique, elle a défendu la loi climat, acceptée par le peuple suisse en juin 2023, notamment avec une cérémonie de commémoration organisée avec Action de Carême au pied du glacier de Morteratsch, qui aura

bientôt disparu. Le jour de la manifestation nationale pour le climat, fin septembre, l'EPER a proposé une table ronde à Berne sur l'importance de la justice dans la protection du climat.

Responsabilité des entreprises

Soutenue par l'EPER, la plainte climatique de quatre pêcheuses et pêcheurs indonésiens à l'encontre du géant suisse du ciment Holcim a été déposée fin janvier auprès du Tribunal cantonal du canton de Zoug (voir p. 16). La responsabilité des entreprises est également au cœur d'une motion soumise aux Chambres fédérales en automne, à laquelle l'EPER a participé. Elle exige que les entreprises suisses, et pas seulement les États, contribuent au fonds « pertes et dommages » de l'ONU

en fonction de leur responsabilité climatique historique respective.

Le fonds doit permettre d'indemniser les pays pour les dommages causés par les changements climatiques. Il a été créé en 2022, en partie grâce au lobbying de l'organisation partenaire de l'EPER International Centre for Climate Change & Development au Bangladesh. Lors de la Conférence sur le climat de Dubai, en novembre 2023, il a été décidé d'allouer USD 700 millions à ce fonds. Bien que les besoins effectifs soient beaucoup plus élevés, il s'agit d'une étape importante.

À l'étranger, l'EPER a soutenu de nombreuses communautés dans l'adaptation aux changements climatiques.

www.eper.ch/thematiques/justice-climatique

Suisse

Le changement commence chez nous

Ce que nous faisons aujourd'hui a un impact sur le monde de demain. C'est pour cela que l'EPER accompagne des personnes en Suisse qui s'engagent pour un changement individuel, mais aussi collectif, sociétal et politique, avec son programme « TransformAction Lab ». Les formations, les événements et les ateliers sensibilisent les particuliers, les jeunes, les organisations et les entreprises aux questions de justice climatique, les aident à gérer les émotions et les valeurs qui y sont liées et les accompagnent sur le chemin vers l'action.

En Suisse alémanique, en 2023, l'accent était mis sur la création des Conversations carbone. Lors d'ateliers, les participant-e-s approfondissent leurs connaissances sur les questions climatiques, identifient des possibilités d'action individuelles et développent des approches respectueuses du climat dans leur vie privée ou professionnelle. Des questions autour de la communication sur le climat, la manière de faire face à la crise climatique et à sa charge émotionnelle sont également abordées. En 2023,



12 Conversations carbone publiques ont eu lieu : 8 au sein d'entreprises et 7 sous forme d'ateliers pour des jeunes. En tout, 11 modératrices et modérateurs ont été formés pour ces événements.

En Suisse romande, les aspects de la transition intérieure – condition préalable à un changement extérieur – ont été mis en avant. Plus de 1800 personnes ont participé à plus de 55 ateliers et conférences. L'année 2023 a été également marquée par le départ à la retraite de Michel Maxime Egger, le fondateur du Laboratoire de transition intérieure.

www.eper.ch/laboratoire



Thème prioritaire « Droit à la terre et à l'alimentation »

L'année passée, l'EPER a continué à s'engager pour plus de sécurité alimentaire et pour les droits des communautés rurales dans le monde. Dans ce cadre, elle opère sur deux niveaux : via des projets de développement à long terme et via des interventions de politique de développement.

Changements climatiques, catastrophes naturelles, guerres... En 2023 aussi, les crises mondiales ont eu un impact fort sur le nombre de personnes souffrant de la faim. L'indice de la faim dans le monde est retombé au même niveau qu'en 2015. La situation dans 43 pays est grave, notamment en Afrique et en Asie du Sud. En 2023, l'EPER a aidé environ 2,9 millions de personnes dans 18 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe à revendiquer leurs droits, à garantir leur accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles et à trouver des marchés pour vendre leurs produits (voir p. 11).

En Suisse, l'EPER a sensibilisé la population à une menace récente pour

les droits fonciers : les promesses d'entreprises et d'États d'atteindre la neutralité climatique, qui entraînent l'accaparement de terres. Car pour absorber du CO₂, il faut des sols qui le stockent ou sur lesquels sont plantés des arbres qui le retirent de l'air. Le Forum sur la terre de l'EPER était consacré au danger de ce « colonialisme du carbone ».

En février, le village indonésien de Silit a fêté un grand succès : le président Joko Widodo a remis aux représentants du village un titre foncier collectif qui protège les terres de l'expansion des plantations de palmiers à huile – un processus soutenu par l'organisation partenaire de l'EPER Walhi. En novembre,

l'EPER a coorganisé la première conférence internationale pour une transition écologique et socialement juste de l'industrie de l'huile de palme.

Au Bénin, l'EPER a soutenu une foire de semences paysannes avec plus de 300 participant·e·s originaires de 24 pays. L'événement a montré à quel point le libre accès aux semences était essentiel au droit à l'alimentation. L'EPER demande à la Suisse de cesser d'encourager la privatisation des semences dans ses négociations d'accords de libre-échange. Des initiatives en ce sens sont en cours au Parlement.

www.eper.ch/thematiques/terre-et-alimentation

Haïti

Production de semences et diversité génétique

Avec un million d'exploitations d'un hectare en moyenne, l'agriculture est le principal secteur d'activité en Haïti. La sécurité alimentaire des familles dépend essentiellement de la consommation de leurs propres produits. Dénrée alimentaire de base, la racine de yam occupe une place importante.

Elle est cultivée dans des cultures associées, avec par exemple des céréales ou des bananes, ou avec des produits destinés à l'exportation comme le café ou le cacao. Les ouragans qui frappent régulièrement Haïti entraînent des pertes de revenus qui menacent l'existence des familles paysannes.

La reprise de l'agriculture (après les ouragans) et l'accès à des semences adaptées au climat sont des enjeux de taille. Aussi, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture haïtien, l'EPER accompagne le développement d'un réseau de 12 groupements qui produisent, stockent et emballent des semences certifiées et reproductibles. Après 5 ans de collaboration intensive avec plus de



5000 productrices et producteurs de semences, des certificats d'attestation de la qualité ont été remis à 6 groupements. Le processus de certification est également en bonne voie pour les 6 autres groupements. Aujourd'hui, 18 500 familles paysannes utilisent des semences certifiées.

Comme le projet vise aussi la protection de la biodiversité locale, l'un des groupements a été soutenu dans la création et l'entretien d'une collection de 59 variétés de yam, dont certaines sont rares.

www.eper.ch/project-explorer/haïti/projet-830388

Cambodge

Agriculture résiliente au climat

En termes de vulnérabilité face au réchauffement climatique et de capacité à s'adapter à ce dernier, le Cambodge occupe la 149^e place sur 180 pays. Les inondations, les sécheresses, les vagues de chaleur et les précipitations irrégulières augmentent chaque année.

Le projet vise à renforcer la résilience de 15 000 ménages dans le nord-ouest du Cambodge, une région au climat fragile, via des méthodes agroécologiques et l'amélioration de la gestion de l'eau. Il soutient l'introduction de méthodes de culture résilientes au climat comme l'utilisation d'engrais organiques, l'irrigation solaire et la rotation des cultures. Les approches participatives d'amélioration de la gestion et de la maintenance des systèmes d'irrigation sont également encouragées. Toutes ces mesures permettent aux familles paysannes de diversifier leurs cultures, d'augmenter leurs revenus et de mieux faire face aux défis des changements climatiques.

Les systèmes d'alerte rapide pour les événements climatiques extrêmes ont été améliorés, en collaboration



avec les communes et les autorités de quatre provinces. Le projet collabore étroitement avec le secteur privé, afin de faciliter l'accès des paysan·ne·s à des technologies et à des prestations abordables et pratiques qui peuvent améliorer l'agroécologie et l'irrigation. Dans ce cadre, huit start-up ont été choisies et formées via un programme en cours. En 2023, le projet a bénéficié à plus de 4000 ménages, qui ont suivi des formations, assisté à des démonstrations et participé à d'autres activités pour renforcer leur résilience aux changements climatiques.

www.eper.ch/project-explorer/cambodge/projet-652347



Saint-Gall/Strasbourg

Des arrêts décisifs

En 2023, les six bureaux de consultation juridique (BCJ) pour les réfugié-e-s ont conseillé et suivi des personnes ayant fui leur pays en raison de crises politiques, de guerres ou de violations des droits humains. En 2023, 22 604 consultations ont été menées. Outre la représentation dans le cadre de la procédure d'asile étendue, les conseillères et les conseillers juridiques ont réussi à obtenir l'acceptation de 80 demandes de regroupement familial. Les consultations juridiques pour les Afghanes ont pris une importance particulière : face aux violations massives des droits humains exercées par le régime taliban, le Secrétaire d'État aux migrations a décidé, en juillet 2023, d'octroyer en principe l'asile aux Afghanes. L'EPER aide ces femmes à obtenir l'asile.

Deux recours déposés par ces services ont abouti et ont entraîné deux arrêts de principe décisifs. Dans le cadre d'un recours formé par le Service d'Aide Juridique aux Exilé-e-s du canton de Vaud, la Cour européenne des droits de l'homme a jugé que la Suisse ne pouvait pas refuser un regroupement familial en raison du recours à l'aide sociale si la personne avait fait tout ce qui était raisonnablement exigible pour devenir indépendante financièrement.



Le BCJ de Bâle a obtenu du Tribunal administratif fédéral que les réfugié-e-s afghans en Suisse soient reconnus comme des personnes étrangères dépourvues de pièces de légitimation et puissent ainsi demander des documents de voyage aux autorités suisses. Les réfugié-e-s afghans peuvent donc de nouveau voyager à l'étranger et rendre visite à leurs proches.

www.eper.ch/medias/recours-saje
www.eper.ch/medias/taf-verdict

Thème prioritaire « Asile et migration »

En 2023, des millions de personnes ont dû fuir en raison des crises et des conflits mondiaux. L'EPER s'est engagée pour la protection et les droits humains des réfugié-e-s via une aide d'urgence, des conseils juridiques et un travail politique.

Le système d'asile suisse a été mis à rude épreuve en 2023. Outre les près de 65 000 réfugié-e-s ukrainiens titulaires du statut de protection S, plus de 30 000 personnes d'autres régions en conflit ont déposé une demande d'asile en Suisse. Le nombre de mandats des équipes de protection juridique de l'EPER en Suisse du Nord-Ouest et en Suisse orientale est passé de 5641 à 7403, soit une hausse de 31 %. Les équipes ont dû s'agrandir et recruter de nouvelles personnes rapidement. Face à la surcharge de travail et aux conditions difficiles, le service de protection juridique de l'EPER déployé dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest n'a pas toujours pu répondre aux exigences en matière de qualité, et a été critiqué par

les médias (voir « Zoom sur »). Les bureaux cantonaux de consultation juridique pour les réfugié-e-s ont été très sollicités (voir encadré p. 13).

Parmi les requérant-e-s d'asile qui ont déposé une demande en Suisse en 2023, 3271 étaient des mineur-e-s non accompagnés qui nécessitent une protection particulière. Dans le cadre de leur mandat de protection juridique, les collaboratrices et les collaborateurs de l'EPER ont été leurs personnes de confiance dans la procédure d'asile.

En 2023, le climat de la politique d'asile s'est dégradé en Suisse. La pression exercée sur la protection des personnes relevant de l'asile a continué d'augmenter. Avec son travail de politique sociale, l'EPER a œuvré pour plus de voies sûres et légales en Suisse

pour les réfugié-e-s ainsi que pour une politique d'asile solidaire qui respecte la dignité humaine.

Aide d'urgence et programmes d'intégration

Dans le contexte international de la guerre en Ukraine, l'EPER a d'une part mis l'accent sur le soutien aux personnes déplacées et aux communautés d'accueil dans l'ouest du pays. Elle était d'autre part présente en Roumanie, en Hongrie et en Moldavie via ses organisations partenaires pour soutenir les réfugié-e-s d'Ukraine dans leur intégration sociale et professionnelle tout en favorisant la cohabitation avec la population locale.

www.eper.ch/thematiques/asile-et-migration

Hongrie

Mesures d'inclusion pour les Ukrainien-ne-s

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a entraîné un déplacement massif de personnes en Ukraine et vers les pays voisins. Depuis, la Hongrie a enregistré 3,7 millions de passages à ses frontières. Plus de 53 000 réfugié-e-s se sont établis dans le pays et ont besoin d'aide.

En 2023, l'EPER et son organisation partenaire, l'Église réformée d'Ukraine, ont soutenu les réfugié-e-s très vulnérables dans leur intégration : 900 personnes ont reçu des bons pour acheter de la nourriture et d'autres biens essentiels et 102 familles ont été soutenues dans la recherche d'un logement. En outre, 81 enfants et adultes ont participé à des programmes linguistiques en hongrois et en anglais. Sur le plan de la santé, 276 personnes ont reçu des médicaments ou ont bénéficié d'examen médicaux d'aptitude au travail ou d'autres prestations médicales. Trente manifestations communautaires ont été organisées pour rassembler Hongrois-e-s et Ukrainien-ne-s. Des cours d'art et des thérapies individuelles ou de groupe



ont également été proposés dans le cadre du soutien psychosocial.

Un projet pilote a permis à plus de 4000 Ukrainien-ne-s et Hongrois-e-s de définir leurs besoins en matière d'inclusion et d'entamer les démarches nécessaires. L'EPER a accordé 34 subventions pour des initiatives comme les cours de soutien, l'amélioration du niveau en hongrois, le soutien scolaire et extrascolaire des enfants, les garderies, les camps et les activités de loisirs, et le soutien psychosocial.

www.eper.ch/aide-urgence-ukraine/pays-voisins



Thème prioritaire « Inclusion »

L'EPER s'engage, en Suisse et à l'étranger, pour un vivre-ensemble inclusif et une hausse de l'égalité des chances et de la participation. Avec ses programmes, elle aide les individus et les groupes socialement défavorisés à revendiquer leurs droits et à réaliser leur potentiel.

En Suisse, l'EPER a aidé 133 000 personnes défavorisées à participer activement à la société, via 45 programmes. Les réfugié-e-s ukrainiens restaient un groupe cible important du travail d'inclusion de l'EPER : 547 personnes, dont nombre d'Ukrainien-ne-s, ont ainsi fait appel aux conseils des quatre services régionaux d'EPER MosaiQ, qui offre aux migrant-e-s qualifiés un soutien individuel dans leur insertion professionnelle. Le Bureau de coordination « exil et accueil » a orienté des réfugié-e-s ukrainiens du canton de Bâle-Campagne vers des services proposant des offres de soutien et des activités sociales, afin qu'ils puissent s'adapter rapidement à leur nouvel environnement.

En 2023, le Bureau de consultation de l'EPER contre le racisme et la discrimina-

tion de Suisse orientale a fait état d'une hausse importante des signalements d'incidents racistes. Outre les consultations pour les victimes et les accusé-e-s, l'EPER a mené de nombreux ateliers de sensibilisation dans des institutions publiques. Elle a également lancé une campagne de sensibilisation pour une cohabitation plus inclusive dans toute la Suisse, avec la question : « Quand sentez-vous que vous faites partie de la Suisse ? » Les plus de 200 réponses reçues, comme « Quand les gens me montrent du respect », « Quand on ne me demande pas d'où je viens » ou encore « Quand j'ai les mêmes chances que les autres », montrent clairement que l'inclusion nous concerne tou-te-s.

Dans les pays où l'EPER est active, beaucoup n'ont pas accès aux services

publics comme la formation ou les soins médicaux. L'EPER les aide à en bénéficier. Le manque de perspectives dans leur pays pousse les jeunes en particulier à partir à l'étranger en quête d'un travail. La Transcarpatie, l'une des régions les plus pauvres d'Europe, est touchée par ce phénomène. Les personnes âgées et malades se retrouvent alors livrées à elles-mêmes. Aussi, l'EPER soutient le service de soins à domicile de l'Église réformée en Transylvanie. En 2023, 21 798 personnes démunies, vivant principalement dans les régions rurales, ont bénéficié de soins professionnels et d'une aide au quotidien, et ont ainsi pu continuer à vivre dans leur environnement familial.

www.eper.ch/thematiques/inclusion

Suisse

L'inclusion via le logement

Disposer de son propre logement est essentiel pour participer à la vie sociale. Mais pour diverses raisons, les personnes vivant en marge de la société peinent à trouver un appartement. EPER Logement Argovie loue donc des habitations dans le cadre d'un accompagnement au logement axé sur la vie pratique, ou aide les personnes à trouver un logis.

En 2023, ce service a offert un suivi à 103 personnes dans 63 logements. Quinze personnes qui auraient pu se retrouver à la rue ont bénéficié d'un des appartements d'urgence mis à disposition par l'EPER. Elles ont ensuite pu trouver un logement adapté à leurs besoins. Neuf personnes ont été accueillies dans des habitations avec un accompagnement partiel, et trois autres familles dans de grands logements familiaux d'urgence. Les coachs professionnels d'EPER Logement ont pu trouver des solutions transitoires adaptées pour elles.

Le service EPER Logement est mandaté par le canton d'Argovie dans le cadre de la loi sur l'accompagnement.



Les bénéficiaires d'une rente AI sont soutenus dans la recherche d'un appartement et reçoivent une aide professionnelle pour tenir leur ménage et gérer des aspects de la vie pratique. En 2023, plus de 60 personnes ont reçu des visites à domicile régulières d'EPER Logement Argovie. La plupart ont pu trouver un logement grâce au programme, tout en continuant à bénéficier d'un soutien individuel.

www.eper.ch/project-explorer/eper-logement-argovie

EPER Nouveaux Jardins Zurich

Quand le jardinage crée des liens

Afin de favoriser l'intégration des réfugié-e-s, l'EPER loue, depuis plus de dix ans, des parcelles de jardin sur quatre sites situés à Zurich et à Winterthur, qu'elle entretient en collaboration avec des migrant-e-s. Les participant-e-s – 108 originaires de 13 pays en 2023 – ont leur propre carré potager où ils cultivent les fruits et les légumes de leur choix. Les jardins sont à la fois un lieu de rencontre et d'occupation. En jardinant ensemble en plein air, les participant-e-s renforcent leur confiance en eux. Fait réjouissant, tou-te-s affirment que leur situation s'est améliorée grâce au programme.

En 2023, le programme a mis l'accent sur certains aspects de l'inclusion et certains groupes cibles spécifiques afin de garantir un accompagnement et une intégration efficaces et adaptés aux besoins. Les Nouveaux Jardins sont une offre facile d'accès qui promeut l'intégration des personnes socialement défavorisées dans la région de Zurich. Pour développer le programme, l'équipe s'est demandé l'année passée comment favoriser



davantage le vivre-ensemble au sein des jardins. Résultat : les Nouveaux Jardins d'Auzelg, à Zurich, sont désormais également ouverts à la population des quartiers alentour. Des personnes d'âge, d'origine et de genre différents peuvent ainsi se rencontrer et jardiner ensemble.

En 2023, 597 personnes de 107 nationalités différentes ont participé au programme sur les 61 sites des Nouveaux Jardins dans toute la Suisse.

www.eper.ch/project-explorer/nouveaux-jardins-zurich-schaffhouse

Zoom sur : la plainte climatique

Lutte contre la disparition

Fin janvier 2023, quatre habitant-e-s de l'île indonésienne de Pari, qui risquent de disparaître sous les eaux, ont engagé une action en justice contre le groupe cimentier suisse Holcim. Pour la première fois, une entreprise suisse doit répondre juridiquement de son rôle dans les changements climatiques.

Asmania, Arif, Bobby et Edi vivent sur l'île indonésienne de Pari. « À cause des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer, notre île de faible altitude est de plus en plus souvent inondée lors de tempêtes », explique Arif. Cette situation menace son existence et celle des 1500 autres habitant-e-s de Pulau Pari, et ce, alors qu'ils ont à peine contribué au réchauffement climatique. Les quatre pêcheuses et pêcheurs ont décidé de se défendre face à cette injustice : après l'échec de l'audience de conciliation, ils ont déposé, le 30 janvier 2023, une plainte contre Holcim devant le Tribunal cantonal du canton de Zoug.

Le groupe suisse fait partie des 50 entreprises qui émettent le plus de

CO₂ au monde et contribue donc largement aux changements climatiques. Les quatre plaignant-e-s demandent une indemnisation proportionnelle aux dégâts causés par les changements climatiques et une participation de Holcim au financement des mesures de protection contre les inondations. Ils réclament également que le groupe réduise ses émissions de CO₂ de 43 % d'ici 2030 et de 69 % d'ici 2040, par rapport au niveau de 2019. Ces chiffres concordent avec l'objectif fixé par l'Accord de Paris sur le climat de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C. L'EPER et deux de ses organisations partenaires, en Allemagne et en Indonésie, soutiennent la procédure avec la campagne « Call for Climate Justice ».

En juin, Asmania et Edi se sont rendus à la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Bonn, avant de venir en Suisse. Ils ont donné de nombreux entretiens, ont rencontré des député-e-s au Parlement et ont participé à un événement dans une paroisse bernoise. Début octobre, il y a eu du nouveau : le tribunal a approuvé la requête d'assistance judiciaire déposée par les plaignant-e-s. Cette décision confirme le droit des populations du Sud à accéder à une autorité judiciaire indépendante en Suisse. Pour les plaignant-e-s, il s'agit d'une étape importante de la procédure.

www.callforclimatejustice.org/fr

Zoom sur : le système d'asile suisse

Durcissement de la politique d'asile

En matière de politique d'asile, l'année 2023 a été marquée par la campagne pour les élections fédérales à l'automne 2023. L'asile et la migration ont fait l'objet de débats polémiques, la réalité a été déformée et un durcissement de la politique d'asile a été demandé. L'EPER a participé aux débats en apportant des arguments objectifs, qui ont parfois porté leurs fruits.

En Suisse, aujourd'hui encore, les personnes admises à titre provisoire et celles avec un statut S ne bénéficient que d'une aide sociale réduite, l'aide sociale du domaine de l'asile. En 2023, sur la base de la pétition de l'EPER « Pour une aide sociale juste », une commission du Conseil national a proposé d'étudier de plus près la mise en œuvre et les répercussions de l'aide sociale du domaine de l'asile. Toutefois, son postulat a été rejeté de peu par le Conseil national, qui continue de s'opposer à une discussion objective et nuancée sur le sujet.

L'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime » a, en revanche, été approuvée par le Parlement. Elle demande à ce que les personnes sans passeport suisse qui touchent l'aide sociale sans en être responsables et

vivent en Suisse depuis au moins dix ans ne voient plus leur droit de séjour menacé. Cette initiative est soutenue par une large coalition, dont fait partie l'EPER.

Malheureusement, malgré l'engagement de l'EPER et d'autres actrices et acteurs de la société civile, il n'y a eu presque aucune voie d'entrée légale en Suisse en 2023. Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse poursuivrait le programme de réinstallation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés en 2024 et en 2025. Toutefois, en raison de la pression sur le secteur de l'asile, l'accueil des personnes réfugiées dans le cadre des programmes de réinstallation a été provisoirement suspendu à partir d'avril 2023. Pour ce qui est de l'octroi de visas humanitaires aussi, la Suisse adopte une position

particulièrement restrictive malgré le nombre élevé de demandes de personnes menacées, originaires principalement d'Afghanistan.

Les conseillères et les conseillers juridiques de l'EPER ont défendu avec acharnement certaines de ces demandes. Leurs recours ont parfois été couronnés de succès. Par ses activités de relations publiques, l'EPER a en outre informé sur les persécutions de taille et la situation catastrophique en matière de droits humains en Afghanistan. Elle a appelé le Conseil fédéral et le Parlement à créer enfin plus de voies d'accès légales pour les Afghan-e-s persécutés par les talibans.

www.eper.ch/papier_de_position_migration



Zoom sur : les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest

Changements en raison de la hausse des cas

Sur mandat du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), l'EPER assure la représentation juridique des requérant-e-s d'asile dans les centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) de Suisse orientale et de Suisse du Nord-Ouest. En raison de la forte hausse des cas, notamment à la suite de la guerre en Ukraine, l'équipe de l'EPER chargée de la protection juridique dans les CFA de Suisse du Nord-Ouest a été confrontée à une augmentation marquée du nombre de consultations.

Cette évolution a empêché une planification fiable des ressources en personnel nécessaires. Le manque de locaux mis à disposition au sein des CFA a également pesé sur le travail de l'équipe. Pour ces raisons, l'accompagnement des requérant-e-s aux entretiens Dublin n'a pas toujours pu être assuré, ce qui est contraire aux exigences de qualité de l'EPER. Cette situation a engendré de l'insatisfaction au sein de l'équipe et une forte fluctuation du personnel, et a fait l'objet de critiques dans plusieurs médias.

Le Groupe de direction de l'EPER a fait réaliser une enquête externe et a immédiatement mis en place des

mesures pour améliorer la situation. Le recrutement de spécialistes supplémentaires a permis d'augmenter les ressources humaines du service de protection juridique de Suisse du Nord-Ouest. Des négociations avec le SEM ont abouti à une réduction temporaire du nombre d'auditions et à la mise à disposition de locaux et de places de travail supplémentaires sur un deuxième site.

Les processus existants ont été optimisés et développés. De nouveaux rôles et de nouvelles fonctions ont été créés, notamment celle de responsable des requérant-e-s d'asile mineurs non accompagnés. Ces mesures, additionnées à l'engagement fort de l'équipe et au recrutement de nouvelles personnes, ont permis de stabiliser le fonctionnement du service et de fournir à nouveau aux personnes en quête de protection des conseils et un accompagnement conforme aux principes éthiques de l'EPER. À la fin de l'année, les changements avaient pour la plupart été effectués et les objectifs fixés avaient pu être atteints malgré des conditions externes toujours difficiles.

www.eper.ch/medias/enquete-cfa

L'action de l'EPER dans le monde

Pays des projets en 2023

- | | |
|---|--|
| <p>Europe</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Arménie ● Géorgie ● Hongrie ● Italie ● Kosovo ● Moldavie ● République tchèque ● Roumanie ● Serbie ● Slovaquie ● Ukraine <p>Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Éthiopie ● Niger ● République démocratique du Congo ● Sénégal ● Soudan du Sud ● Ouganda | <p>Asie</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bangladesh ● Cambodge ● Irak ● Israël/Palestine ● Liban ● Myanmar ● Syrie <p>Amérique latine</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Brésil ● Colombie ● Haïti ● Honduras ● Venezuela <p>Légende</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Coopération au développement ● Collaboration avec les Églises ● Aide humanitaire |
|---|--|



Jean Gardy Marcelin, Haïti

« J'aime mon école à Digo, car j'y apprends à lire et à écrire, et je peux jouer avec mes ami-e-s. Actuellement, mes parents n'ont pas de travail. Ils n'arrivaient pas toujours à nous donner quelque chose à manger le matin. En cours, j'avais du mal à me concentrer. Je suis très heureux qu'il y ait désormais une cantine à l'école, où je reçois chaque jour un déjeuner et un repas. Plus tard, j'aimerais travailler au centre médical de la commune. Je voudrais que mes parents ne souffrent plus de la faim. »

Projet 830.396 : Gouvernance des cantines dans des villages reculés
www.eper.ch/project-explorer/haïti/projet-830396

Andriy Zaslavskiy, Ukraine



« Je viens d'Ivanovka, dans l'oblast de Kherson. Bon nombre de mes proches y vivent encore. Comme je suis veuf, au début de la guerre, je suis parti seul avec ma fille d'un an pour arriver à Koblevo, dans le sud-ouest de l'Ukraine. L'EPER m'a notamment donné du dentifrice, du savon liquide, du désinfectant et des couches pour la petite. Entre-temps, j'ai obtenu le statut de déplacé et je bénéficie d'une aide de l'État. Ici, il y a des gens bien et on nous donne tout ce dont nous avons besoin. »

Aide d'urgence
www.eper.ch/aide-urgence-ukraine

Róza Simon, Ukraine



« Mon mari est mort et ma sœur ne peut venir me voir que deux ou trois fois par an. Il y a 13 ans, j'ai eu un accident vasculaire cérébral. Au début, je ne pouvais plus ni parler ni marcher. Depuis que je vais mieux, j'aime être dehors, dans mon jardin, et cultiver des légumes. Une aide-soignante vient chez moi une fois par semaine. Le service de soins à domicile a été développé avec le soutien de l'EPER. L'aide-soignante vérifie ma tension, prépare mes médicaments, fait les courses et m'accompagne chez le médecin si nécessaire. Comme je me sens souvent seule, sa venue est un temps fort de ma semaine. »

Projet 951.319 : Soins à domicile en Transcarpatie
www.eper.ch/project-explorer/ukraine/projet-951319

Rosângela Siqueira, Brésil

« Avec d'autres femmes du village, nous cultivons du coton, du maïs, des courges et d'autres aliments. Grâce à l'organisation partenaire de l'EPER Centro de Agricultura Alternativa do Norte de Minas, nous avons appris à cultiver sans utiliser de pesticides. Nous avons aussi reçu une machine à coudre, qui se trouve actuellement chez moi. Durant la pandémie, nous avons cousu des masques. Aujourd'hui, nous fabriquons des serviettes hygiéniques réutilisables en coton. Je suis ravie que nous ayons formé ce groupe et que nous puissions générer des revenus grâce à notre travail dans les champs et à l'atelier de couture. »



Projet 812.385 : Droit à la terre et protection de la diversité culturelle et biologique
www.eper.ch/project-explorer/brésil/projet-812385

Galina Kalmikova, République de Moldavie

« Lorsque la guerre a éclaté en Ukraine, mon mari et moi nous sommes réfugiés chez ma mère. Néanmoins, la guerre est arrivée jusque-là. Nous avons donc décidé de retourner en Moldavie, où je suis née. Nos proches nous ont accueillis à bras ouverts. Mais en raison de notre âge et de nos problèmes de santé, nous ne pouvons pas travailler. À Balti, nous avons reçu de l'argent en espèces pour nous procurer des médicaments, et des bons pour acheter des vêtements et des chaussures chaudes. Sans ce soutien, nous n'aurions pas survécu à l'hiver. »



Aide d'urgence
www.eper.ch/aide-urgence-ukraine/pays-voisins

Ibu Asmania et Pak Edi, Indonésie

« Notre île est en train de disparaître sous les eaux. Nos enfants ne peuvent pas aller à l'école. Holcim doit assumer ses responsabilités pour les dommages et les contraintes dus à la crise climatique. On se bat aussi pour nos enfants, pour les générations futures. L'EPER nous soutient. »



Plainte climatique
www.callforclimatejustice.org/fr

L'action de l'EPER en Suisse

Emanda Bürki

« À cause d'un accident, j'ai dû interrompre mon premier apprentissage de gardienne de chevaux. Je ne savais pas quoi faire. Les coachs d'EPER KICK m'ont aidée à trouver un stage dans une entreprise de logistique. C'est super. Sans eux, je n'aurais probablement jamais eu cette chance. Ce stage en valait la peine : cet été, je pourrai débiter officiellement mon apprentissage dans l'entreprise. »

Semestre de motivation EPER KICK, Siège de Berne

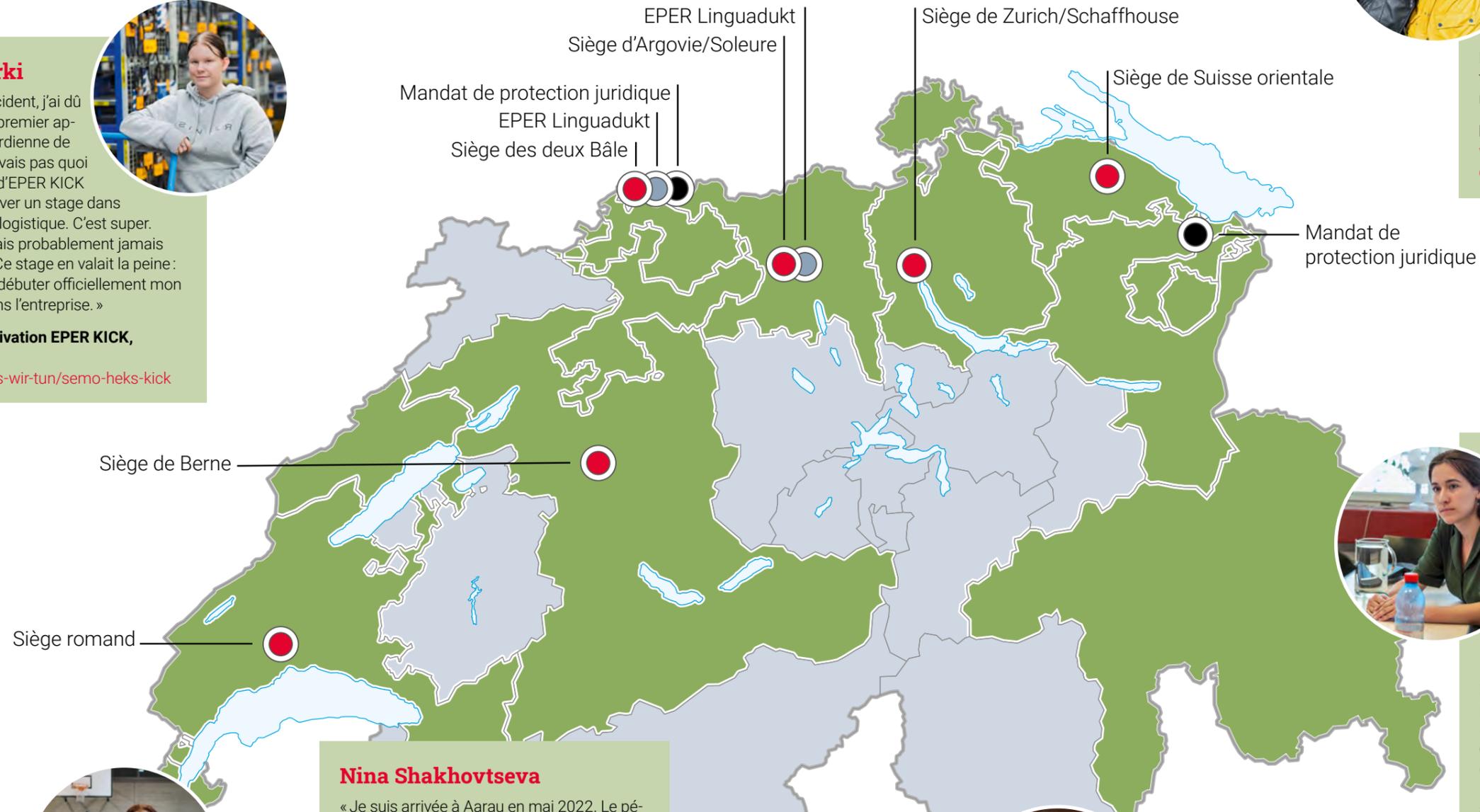
www.heks.ch/was-wir-tun/semo-heks-kick



Laura Rickli

« J'arrive à gérer mon logement, je n'ai aucun problème à faire le ménage, les courses et toutes les tâches ménagères nécessaires. Mais je suis encore dans une phase de transition et je cherche à retrouver un équilibre. Sans la coach d'EPER Logement, je ne m'en sortais pas sur le long terme. Dès le début, l'EPER a su répondre à mes besoins spécifiques. »

EPER Logement, Siège des deux Bâle
www.eper.ch/project-explorer/eper-logement-deux-bale



Aster B.

« Quand j'étais prof en Érythrée, je faisais du sport trois fois par semaine. Grâce à Diversi'Team, j'ai trouvé un cours à Lausanne. J'adore ces cours de danse ! Faire du sport me permet d'oublier mes soucis et ma tristesse d'avoir dû fuir mon pays. »

Diversi'Team, Siège romand

www.eper.ch/diversiteam



Nina Shakhovtseva

« Je suis arrivée à Aarau en mai 2022. Le périple depuis l'Ukraine a été très difficile pour moi. Âge et Migration m'a aidée à devenir autonome dans un pays étranger. Lors des cafés-rencontres, nous pouvions poser des questions et parler de nos problèmes. J'ai beaucoup appris sur la Suisse, mais aussi sur la vie des autres. Je me suis rendu compte que malgré toutes les difficultés que je rencontrais, à 60 ans, la vie pouvait toujours être palpitante, et que je pouvais apprendre une nouvelle langue et découvrir de nouvelles cultures. »

Âge et Migration Argovie/Soleure, Siège d'Argovie/Soleure

www.eper.ch/project-explorer/age-et-migration-2



Ali Reza Habibi

« Grâce au cours de conversation en allemand, je découvre des mots nouveaux et je peux mettre en pratique ce que j'ai appris à l'école. Ici, je n'ai pas peur de parler. Les gens sont ouverts. Comme nous venons de pays différents, nous devons communiquer dans la langue d'ici. »

Conversation en allemand, Siège de Zurich/Schaffhouse

www.eper.ch/project-explorer/eper-conversation



Anja Kläusli

Juriste et responsable d'équipe au sein du service de protection juridique de l'EPER dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse orientale

« Notre soutien durant la procédure d'asile est particulièrement important pour les mineur·e·s. Car les enfants et les jeunes ne sont pas du tout sûrs d'eux pendant les auditions. Lors de la phase de préparation, il est donc essentiel d'instaurer un climat de confiance. Nous faisons comprendre aux jeunes qu'ils peuvent tout dire, qu'il n'y a pas de mauvaise réponse. Pour les requérant·e·s d'asile mineurs non accompagnés, nous assumons aussi le rôle de personnes de confiance. Nous soutenons les jeunes en cas de crise personnelle, mais aussi pour les questions de santé et dans leurs échanges avec les autorités. »

Service de protection juridique de l'EPER dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse orientale, Siège de Suisse orientale

www.eper.ch/project-explorer/conseils-et-representation-juridique-asile



Organisation et principes

Portrait

Fondée en 1946 par la Fédération des Églises protestantes de Suisse, L'Entraide Protestante Suisse (EPER) est l'œuvre d'entraide des Églises protestantes de Suisse. Depuis 2004, c'est une fondation d'utilité publique. En novembre 2021 a eu lieu la fusion de l'EPER et de Pain pour le prochain en une seule et même organisation, l'Entraide Protestante Suisse. Le travail de l'EPER est porté par la vision d'un monde juste, dans lequel la paix règne, la dignité de tous les êtres humains est respectée et les moyens de subsistance naturels sont préservés.

L'EPER est une organisation suisse active à l'international et ancrée au niveau régional. Le travail global en Suisse et à l'étranger ainsi que les programmes et le travail politique marquent la perception propre de l'organisation.

Objectifs stratégiques

L'objectif du travail de l'EPER est une transition, c'est-à-dire un changement systémique aux niveaux social, économique et politique. L'EPER contribue à l'amélioration des conditions de vie des personnes en Suisse et à l'étranger et revendique leurs droits. À cette fin, elle sensibilise la société, les sphères politique et économique ainsi que les Églises. Elle s'appuie sur les synergies engendrées par l'association entre programmes et travail politique, entre activités en Suisse et à l'étranger, dans le cadre de référence de l'Agenda 2030.

Transition organisationnelle

Dans la Stratégie 2023–2027 de l'EPER, la transition a été définie comme le leitmotiv de son développement. L'EPER œuvre à un changement systémique de l'organisation en ce qui concerne sa pensée, sa culture, ses processus et ses structures. L'objectif ici est d'augmenter l'impact et l'efficacité du travail de l'œuvre. Dans ce cadre, l'EPER se fixe des objectifs dans huit sous-domaines. En 2023, l'accent était mis sur la collaboration fondée sur les rôles.

Collaboration fondée sur les rôles

Au printemps 2023, le Siège de Suisse orientale de l'EPER a lancé un prototype de la collaboration fondée sur les rôles. Cette nouvelle forme d'organisation du travail vise à offrir à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs plus de marge de manœuvre, de capacités d'innovation et d'efficacité dans leur travail, tout en montrant que les structures et les processus existants sont sûrs.

Depuis, le projet de la Suisse orientale sert d'exemple à toute la Division Suisse. À l'occasion de la Journée de la Division Suisse, le personnel de la division a travaillé de manière approfondie sur le thème de la participation. Lors du Festival de l'EPER en mai, l'ensemble du personnel de l'organisation a eu un aperçu concret des principes de la collaboration fondée sur les rôles. Les conditions et la marge de manœuvre de ce modèle ont été finalisées par le Groupe de direction et les cadres, avant d'être remises à jour à la fin de l'année. Les modules de formation du Change Office ont aussi rencontré un franc succès. Fin 2023, une Change Community a été constituée afin de recueillir et de transmettre les expériences des équipes qui appliquent déjà la collaboration fondée sur les rôles. Un logiciel a été mis à leur disposition afin qu'elles

consignent ce processus de transformation et le rendent visible.

Impact

Le travail de l'EPER doit avoir un maximum d'impact. Aussi, les résultats et l'impact sont systématiquement vérifiés. Des visites sur place, des sondages en ligne et des évaluations régulières garantissent le suivi des programmes et des projets. Les rapports de projets annuels ne présentent pas uniquement les succès, ils analysent aussi de manière critique les points d'amélioration.

L'EPER mène également des études d'impact approfondies via un prestataire externe.

Transparence

L'EPER communique de manière sincère, transparente et claire sur ses activités et sur l'utilisation des fonds mis à disposition. Elle a fixé ses principes en matière de transparence dans un code et vérifie chaque année qu'ils sont respectés via le rapport de transparence annuel. La version 2023 de ce rapport montre que 40 des 50 objectifs de transparence ont été entièrement atteints, et les 10 restants partiellement. L'EPER a à cœur de communiquer également sur ses revers et ses échecs de manière transparente et honnête.

Début juin 2023, le service de représentation juridique de l'EPER dans les centres fédéraux pour requérants d'asile de Suisse du Nord-Ouest a par exemple été critiqué dans les médias (voir p. 17). L'EPER a réagi immédiatement à ces critiques et a lancé une enquête interne dès le 4 juin. Les résultats et les mesures prises pour améliorer la situation ont été communiqués de manière transparente un mois plus tard.

Proche des gens

L'EPER connaît les conditions de vie des personnes défavorisées : elle tient compte de leurs besoins et peut ainsi mieux cibler son engagement. Le personnel de l'EPER en Suisse et à l'étranger entretient un dialogue constant avec les participant·e·s aux projets, les organisations partenaires, les donatrices et les donateurs privés et institutionnels ainsi que les Églises réformées cantonales. L'EPER vit également ce principe de proximité avec les personnes à travers ses nombreux événements publics. Parmi les manifestations annuelles récurrentes à l'EPER, on trouve notamment, au premier semestre, la Campagne œcuménique, menée en collaboration avec Action de Carême, la campagne suisse et la Journée de la collaboration avec les Églises. Au second semestre, l'EPER organise des ciné-lunchs populaires, avec une présentation d'un film, qui lance la traditionnelle campagne nationale d'octobre/novembre. S'ajoute à cela l'action Offrir son aide pendant l'avent, qui rencontre un franc succès et est appréciée par les donatrices et les donateurs. En outre, en 2023, des collaboratrices et des collaborateurs de l'EPER ont fait des présentations sur une grande variété de thèmes auprès de nombreuses paroisses et d'autres cercles intéressés dans toute la Suisse.

Communication responsable

Au travers de leur communication et de leurs activités de recherche de fonds, les organisations de développement influencent la vision qu'a le public suisse

des pays du Sud et de la coopération au développement. L'EPER a signé le Manifeste pour une communication responsable de la coopération internationale.

Sur cette base, elle a défini, en 2023, huit lignes directrices avec des critères concrets pour chacune d'elles. À l'avenir, toutes les mesures de communication doivent faire l'objet de contrôles et de discussions régulières sur la base de ces critères.

Compliance

L'EPER mise sur différents instruments de compliance afin de garantir le respect des lois, des normes et des valeurs éthiques et morales. Parmi eux, on retrouve notamment le Code de conduite pour l'ensemble du personnel, les politiques relatives à la prévention de l'exploitation, du harcèlement et des abus sexuels, à la sauvegarde de l'enfant, au genre et à la diversité, les Directives financières et administratives sur le terrain et la Directive sur les acquisitions durables, à des fins de prévention des abus et de la corruption.

Néanmoins, les normes élevées en matière de gestion de projet, de controlling et de compliance n'excluent pas les abus. L'EPER dispose donc d'un système de feedback et de réclamation : des plateformes et des canaux divers destinés à cette fin ont ainsi été mis à disposition des participant·e·s aux projets, du personnel de l'EPER, des organisations partenaires et des tiers. La plateforme en ligne indépendante baptisée « HEKS Integrity Line » permet par exemple de signaler des irrégularités ou des infractions de manière simple et anonyme. À l'étranger, chaque bureau de l'EPER dispose aussi d'un·e responsable de la compliance qui recueille les éventuelles plaintes. Le label de qualité Zewo garantit que l'EPER utilise les fonds reçus de manière efficace, conformément à son but et à ses ressources financières.

En vue du nouveau droit sur la protection des données, dont l'entrée

Chiffres clés institutionnels et financiers

En 2023, l'EPER a mené **381** programmes et projets en Suisse et dans **30** autres pays.

En 2023, l'EPER a soutenu, directement ou indirectement, environ **16,2** millions de personnes démunies ou socialement défavorisées.

CHF **43,5** millions ont été affectés à des projets d'aide humanitaire.

L'EPER a comptabilisé **9** % de frais administratifs, recherche de fonds incluse (valeur moyenne selon Zewo : **25** %).

L'EPER a reçu CHF **25,7** millions de la Confédération, des cantons et des communes.

Les contributions des Églises ont représenté **10** % des recettes.

En 2023, l'EPER a reçu CHF **14,7** millions de dons de personnes privées.

600 collaboratrices et collaborateurs fixes étaient employés par l'EPER fin 2023.

En 2023, **305** bénévoles ont fourni **12 070** heures de travail à l'EPER.

en vigueur avait été annoncée pour l'automne 2023, l'EPER a modifié sa Déclaration de protection des données. Une bannière de cookies a aussi été introduite sur toutes les pages Web de l'EPER. L'EPER a presque finalisé son registre des activités de traitement des données.

Plus d'informations sur l'EPER :
www.eper.ch/portrait



Conseil de fondation



Walter Schmid, président, Winterthour ; docteur en droit ; avocat et chargé de cours à la Haute école de Lucerne.



Michèle Künzler, vice-présidente, Vernier ; études de théologie ; vice-présidente d'une fondation cantonale pour le logement social ; actuellement coach en rangement ; ancienne conseillère d'État du canton de Genève.



Jeanne Pestalozzi, vice-présidente, Dietikon ; lic. ès lettres ; présidente de COMPAGNA Suisse et de la fondation compagna conviva.



Lilian Bachmann, Lucerne ; docteure en droit ; avocate ; ancienne juge de district de la ville de Lucerne ; membre déléguée du Conseil de l'Église évangélique réformée de Suisse.



Nicole Bardet, Romont ; bachelor en management à la Faculté des HEC de Lausanne ; membre de la direction générale de la Banque Alternative Suisse SA.



Elisabeth Bürgi Bonanomi, Berne ; docteure en droit ; avocate ; professeure en droit et développement durable ; codirectrice du pôle de recherche « Sustainability Governance » à l'Université de Berne.



Jean-Luc Dupuis, Semsales ; ingénieur en informatique ; chef de projet senior dans une grande banque ; ancien président de différentes paroisses.



Simone Fopp Müller, Köniz ; docteure en théologie à l'Université de Berne, théologie pratique ; pasteure à l'Église évangélique réformée de Zollikofen.



Barbara Hirsbrunner, Scharans ; aide-soignante ; enseignante de religion ; membre du Conseil synodal de l'Église évangélique réformée des Grisons.



Pierre Jacot, Lausanne ; retraité ; psychologue diplômé de l'Université de Lausanne ; ancien directeur du Centre d'éducation permanente.



Fritz Schneider, Bremgarten (BE) ; diplômé en sciences agronomiques de l'EPFZ ; master à l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, Canada ; conseiller sur les questions de coopération au développement.



Christoph Sigris, Zurich ; professeur titulaire à la faculté de théologie de l'Université de Berne ; pasteur au Grossmünster, Zurich.

Groupe de direction



Peter Merz, directeur (jusqu'au 31.10.2023) ; ingénieur en génie rural diplômé de l'EPFZ ; études postgrades en gestion d'entreprise à l'EPFZ ; DAS en Leadership.



Bernard DuPasquier, directeur adjoint (jusqu'au 31.10.2023), directeur a.i. (du 01.11.2023 au 31.01.2024) ; théologien ; CAS « Bonheur dans les organisations » à la HEG-Genève.



Hanspeter Bigler, responsable de la Division Communication & mobilisation ; bachelor en histoire et philosophie ; diplôme en gestion des associations à but non lucratif ; MAS en gestion de la communication.



Bernhard Kerschbaum, responsable de la Division Coopération internationale ; économiste diplômé ; employé de banque ; formations continues en gestion de crise/de la sécurité, en négociations internationales et en transformation des conflits.

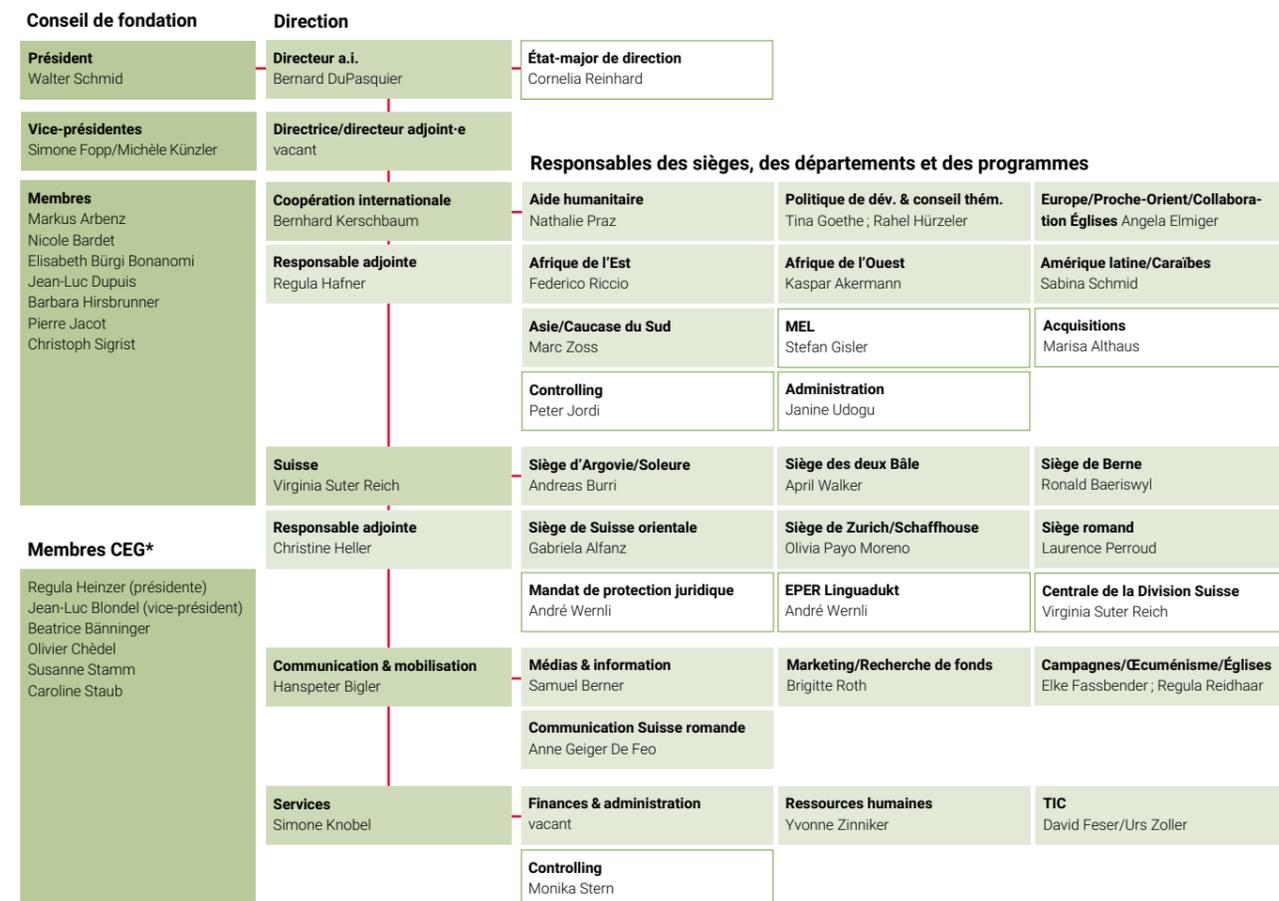


Simone Knobel, responsable de la Division Services ; master en stratégie et gestion internationale à l'Université de Saint-Gall ; master en compliance ; MAS en éthique appliquée.



Virginia Suter Reich, responsable de la Division Suisse ; docteure en anthropologie sociale ; CAS en gestion publique et direction ; CAS en conseils de rédaction ; formation postgrade en politiques universitaire et de recherche.

Organigramme état au 01.01.2024



* Commission d'examen de gestion

Réseaux, partenaires et alliances

L'EPER travaille, entre autres, avec les associations faitières et les groupes de travail nationaux et internationaux suivants :

- ACT Alliance
- ACT Alliance EU
- AGUSAN
- Alliance Climatique Suisse
- Alliance Sud
- Alliance suisse contre les SLAPP
- Association suisse pour la protection du climat
- Benevol Suisse
- Blue Community Network
- Chrétien.ne.s pour la protection du climat
- Cinfo
- Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA)
- Coalition Mercosur
- Coalition pour des multinationales responsables
- Coalition suisse pour le droit aux semences
- Coalition sur l'huile de palme
- Commission fédérale des migrations (CFM)
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Core Humanitarian Standard Alliance (CHS Alliance)
- Diaconie Suisse
- Eurodiaconia
- Fairunterwegs
- Femmes protestantes en Suisse
- Fondation Max Havelaar
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Forum national âge et migration
- Forum pour les droits humains en Israël/Palestine
- Global Interagency Security Forum
- Humanrights.ch
- Insertion Suisse
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- La plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- NPO Finanzforum
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Plateforme sans-papiers Suisse
- proFonds
- Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition
- Réseau œcuménique de l'eau (ROE)
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Swiss Fair Trade
- Swiss Forum on Rural Advisory Services (SFRAS)
- Swiss NGO Platform
- Swiss Water and Sanitation Consortium (SWSC)
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Swissfundraising
- Transparency International
- Zewo

Plus d'informations sur les réseaux, les partenaires et les alliances :
www.eper.ch/leper-en-bref/alliances

Rapport financier

Remarques générales concernant les comptes annuels

Aperçu

L'EPER a pu clôturer l'exercice 2023 avec un bon résultat d'exploitation. Ses activités en Suisse et à l'étranger ont de nouveau été marquées par une hausse significative du volume des projets, avec un total de CHF 126 millions. L'augmentation du volume des activités à l'étranger est principalement due à l'aide humanitaire, notamment au Proche-Orient. Une hausse du volume a également pu être réalisée dans le domaine de la coopération au développement. En 2023, de nombreux projets ont été mis en œuvre avec des financements de réserves de fonds et de capitaux (utilisation de dons des années précédentes). Dans le travail en Suisse, c'est surtout la hausse des demandes d'asile qui a entraîné une augmentation du volume.

En tout, l'EPER a mené 381 projets en Suisse et à l'étranger. Les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 137,3 millions et les charges à CHF 138,5 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 22,6 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,1 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. En tout, l'EPER a fourni une aide humanitaire à hauteur de CHF 43,3 millions. CHF 43,2 millions ont été investis dans les projets en Suisse: CHF 18,7 millions pour des projets liés à l'asile et à la migration et CHF 24,3 millions pour des projets d'inclusion.

Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 1,2 million. Ce montant englobe la baisse des fonds stratégiques pour la Division Coopération internationale. La Division Suisse a pu de nouveau obtenir une hausse des fonds.

Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiastiques ont contribué aux recettes à hauteur de

CHF 14,3 millions (9 %). Un total de CHF 25,7 millions (19 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes; les particuliers ont versé CHF 17,8 millions (13 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 6,2 millions (4 %). Les recettes de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 33,5 millions (24 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élèvent à CHF 39,7 millions (29 %).

Dépenses

Au niveau de la coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 6,7 millions (2022: CHF 4,9 millions). La hausse a touché en particulier l'Arménie et le Kosovo. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 3,7 millions (2022: CHF 2,9 millions), une augmentation qui a concerné principalement Haïti. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,1 millions pour atteindre CHF 14,3 millions, notamment au Niger et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 14,3 millions en tout, entre autres en Ukraine (+CHF 7,3 millions), en République démocratique du Congo (+CHF 3,6 millions), et en Syrie (+CHF 2,4 millions). Dans d'autres pays où l'EPER mène des programmes, en revanche, il y a eu une diminution des projets mis en œuvre, par exemple au Liban (-CHF 0,8 million), en Haïti (-CHF 0,7 million) et en Roumanie (-CHF 0,6 million).

La Division Suisse a développé de nouveaux programmes, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 11,7 millions, pour un total de CHF 45,9 millions (2022: CHF 34,2 millions). Les principales causes de cette évolution sont la hausse du nombre de demandes d'asile et la croissance du service Linguadukt.

Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 12,3 millions, soit 8,9 % des dépenses totales. Le supplément de frais administratifs a diminué en raison de la forte hausse du volume des projets. L'EPER se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des organisations à but non lucratif certifiées Zewo (25 %).

Produit financier et immobilier/résultat extraordinaire

Grâce à la reprise des marchés boursiers dans le monde, les placements de capitaux ont permis de générer de bons rendements. CHF 0,2 million ont été soustraits du capital de l'organisation pour compléter la réserve de fluctuation de valeurs.

À la suite de la décision négative du Tribunal administratif fédéral, une ancienne créance TVA de Pain pour le prochain, d'un montant de CHF 1,2 million, a été annulée.

Évolution des fonds

Avec CHF 54,4 millions, le capital de fond est légèrement supérieur à celui de l'année précédente (2022: CHF 54,3 millions). Il comprend CHF 21,9 millions pour les activités suisses, CHF 22,2 millions pour les activités internationales et CHF 10,3 millions pour l'aide humanitaire.

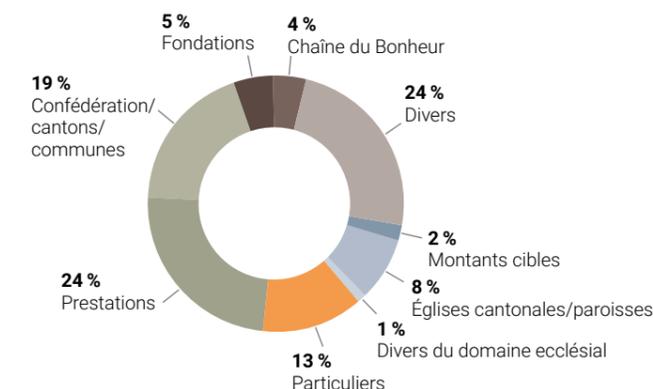
Résultat

Outre l'augmentation de la réserve de fluctuation de valeurs (+CHF 0,2 million), la réserve du capital lié destiné à la créance TVA a été dissoute. CHF 0,7 million ont été prélevés du capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

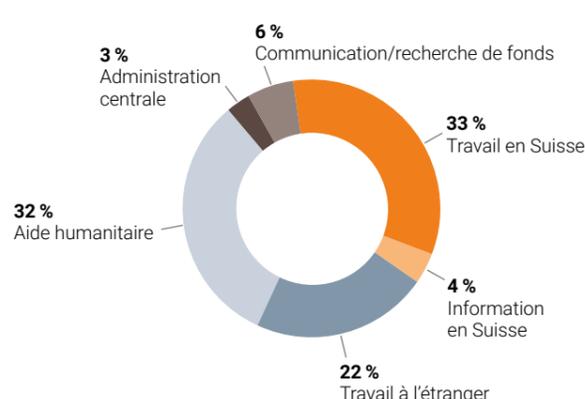
Rapport financier complet en PDF: www.eper.ch/rapport-financier

Origines et utilisation des moyens 2023

Total des recettes: CHF 137,3 Mio.



Total des dépenses liées à l'apport de prestations: CHF 138,5 Mio.



Bilan en CHF

	31.12.2022	31.12.2023
ACTIFS		
Liquidités	48'198'377	45'774'033
Titres cotés en bourse	31'430'608	32'298'475
Créances	13'673'425	13'879'837
Actifs transitoires	5'446'379	6'009'911
Total actifs circulants	98'748'790	97'962'256
Placements des capitaux	3'342'123	3'604'283
Immobilisations corporelles	4'821'080	5'012'335
Immobilisations immatérielles	255'433	254'337
Biens immobiliers affectés	0	0
Total actifs immobilisés	8'418'636	8'870'955
TOTAL ACTIFS	107'167'426	106'833'211
PASSIFS		
Engagements de livraisons et prestations	6'202'384	8'150'554
Autres engagements à court terme	6'839'885	6'022'852
Passifs transitoires	14'732'823	14'705'161
Total capital étranger à court terme	27'775'092	28'878'567
Provisions	931'456	875'893
Total capital étranger à long terme	931'456	875'893
Total capital des fonds affecté	54'299'808	54'355'247
Total capital étranger dont capital des fonds	83'006'357	84'109'707
Conseil de fondation	300'000	300'000
Capital libre	15'937'356	15'530'505
Capital lié	7'923'713	6'893'000
Total capital de l'organisation	24'161'069	22'723'504
TOTAL PASSIFS	107'167'426	106'833'211

Dédommagement du Conseil de fondation et du Groupe de direction

En 2023, le dédommagement du Conseil de fondation s'élevait à CHF 74'552, dont CHF 22'865 pour la présidence. Celui du Groupe de direction (cotisations employeur incluses) a quant à lui atteint les CHF 1'038'614, dont CHF 175'820 ont été versés au directeur. En 2023, le ratio entre le salaire mensuel le plus bas et le salaire mensuel le plus élevé à l'EPER était de 1:3,14.

Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance. Leurs dons seront utilisés de manière consciencieuse et efficace pour un monde plus juste et plus humain.

Compte d'exploitation en CHF

	31.12.2022	31.12.2023
Recettes travail en Suisse	37'409'406	46'680'108
Recettes travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	27'530'673	31'486'204
Recettes aide humanitaire	30'988'647	41'703'825
Recettes non affectées	18'040'364	17'405'373
TOTAL RECETTES	113'969'090	137'275'509
Dépenses travail en Suisse	34'235'270	45'928'124
Dépenses travail d'information en Suisse	4'464'670	5'256'231
Dépenses travail à l'étranger (hors aide humanitaire)	24'217'766	30'145'864
Dépenses aide humanitaire	30'318'372	44'881'549
TOTAL DÉPENSES DES PROJETS	93'236'078	126'211'768
Administration centrale	5'963'113	4'033'177
Communication (charges nettes)	4'589'569	3'263'363
Recherche de fonds (charges nettes)	4'334'079	4'982'521
Total administration et communication	14'886'762	12'279'061
TOTAL DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS	108'122'839	138'490'829
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	5'846'250	-1'215'320
Revenus liés aux placements de capitaux	937'393	1'107'481
Charges financières liées aux placements de capitaux	-5'447'837	-539'024
Résultat immobilier	153'654	139'066
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	0	-1'210'245
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS	1'489'460	-1'718'040
Variation des fonds hausse (-)/baisse (+)	-5'255'600	-55'438
Total variation des fonds	-5'255'600	-55'438
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT ATTRIBUTION AU CAPITAL DE L'ORGANISATION)	-3'766'139	-1'773'479
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) projets de développement de toute l'organisation	707'451	1'030'714
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +) réserve de fluctuation de titres	0	0
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)	3'058'689	742'765
	0	0

Impressum

Responsabilité générale: direction de l'EPER
 Rédaction: Dieter Wüthrich, Andrea Oertli, Corina Bosshard, Lorenz Kummer, Bettina Filacanavo/EPER
 Rédaction photo: Ester Unterfinger/EPER
 Graphisme: Stefan Schaer/EPER
 Crédits photographiques: © EPER
 Traduction française: Anne-Cécile Biron et Camille Ducros/EPER
 Traduction anglaise: Richard A. Dunkley



**Faites un don avec
TWINT !**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT



Confirmez le montant et
le don



EPER

Pain pour
le prochain.

ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5



Rapport financier 2023

Comptes annuels de la fondation EPER



EPER

Pain pour
le prochain.

1 Sommaire

Page	CHAPITRE
2	1 SOMMAIRE
3	2 BILAN
4	3 COMPTE D'EXPLOITATION
9	4 FLUX DE TRÉSORERIE
10	5 TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL
11	6 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
11	6.1 Bases de la présentation des comptes
11	6.2 Principes d'établissement du bilan et d'évaluation
12	6.3 Explications du bilan
16	6.4 Explications concernant le compte d'exploitation
20	6.5 Autres données
22	7 CONTRIBUTIONS DES ÉGLISES
23	8 RAPPORT DE SITUATION
26	9 RAPPORT DE RÉVISION
29	10 REMARQUES GÉNÉRALES CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS
30	11 REMERCIEMENTS
32	Impressum

Dans le rapport financier « Comptes annuels de la fondation EPER », tous les départements de la Division Suisse (CH) sont pris en compte. Sont également inclus tous les projets et les bureaux de coordination à l'étranger qui ne disposent pas d'un statut juridique propre (p. ex. leur propre fondation).

2 Bilan

en CHF	Annexe	31.12.22	31.12.23
ACTIFS			
Liquidités	6.3.1	48'198'377	44'962'625
Titres cotés en bourse	6.3.2	31'430'608	32'298'475
Créances	6.3.3	13'673'425	15'767'919
Actifs transitoires	6.2	5'446'379	4'735'857
Total des actifs circulants		98'748'790	97'764'877
Placements des capitaux	6.3.5	3'342'123	3'634'283
Immobilisations corporelles	6.3.4	4'821'080	4'982'089
Immobilisations incorporelles	6.3.6	255'433	254'277
Total des actifs immobilisés		8'418'636	8'870'649
TOTAL DES ACTIFS		107'167'426	106'635'526
PASSIFS			
Engagements de livraisons et prestations		6'202'384	8'148'645
Autres engagements à court terme	6.3.8	6'839'885	6'022'852
Passifs transitoires	6.3.9	14'732'823	14'634'119
Total du capital étranger à court terme		27'775'092	28'805'615
Provisions	6.3.11	931'456	875'893
Total du capital étranger à long terme		931'456	875'893
Total du capital des fonds affecté	6.3.12	54'299'808	54'566'428
Total du capital étranger dont capital des fonds		83'006'357	84'247'937
Capital de la fondation		300'000	300'000
Capital libre		15'937'356	15'194'590
Capital lié	6.3.13	7'923'713	6'893'000
Total du capital de l'organisation	6.3.14	24'161'069	22'387'590
TOTAL DES PASSIFS		107'167'426	106'635'526

3 Compte d'exploitation, recettes

en CHF

Annexe

2022

2023

RECETTES DES ACTIVITÉS EN SUISSE

Contributions/dons du domaine ecclésial		1'986'155	1'971'209
Dons et legs de particuliers		971'253	884'367
Recettes de prestations	6.4.1	25'017'088	33'545'558
Confédération		-16'955	0
Cantons et communes		7'474'971	8'195'427
Fondations		1'397'564	1'604'723
Contributions de diverses organisations		579'330	478'823
Contributions et dons du domaine institutionnel		34'451'998	43'824'531
Total des recettes des activités en Suisse		37'409'406	46'680'108

RECETTES DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER (hors aide humanitaire)

Églises cantonales et paroisses		3'544'161	3'724'569
Pain pour le prochain		-6'093	0
Autres organisations ecclésiastiques		462'290	578'342
Divers		139'414	124'966
Contributions/dons du domaine ecclésial		4'139'772	4'427'877
Dons et legs de particuliers		3'840'735	4'097'660
Confédération	6.4.2	10'235'131	13'698'712
Cantons et communes		1'236'498	1'428'765
Fondations		3'973'765	3'770'446
Contributions de diverses organisations		4'042'446	3'734'755
Contributions et dons du domaine institutionnel		19'487'840	22'632'678
Divers		62'326	151'117
Total des recettes des activités à l'étranger (hors aide humanitaire)		27'530'673	31'309'331

RECETTES DE L'AIDE HUMANITAIRE

Églises cantonales et paroisses		2'373'608	1'329'298
Autres organisations ecclésiastiques		0	265'638
Divers		98'043	50'007
Contributions/dons du domaine ecclésial		2'471'651	1'644'942
Dons et legs de particuliers		4'865'350	2'493'760
Chaîne du Bonheur		2'677'088	6'131'713
Confédération	6.4.2	1'068'532	1'715'741
Cantons et communes		575'253	699'558
Fondations		1'637'133	1'194'099
Contributions de diverses organisations		17'693'639	23'009'258
Contributions et dons du domaine institutionnel		23'651'645	32'750'369
Contributions de la société filiale (HEKS/EPER Romania Foundation)			3'857'865
Total des recettes de l'aide humanitaire		30'988'647	40'746'936

RECETTES SANS AFFECTATION

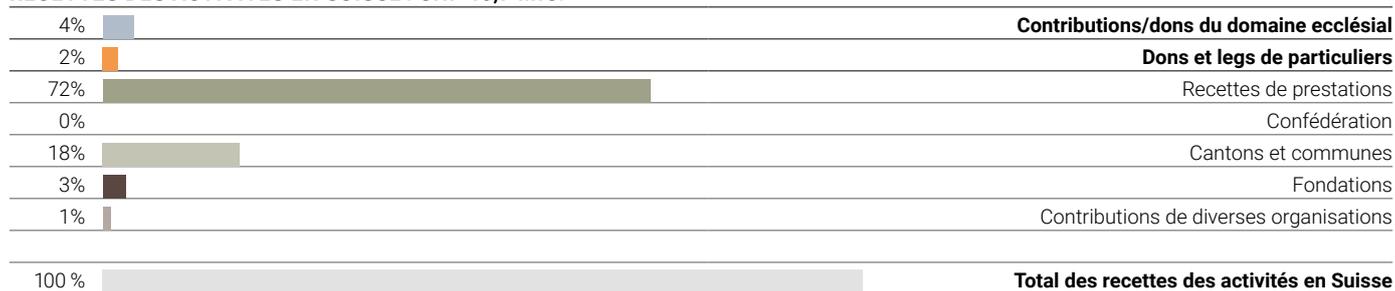
Montants cibles des Églises cantonales	6.4.3	2'183'628	2'205'755
Églises cantonales et paroisses		4'314'724	3'932'074
Particuliers		8'773'455	7'180'876
Legs		1'918'017	3'117'215
Divers		850'541	969'453
Total des recettes sans affectation		18'040'364	17'405'373

TOTAL DES RECETTES/PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

113'969'090

136'141'748

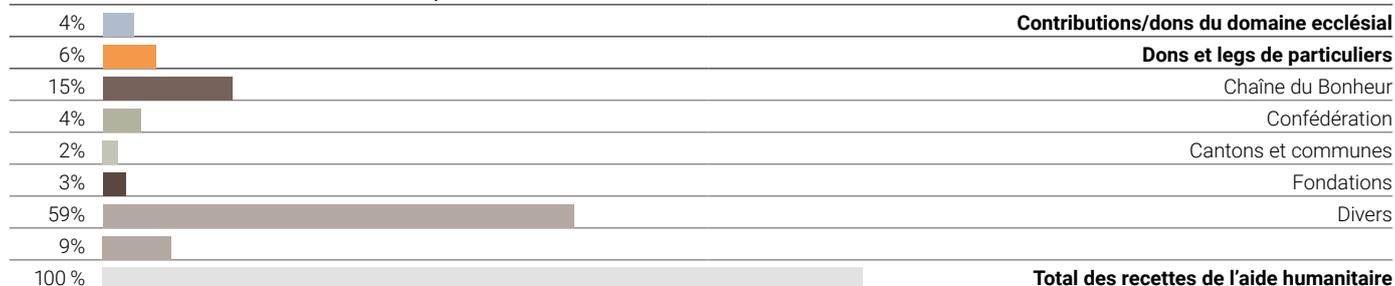
RECETTES DES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 46,7 MIO.



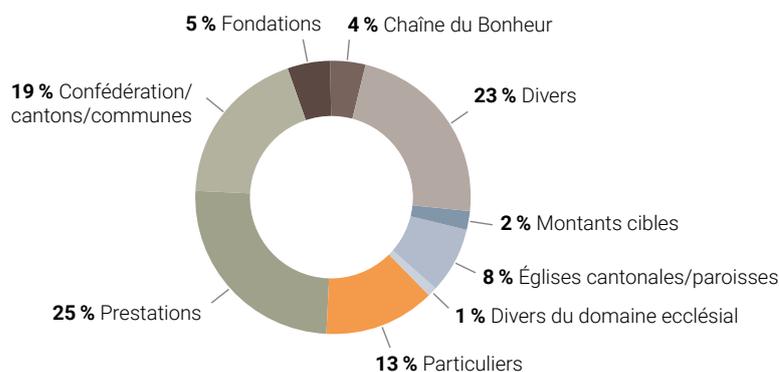
RECETTES DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 31,3 MIO. (hors aide humanitaire)



RECETTES DE L'AIDE HUMANITAIRE : CHF 40,7 MIO.



RECETTES TOTALES : CHF 136,1 MIO.



3 Compte d'exploitation, dépenses

en CHF

Annexe

2022

2023

DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS EN SUISSE

Conseil et représentation juridiques pour requérant-e-s d'asile	10'437'722	0
Divers projets de plaidoyer pour personnes socialement défavorisées	1'365'095	0
Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées	11'802'817	0
Insertion professionnelle	3'792'785	0
Structure au quotidien et rencontres	3'214'268	0
Accompagnement au logement	2'563'282	0
Langue	2'881'556	0
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	5'011'384	0
Petite enfance et formation parentale	71'232	0
Âge et migration	1'130'687	0
Intégration sociale	18'665'195	0
Divers projets/contributions à des projets	1'429'253	0
Total des dépenses pour les projets en Suisse	31'897'265	0
Suivi des projets et travail de fond	2'338'006	0
Représentation et conseil juridiques		18'747'659
Asile et migration		18'747'659
Intégration et emploi		5'964'263
Vivre-ensemble et participation		9'180'273
Formation et développement des compétences linguistiques		4'253'006
Interprétariat communautaire		4'856'167
Inclusion		24'253'709
Autres		187'347
Total des dépenses pour les projets en Suisse		43'188'714
Suivi des projets et travail de fond		2'739'410
Total des dépenses pour les activités en Suisse	34'235'270	45'928'124

DÉPENSES POUR LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION

Engagement en matière de politique de développement et de politique sociale	2'484'459	2'698'755
Information et sensibilisation	1'980'211	2'557'476
Total des dépenses pour la sensibilisation et la mobilisation	4'464'670	5'256'231

DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

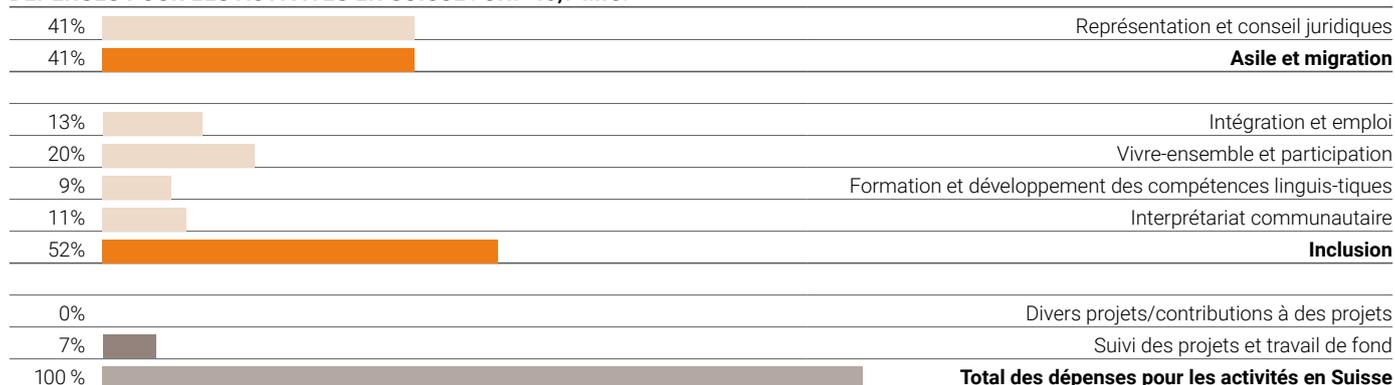
Coopération au développement	17'804'299	22'580'478
Collaboration avec les Églises	2'262'069	2'055'321
Total des dépenses pour les projets à l'étranger (hors aide humanitaire)	20'066'368	24'635'799
Projets et réseaux internationaux	1'461'211	2'223'858
Suivi des projets et travail de fond	2'690'186	3'080'486
Total des dépenses pour les activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	24'217'766	29'940'143
Projets d'aide humanitaire	29'260'679	42'376'904
Projets et réseaux internationaux		62'653
Suivi des projets et travail de fond	1'057'692	1'302'769
Total des dépenses pour l'aide humanitaire	30'318'372	43'742'326
Total des dépenses pour les activités à l'étranger	54'536'137	73'682'469
Total des dépenses pour les activités des projets	93'236'078	124'866'825

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

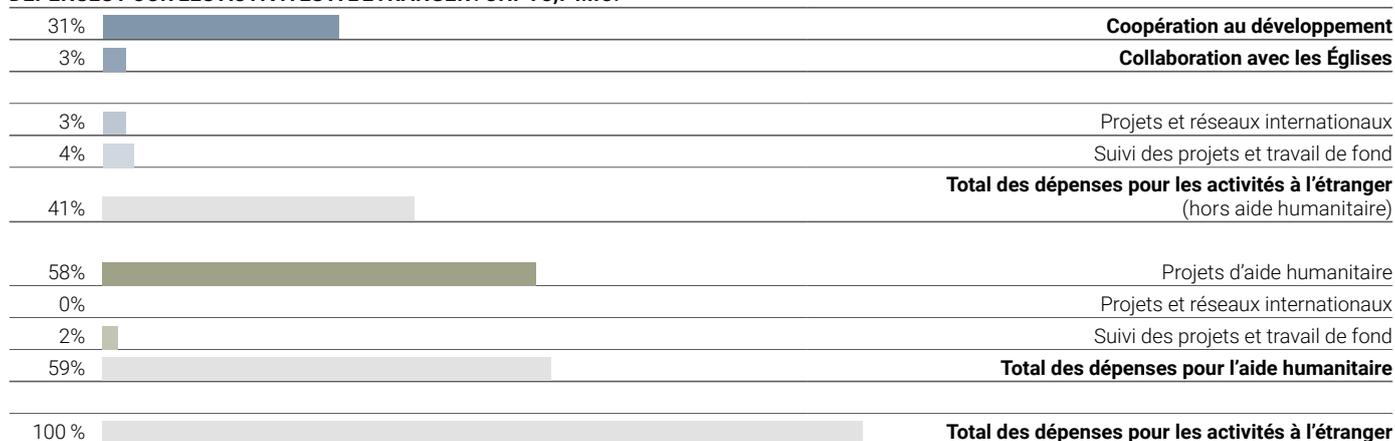
Administration centrale		5'963'113	4'033'177
Communication et frais généraux de publicité (dépenses nettes)	6.4.4	4'589'569	3'263'363
Recherche de fonds (dépenses nettes)	6.4.5	4'334'079	4'982'521
Total administration et communication	6.4.6	14'886'762	12'279'061

TOTAL DES DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS	108'122'839	137'145'886
---	--------------------	--------------------

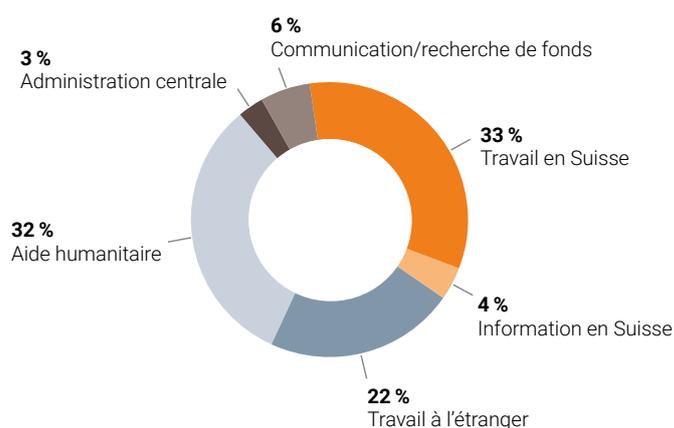
DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 45,9 MIO.



DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 73,7 MIO.



TOTAL DES DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS : CHF 137,1 MIO.



3 Compte d'exploitation, résultat

en CHF	Annexe	2022	2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5'846'250	-1'004'138
Produits financiers des placements de capitaux	6.4.7	937'393	1'107'480
Charges financières liées aux placements de capitaux	6.4.7	-5'447'837	-539'025
Résultat immobilier	6.4.8	153'654	139'066
Charges et produits extraordinaires, uniques ou hors période	6.4.9	0	-1'210'245
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		1'489'460	-1'506'861
Variation des fonds (hausse -/baisse +)		-5'255'600	-266'620
Total de la variation des fonds		-5'255'600	-266'620
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		-3'766'139	-1'773'481
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +)	6.4.9 + 6.4.10	707'451	1'030'715
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)		3'058'689	742'766
		0	0

4 Flux de trésorerie au 31 décembre

en CHF

2022

2023

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Résultat de l'exercice (avant attribution au capital de l'organisation)	-3'766'139	-1'773'481
Variation du capital des fonds	5'255'600	266'620
Amortissement des immobilisations corporelles/immobilisations incorporelles	476'278	530'542
Recettes générées par la vente de biens immobiliers affectés	0	0
Provisions (constitution +/dissolution -)	-59'909	-55'563
Autres dépenses (+)/recettes (-) sans conséquence sur la trésorerie	0	-9'113
Titres (augmentation -/diminution +)	3'324'136	-867'867
Créances (augmentation -/diminution +)	-6'821'600	-2'094'494
Actifs transitoires (augmentation -/diminution +)	-3'206'165	710'522
Engagements provenant de livraisons et de prestations (augmentation +/diminution -)	4'688'294	1'946'261
Autres engagements (augmentation +/diminution -)	-200'546	-817'033
Engagements à long terme	-1'000'000	0
Passifs transitoires (augmentation +/diminution -)	10'032'944	-98'704
Ajustement de la valeur des placements financiers	0	703'381

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (cashflow)

8'722'891

-1'558'930

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Investissements en placements financiers	-1'091'959	-1'290'506
Investissements en immobilisations corporelles	-262'637	-534'899
Investissements en immobilisations incorporelles	0	-146'381
Désinvestissements en placements financiers	399'712	294'965
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	0
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	41'652	

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

-913'232

-1'676'822

VARIATION DES LIQUIDITÉS

7'809'659

-3'235'751

Situation initiale des liquidités du flux de trésorerie (01.01)	40'388'719	48'198'377
Situation à la clôture des liquidités du flux de trésorerie (31.12)	48'198'377	44'962'625

VÉRIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS

7'809'659

-3'235'751

Composition des liquidités du flux de trésorerie : voir annexe 6.3.1
Méthode appliquée : mode de calcul indirect

5 Tableau de variation du capital

Capital des fonds	Situation au	Entrées	Sorties	Transferts internes ¹	Situation au
en CHF	01.01.2023	2023	2023	2023	31.12.2023
ÉTRANGER					
Étranger (hors aide humanitaire)	24'294'571	31'545'761	-33'576'102	-70'890	22'193'341
Fonds des projets en Europe	1'803'256	4'285'745	-5'075'921	-184'143	828'938
Fonds des projets en Afrique	1'206'504	7'601'523	-8'175'908	0	632'119
Fonds des projets en Asie	471'956	4'575'315	-2'953'039	-566'768	1'527'464
Fonds des projets en Amérique latine	923'304	1'666'992	-2'460'858	110	129'548
Fonds des projets de parrainage	984'405	176'968	-637'865	0	523'508
Fonds d'organisations (Pain pour le prochain, etc.)	207'697	890'852	-864'016	0	234'534
Fonds DDC de contribution aux programmes, dont part aide humanitaire	0	8'000'000	-8'000'000	0	0
Fonds thématiques (paix, santé, lèpre/sida, etc.)	4'295'451	254'193	-860'993	0	3'688'652
Fonds politique de dév. et conseil thémat. Agenda 2030	823'771	680'254	-779'800	500'000	1'224'225
Fonds politique de dév. et conseil thémat. gestion éthique	172'998	43'088	-215'624	0	463
Fonds politique de dév. et conseil thémat. droit à l'alimentation	305'372	502'664	-667'496	0	140'539
Fonds des activités générales à l'étranger	13'099'857	2'868'167	-2'884'583	179'911	13'263'352
Aide humanitaire à l'étranger	11'133'398	40'510'476	-41'702'069	570'890	10'512'695
Fonds d'organisations (Chaîne du Bonheur)	49'621	5'866'713	-5'872'206	-110	44'018
Fonds de la fondation HEKS/EPER Romania Foundation pour l'aide humanitaire	0	0	0	0	0
Fonds aide humanitaire à l'étranger	11'083'777	34'643'763	-35'829'863	571'000	10'468'677
Total des fonds pour l'étranger	35'427'969	72'056'238	-75'278'170	500'000	32'706'036
SUISSE					
Fonds des projets en Suisse issus de dons	2'801'544	2'348'416	-1'961'071	0	3'188'889
Fonds Suisse et sièges	15'541'094	1'044'167	1'490'345	0	18'075'606
Fonds des projets en Suisse issus de contributions (anciennement fonds d'organisations et des pouvoirs publics)	529'198	9'741'967	-9'675'271	0	595'895
Total des fonds pour la Suisse	18'871'836	13'134'550	-10'145'997	0	21'860'389
CAPITAL DES FONDS AVEC AFFECTATION	54'299'805	85'190'787	-85'424'167	500'000	54'566'426
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de la fondation	300'000	0	0	0	300'000
Capital libre	15'937'356	527'990	-770'756	-500'000	15'194'591
Capital lié					
Projets de développement stratégiques de toute l'organisation ³	1'210'245	0	-1'210'245	0	0
Réserve de fluctuation de valeurs des titres	6'713'469	179'531	0	0	6'893'000
CAPITAL DE L'ORGANISATION	24'161'069	707'521	-1'981'000	-500'000	22'387'591
Augmentation (résultat annuel)					-1'773'479

Le tableau de variation du capital présente l'évolution de chaque groupe de fonds et de chaque composante du capital libre, répartis selon les facteurs « Entrées », « Sorties » et « Transferts internes » (voir commentaire à l'annexe 6.3.12).

1) Les transferts internes de plus de CHF 50'000 doivent être approuvés par le Groupe de direction. Cela peut s'avérer nécessaire si un projet reçoit un financement anticipé ou excessif. Les fonds sont prioritairement transférés à un projet de suivi ou, à défaut, à un projet similaire d'un point de vue géographique et/ou thématique.

2) Les soldes et mouvements des fonds de la DDC sont présentés par catégories (voir commentaire à l'annexe 6.4.2).

3) Engagements conditionnels : au printemps 2019, l'Administration fédérale des contributions a effectué un contrôle TVA des années 2014 à 2018 chez Pain pour le prochain. Selon les conclusions de ce contrôle, en pratique, Pain pour le prochain ne peut plus déduire l'impôt anticipé. À la suite de la décision négative du Tribunal administratif fédéral et après concertation avec des conseillères et des conseillers spécialistes de la TVA de KPMG et de BDO, le Groupe de direction de l'EPER a décidé d'accepter cette décision et de ne pas recourir contre le jugement devant le Tribunal fédéral.

6 Annexe aux comptes annuels

6.1 BASES DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES

Bases de la présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Entraide Protestante Suisse (EPER) est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (normes Swiss GAAP RPC 21), à la législation suisse, à ses statuts et aux normes Zewo. Les comptes annuels présentent un reflet fidèle de la fortune, des finances et des revenus. Ils sont exprimés en francs suisses. L'EPER est une fondation de droit suisse.

Organisation de la présentation des comptes

Les comités cantonaux de l'EPER sont subordonnés aux Églises membres de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) ; par conséquent, leurs comptes ne sont pas consolidés. Les bureaux de coordination de l'EPER dans les pays d'intervention qui ne sont pas des entités juridiques distinctes sont entièrement intégrés dans les comptes individuels de l'EPER. Les transactions avec les bureaux de coordination qui sont des entités juridiques distinctes sont présentées dans les comptes individuels comme des transactions avec des filiales. C'est notamment le cas, en 2023, pour la fondation HEKS/EPER Romania Foundation.

Organisations et personnes proches

Sont considérées comme proches les personnes suivantes : membres actuels et anciens membres du Conseil de Fondation et du Groupe de direction, de même que les organisations contrôlées par des membres du Conseil de Fondation ou du Groupe de direction. Sont considérées comme proches les organisations suivantes : EERS, Alliance Sud et la fondation de prévoyance du personnel de l'EPER. Il n'y a pas eu de transaction contraire aux conditions usuelles du marché.

6.2 PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

Recettes/revenus d'exploitation

Les dons et les legs sont pris en compte après réception du paiement, les recettes issues des prestations et les contributions des institutions aux projets sont délimitées pour chaque exercice après fourniture de la prestation.

Dépenses

Les dépenses sont délimitées par exercice et par prestation. Les prestations non encore fournies par les organisations partenaires de la Division Coopération internationale sont provisionnées à l'actif du bilan pour être réutilisées à la période comptable suivante.

Administration et communication

Dans le compte d'exploitation, les dépenses d'administration et de communication sont calculées selon la structure des centres de coûts. Au point 6.4.6, ce calcul est présenté conformément aux catégories de coûts Zewo.

Titres cotés en bourse

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur du cours du jour.

Immobilisations

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées sur la base des frais d'acquisition minorés des amortissements. La limite d'activation est de CHF 3000¹. L'amortissement est linéaire sur la durée suivante :

Terrains et bâtiments :

50 ans, jusqu'à valeur foncière minimale

Aménagements locatifs des locaux situés

à la Seminarstrasse 28, à Zurich :

15 ans, ou jusqu'à la fin du bail

Autres aménagements locatifs :

5 ans, ou jusqu'à fin du bail

Autres immobilisations corporelles¹/immobilisations incorporelles :

2 à 5 ans

¹) Les immobilisations corporelles dans les bureaux de coordination à l'étranger sont en partie soumises à des prescriptions locales, spécifiques au pays ; la méthode d'amortissement directe leur est parfois appliquée.

Placements financiers

Les placements financiers incluent les participations ou parts dans des projets à responsabilité partagée, les participations dans des filiales et les prêts à des tiers. Elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition minorée des ajustements de valeur nécessaires.

Provisions et ajustements de valeur

Des provisions sont constituées pour les engagements juridiques et effectifs existants ou attendus. Le montant des provisions se fonde sur l'évaluation du Conseil de fondation et correspond aux dépenses futures escomptées à la date de clôture du bilan. Les ajustements de valeur sont constitués pour tous les risques identifiables et figurent dans les actifs, sous un poste correctif.

Autres actifs/autres capitaux étrangers à court et long termes

Sauf indication contraire, le bilan des autres capitaux étrangers à court et long termes est établi sur la base des valeurs nominales, minorées des éventuels ajustements de valeur requis.

Institutions de prévoyance

Un plan de prévoyance sous le régime de la primauté existe auprès d'une fondation collective indépendante de prévoyance professionnelle. Les charges totales de prévoyance de l'employeur se limitent aux cotisations selon le point 6.3.15 – Institutions de prévoyance. Lors de l'établissement des comptes annuels, la fondation collective présentait un taux de couverture positif d'après un bilan non audité.

La fondation de prévoyance patronale du personnel est une fondation qui offre ses prestations uniquement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'EPER. La fondation EPER n'a aucun droit à des surdotations ni à aucune autre prestation de la fondation de prévoyance patronale du personnel.

Selon les estimations de l'EPER, au 31.12.2023, aucun bénéfice ne découle de surdotations des deux fondations. Il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

6.3 EXPLICATIONS DU BILAN

6.3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les encaisses, les avoirs de chèques postaux, les avoirs bancaires.

6.3.2 Titres cotés en bourse en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Obligations en CHF	9'510'885	13'048'360
Obligations en devises étrangères	6'575'218	2'397'540
Actions Suisse et étranger	12'535'902	14'290'526
Titres valeurs mobilières	356'177	0
Titres placements alternatifs	2'452'426	2'562'048
Total	31'430'608	32'298'475

Le placement des titres est soumis à un règlement de placement conforme à la charte et aux principes de l'EPER. Les placements sont effectués sur la base de l'approche de durabilité de la Banque J. Safra Sarasin et de la

Banque Alternative Suisse, qui prend en compte aussi bien un rating d'entreprises qu'un rating de branche. Le respect de ce règlement est contrôlé par la Commission des finances du Conseil de fondation.

Produits dérivés	31.12.2022	31.12.2023
Valeur de contrat et valeur nominale	6'248'725	4'703'287
Valeurs de remplacement positives	0	154'543
Valeurs de remplacement négatives	0	10'925

Pour couvrir les risques de change liés aux titres en devises étrangères, l'EPER a effectué des opérations de couverture de change. Les instruments dérivés ouverts ont été saisis à la valeur du marché au 31.12.2023 et inscrits au bilan sous les créances restantes ou les engagements à court terme.

Les plus (moins)-values des dérivés pour couvrir les opérations de base seront comptabilisées de manière similaire à l'opération correspondante dans le compte de résultat.

6.3.3 Créances en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Créances sur livraisons, prestations et engagements	9'369'414	12'864'978
Corrections de valeur	-46'200	-46'200
Autres créances à court terme envers des tiers	96'043	86'856
Autres créances à court terme envers des organisations proches	2'945'180	887'276
Autres créances à court terme InterCompany de toute l'EPER	0	1'897'719
Autres créances à court terme envers des services de l'État	1'308'987	77'290
Total	13'673'425	15'767'919

Le poste « Créances sur livraisons, prestations et engagements » contient les créances liées à des promesses de soutien de projets de diverses organisations (telles que l'Église évangélique vaudoise, le Secrétariat d'État

aux migrations et les Églises cantonales), ainsi que les créances sur les prestations fournies (dans le cadre de projets).

6.3.4 Immobilisations corporelles en CHF	Bestand	Zugänge	Abgänge	Bestand
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2022	2022	2022	31.12.2022
Terrains et bâtiments	5'424'085	18'000	0	5'442'085
Investissements dans des objets locatifs	1'697'472	16'736	0	1'714'208
Autres immobilisations corporelles	1'296'413	0	0	1'296'413
Total	8'417'969	34'736	0	8'452'706
Amortissements cumulés				
Terrains et bâtiments	-1'434'652	-96'662	0	-1'531'314
Investissements dans des objets locatifs	-1'160'706	-96'649	0	-1'257'355
Autres immobilisations corporelles	-1'127'200	-67'551	0	-1'194'750
Total	-3'722'557	-260'862	0	-3'983'419
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger ¹	203'784	227'901	-79'890	351'795
Total	203'784	227'901	-79'890	351'795
Valeur comptable nette	4'899'198	262'637	-340'752	4'821'080
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2023	2023	2023	31.12.2023
Terrains et bâtiments	5'442'085	9'947	0	5'452'032
Investissements dans des objets locatifs	1'714'208	116'073	0	1'830'281
Autres immobilisations corporelles	1'296'413	408'879	-767'752 ³	937'539
Total	8'452'706	534'899	-767'752	8'219'852
Amortissements cumulés				
Terrains et bâtiments	-1'531'314	-96'662	0	-1'627'977
Investissements dans des objets locatifs	-1'257'355	-91'205	0	-1'348'559
Autres immobilisations corporelles	-1'194'750	-84'735	767'752 ³	-511'733
Total	-3'983'418	-272'602	767'752	-3'488'269
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger ¹	351'795	0	-101'288	250'507
Total	351'795	0	-101'288	250'507
Valeur comptable nette	4'821'083	534'899	-373'890	4'982'088

¹⁾ Sur instruction de BDO lors de la révision intermédiaire, les immobilisations qui n'étaient plus utilisées, leurs valeurs et les corrections de valeur ont été supprimées.

6.3.5 Placements financiers en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Participations		
Participation de l'EPER dans la fondation HEKS/EPER Romania Foundation	0	30'000
Total des participations	0	30'000
Participations/parts dans des projets à responsabilité partagée :		
- Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft ^{1,3} (125 actions nominatives à val. nom. CHF 1000 = 8,34 %)	1	1
- Genossenschaft Wohnstadt Basel ³ (part sociale CHF 100'000)	100'000	100'000
- Société Coopérative de Développement Ecuménique Oikokredit (part sociale EUR 27'277 + USD 26'525)	62'152	56'666
- claro fair trade AG	16'413	78'349
Total des participations/parts dans des projets à responsabilité partagée	178'565	235'016
Prêts à des tiers ²	2'156'447	2'320'317
Prêts divers à des tiers et cautions	1'007'110	1'048'949
Total des prêts	3'163'557	3'369'266
Total	3'342'123	3'634'282

¹⁾ Les 125 actions nominatives ont été cédées le 30.06.2023. Une participation de CHF 1 est inscrite dans les comptes à titre d'information, car au cours de la période 2023-2026, CHF 626'374,94 seront versés chaque année, soit un total de CHF 1'879'124,82. Ces recettes ne sont pas comptabilisées en 2023 et sont donc intégralement inscrites, y compris la valeur résiduelle (CHF 1), les années suivantes.

²⁾ Prêts accordés à des organisations en Roumanie, au Myanmar, au Kosovo et au Honduras pour le financement de projets de microcrédits et de nouveaux projets participatifs destinés à promouvoir l'agriculture dans différents pays.

³⁾ Évalué à la valeur d'acquisition, moins les ajustements de valeur nécessaires.

6.3.6 Immobilisations incorporelles en CHF	Bestand	Zugänge	Abgänge	Bestand
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2022			31.12.2022
Immobilisations incorporelles	1'759'353	0	-41'652	1'717'701
Amortissements cumulés				
Immobilisations incorporelles	-1'326'742	-135'526	0	-1'462'268
Valeur comptable nette	432'610	-135'526	-41'652	255'433
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2023			31.12.2023
Immobilisations incorporelles	1'717'701	146'381	0	1'864'082
Amortissements cumulés				
Immobilisations incorporelles	-1'462'268	-147'538	0	-1'609'806
Valeur comptable nette	255'433	-1'156	0	254'277

6.3.8 Autres engagements à court terme en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements envers des services de l'État et des assurances sociales	6'015'664	5'831'756
Autres engagements	824'221	191'096
Total	6'839'885	6'022'852

6.3.9 Passifs de régularisation en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Régularisations sur soldes de congés/heures supplémentaires	1'458'168	2'132'434
Autres passifs de régularisation ¹	13'274'655	12'501'686
Total	14'732'823	14'634'119

¹) Revenus reçus pour l'année suivante (notamment DDC, voir 6.4.2).

6.3.11 Provisions en CHF	Situation 1.1.2023	Constitution	Utilisation	Dissolution	Situation 31.12.2023
Provisions pour locations ¹	146'218	0	0	0	146'218
Provisions pour les obligations de pension en faveur du personnel des bureaux de coordination à l'étranger	785'238	170'996	115'433	0	729'675
Total	931'456	170'996	115'433	0	875'893

¹) Les provisions pour locations sont prévues pour des dommages et des frais de remise en état.

6.3.12 Capital des fonds affectés en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Capital des fonds affectés	54'299'808	54'566'428
Total	54'299'808	54'566'428

L'EPER utilise les fonds conformément au but défini, qu'il s'agisse de projets précis ou de domaines d'activités. L'affectation des dons a pour conséquence que ceux-ci ne sont souvent pas utilisés la même année. En moyenne, ils restent 9 à 12 mois dans un fonds avant d'être affectés.

En outre, les fonds contiennent aussi des legs importants qui sont liés à une condition d'utilisation sur une large durée. Un registre sur l'état et l'utilisation des dons affectés est tenu pour plus de 300 fonds. Une synthèse de ces fonds apparaît en page 10, à la rubrique « Tableau de variation du capital ».

6.3.13 Capital lié en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Réserve stratégique	1'210'245	0
Réserve de fluctuation de titre ¹	6'713'469	6'893'000
Total	7'923'713	6'893'000

¹) L'EPER a créé une réserve pour les fluctuations de valeurs de titres afin de compenser les variations de cours des actifs immobilisés. Les dons ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve.

Ordre de grandeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de titres	31.12.2022	31.12.2023
10 % sur les obligations en CHF	950'802	1'304'000
15 % sur les obligations en devises étrangères	986'283	360'000
30 % sur les actions	3'933'803	4'287'000
30 % sur les placements alternatifs		769'000
5 % sur l'immobilier	842'581	173'000
Total de l'ordre de grandeur cible	6'713'469	6'893'000
Excédent de la réserve +/déficit de la réserve -	0	0
Réserve de fluctuation de titres existante en % de la situation du portefeuille de titres	21.4%	21.3%

6.3.14 Données concernant le capital de l'organisation

L'EPER est passée au 1^{er} janvier 2004 du statut d'association à celui de fondation de droit suisse dotée d'un capital de fondation de CHF 200'000. Le capital de fondation a été versé par l'EERS, Berne.

Les excédents de charges et de produits sont comptabilisés avec le capital libre. À la suite de la fusion avec Pain pour le prochain, les CHF 100'000 apportés ont été ajoutés au capital de la fondation, qui s'élève désormais à CHF 300'000.

6.3.15 Institutions de prévoyance en CHF

Bénéfice financier/ engagement financier et coûts de prévoyance	Sur/sous-dotation ¹		Part financière de l'organisation	Modification p. r. à l'année précédente	Montants limités à l'année en cours	Coûts de prévoyance	
	31.12.2023	31.12.2022				2022	2023
Institution de prévoyance	0	0	0	0	3'512'978	2'927'720	3'512'978
Fonds de prévoyance patronale	-4'484	-4'484	0	4'485	0	0	1

¹) Dernier bilan disponible révisé de la Fondation Abendrot et de la fondation de prévoyance patronale au 31.12.2021.

6.4 EXPLICATIONS CONCERNANT LE COMPTE D'EXPLOITATION

L'EPER n'a pas reçu de dons en nature significatifs durant l'année sous revue.

6.4.1 Recettes issues de projets de prestations en CHF

Dans le cadre de sa Stratégie 2023–2027, l'EPER met l'accent sur ses thèmes prioritaires « asile et migration » et « inclusion » dans ses activités en Suisse. Le tableau ci-dessous présente les recettes des prestations réparties par thème prioritaire stratégique et par siège.

Recettes de prestations 2023

	Total 2022	Siège d'Argovie/ Soleure	Siège des deux Bâle	Siège de Berne	Siège de Suisse orientale	Siège de Zurich/ Schaffhouse	Siège romand	Suisse entière ¹	Total 2023
Asile et migration	11'071'321	775'696	82'886	0	764'216	945'788	481'977	15'245'297	18'295'860
Représentation et conseil juridiques	11'071'321	775'696	82'886	0	764'216	945'788	481'977	15'245'297	18'295'860
Inclusion	13'156'190	2'141'251	1'106'480	682'585	1'478'387	2'938'502	2'034'814	4'867'688	15'249'708
Intégration et emploi	2'441'467	86'201	7'067	50'551	198'628	523'275	2'005'033	0	2'870'755
Vivre-ensemble et participation	5'124'744	2'055'050	1'064'422	57'745	162'259	2'415'227	2'008	0	5'756'712
Formation et développement des compétences linguistiques	1'499'082	0	34'991	574'289	1'117'501	0	27'773	0	1'754'553
Interprétariat communautaire	4'090'898	0	0	0	0	0	0	4'867'688	4'867'688
Autres	0	0	0	0	300	0	0	0	300
Suivi des projets et travail de fond		0	-300	0	0	0	-10	0	-310
Recettes totales des activités en Suisse	25'017'088	2'916'947	1'189'066	682'585	2'242'904	3'884'290	2'516'781	20'112'984	33'545'558

¹⁾ Y compris programmes interrégionaux.

6.4.2 Contributions de la Confédération au travail à l'étranger en CHF

2022

2023

Contributions de la Confédération

Contribution de la DDC aux programmes	7'680'000	8'000'000
Mandats DDC et contributions aux projets coop. dév.	2'854'796	5'698'712
Mandats DDC et contributions aux projets AH	1'236'272	1'715'741
Total des contributions financières de la Confédération ¹	11'771'068	15'414'453

Contributions de donatrices et de donateurs institutionnels > CHF 500'000

ACT Alliance	890'898	2'704'381
Affaires étrangères du Liechtenstein	200'000	0
Bread for the World	868'955	711'936
CARE	1'230'827	1'780'900
Chaîne du Bonheur	0	6'131'713
Christian Aid	3'407'506	1'173'310
Diakonie Austria	0	1'282'749
EEA / Norway Grants	136'360	0
Union européenne ²	3'752'923	0
International Organization for Migration Bangladesh	0	650'559
Ministère danois des affaires étrangères – Danida	322'735	0
Norwegian Church Aid	1'848'347	4'790'665
Oxfam Novib	611'303	0
Tavola Valdese	0	547'520
Agences de l'ONU	3'309'784	0
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires	0	1'395'037
Programme des Nations Unies pour le développement République démocratique du Congo	0	1'149'905
Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés Roumanie	0	730'849
UNICEF Venezuela	0	680'531
Gouvernement américain ²	3'237'881	7'282'676
Total des contributions financières de donatrices et de donateurs institutionnels	19'817'519	31'012'729

¹⁾ Toutes les contributions ont été délimitées par période comptable, c'est-à-dire que les contributions qui n'avaient pas été dépensées ou reçues au cours de l'exercice ont été reportées à l'exercice suivant. Au total, l'EPER a reçu environ CHF 15 millions de la Confédération et plus de CHF 29 millions de bailleuses et de bailleurs de fonds institutionnels.

²⁾ Comprend des contributions directes et indirectes.

6.4.3 Montants cibles des Églises cantonales en CHF

2022

2023

Montants cibles des Églises cantonales selon le compte d'exploitation	2'183'628	2'205'755
Total	2'183'628	2'205'755

6.4.4 Communication et frais généraux de publicité (dépendances nettes) en CHF	2022	2023
Communication et frais généraux de publicité	4'589'569	3'263'363
Total	4'589'569	3'263'363

6.4.5 Recherche de fonds (dépendances nettes) en CHF	2022	2023
Recherche de fonds	4'334'079	4'982'521
Total net ¹	4'334'079	4'982'521

Durant l'exercice en question, l'organisation a eu recours à des conditions spéciales usuelles à la branche.

1) Les dépenses en recherche de fonds sont calculées selon les critères Zewo.

6.4.6 Administration et communication en CHF	2022	2023
Frais administratifs selon les critères Zewo ¹	14'886'762	12'279'061
En % des dépenses totales	13.8%	9.0%

6.4.7 Résultat financier sur le produit de la fortune en CHF	2022	2023
Produit financier		
Produit sur actions	462'436	589'149
Produit sur obligations	221'099	0
Autres produits sur intérêts	3'181	3'161
Différences de cours sur actions (bénéfices réalisés et non réalisés)	0	458'134
Autres produits financiers	213'255	52'426
Produits divers	37'422	4'611
Total	937'393	1'107'480
Charges financières		
Charges financières	-343'969	-160'330
Différences de cours sur actions (pertes réalisées et non réalisées)	-5'061'401	0
Autres charges financières	-27'793	-378'694
Total	-5'433'163	-539'025
Résultat financier net	-4'495'770	568'456

6.4.8 Résultat immobilier en CHF	2022	2023
Produit immobilier	299'501	300'293
Charges immobilières	-72'357	-64'565
Amortissements sur terrains et bâtiments (voir 6.3.4)	-96'662	-96'662
Allocation de biens immobiliers affectés à l'aide humanitaire	23'172	0
Total	153'654	139'066

6.4.9 Charges/produits exceptionnels en CHF	2022	2023
Dissolution du débiteur TVA après la décision négative du Tribunal administratif fédéral (ex Pain pour le prochain) du 06.10.2023 en ce qui concerne la déduction de l'impôt anticipé 2013–2018	0	-1'210'245
Total	0	-1'210'245

6.4.10 Variation de la réserve de fluctuation de titres en CHF	2022	2023
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue du résultat annuel	707'451	-179'531
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue des fonds libres	0	0
Total	707'451	-179'531

L'EPER a créé une réserve pour les fluctuations de valeurs de titres afin de compenser les variations de cours des actifs immobilisés. Les dons ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve (voir 6.3.13 pour ordre de grandeur cible et calcul).

6.5 AUTRES DONNÉES

Toutes les données sont en CHF

2022

2023

Cautionnement et obligations de garantie

p.m.

p.m.

Cautionnement solidaire lié aux participations aux sociétés simples suivantes :
Convention d'assurance de prêt de plus de CHF 200'000 de rang postérieur

Leasing/engagements de loyers

Il n'existe pas d'engagement de leasing.

Les engagements de loyer qui ne peuvent pas expirer ou être résiliés
au cours des 12 prochains mois s'élèvent à CHF 4'806'857 (année précédente : CHF 4'641'604).
CHF 2'248'839 arrivent à échéance en 2024, CHF 4'106'886 dans un délai d'un à cinq ans
et CHF 0 dans plus de cinq ans.

Droits de gage

Les immobilisations corporelles sont libres de tout droit de gage.

Engagements envers des fonds de prévoyance

79'567

0

Total des amortissements

476'278

424'817

Charges du personnel

46'544'627

60'100'860

dont contributions de prévoyance professionnelle

2'927'720

3'512'978

Indemnités du Conseil de fondation

57'950

74'552

dont au président (honoraires et jetons de présence)

22'500

22'865

Indemnités de la direction (dont contributions patronales)

1'004'045

1'038'614

dont contributions patronales

178'495

202'668

Dédommagement du directeur

160'223

175'820

Honoraires de l'organe de révision

Prestations en matière de révision liées à l'examen des comptes annuels

64'620

64'620

Travail bénévole

Heures de travail bénévole fournies

82'870

75'393

dont pour la Campagne œcuménique

71'400

62'000

Organisations proches

Organisation	Transaction		
Alliance Sud	Montant acquitté	370'000	370'000
ACT Alliance	Montant acquitté	56'250	61'703
Act Alliance EU	Montant acquitté	41'800	26'439
Conseil œcuménique des Églises	Montant acquitté	125'317	125'000
fairunterwegs	Montant acquitté	15'000	15'000
artlink	Montant acquitté	0	22'000
humanrights.ch	Montant acquitté	24'900	10'000

Représentation dans des comités

L'EPER est membre d'organisations nationales et internationales.

Membre de :

- ACT Alliance
- ACT Alliance EU
- AGUASAN
- Alliance Sud
- BEAM Exchange
- Blue Community Network
- Chrétien.ne.s pour la protection du climat
- CHS Alliance
- cinfo
- Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA)
- DEval
- Diaconie Suisse
- Réseau œcuménique de l'eau
- Commission fédérale des migrations
- Eurodiaconia
- Femmes protestantes en Suisse
- fairunterwegs
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Forum pour les droits humains en Israël/Palestine
- Global Interagency Security Forum (GISF)
- Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition
- humanrights.ch
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Alliance Climatique Suisse
- Association suisse pour la protection du climat
- La plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- Coalition Mercosur
- Forum national âge et migration
- Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- NPO Finanzforum

- Coalition suisse sur l'huile de palme
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme sans-papiers Suisse
- proFonds
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Coalition pour des multinationales responsables
- Coalition suisse pour le droit aux semences
- Alliance suisse contre les SLAPP
- Swiss Fair Trade
- Swissfundraising
- Swiss NGO Platform
- Swiss Forum on Rural Advisory Services (SFRAS)
- Swiss Water and Sanitation Consortium (SWSC)
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Fondation Max Havelaar
- Transparency International
- Insertion Suisse
- benevol Suisse
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Zewo

Représentation dans des organisations faitières :

- Alliance Sud, Berne
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Coalition pour des multinationales responsables
- Swissfundraising
- Plateforme Agenda 2030
- INTERPRET
- Forum national âge et migration
- TerrEspoir

Événements depuis la clôture du bilan

Aucun événement n'a eu lieu entre le 31 décembre 2023 et la date d'approbation des présents comptes annuels, qui aurait nécessité une modification des actifs et des passifs de l'EPER au 31 décembre 2023 ou aurait dû être mentionné ici. La publication des présents comptes annuels a été approuvée par le Conseil de fondation le 7 mai 2024.

7 Contributions des Églises

en CHF

Églises soutenant l'EPER 2023	Montant cible régulier	Montants reçus	Montant cible service réfugié-e-s	Montants reçus
Argovie	191'011	191'011	80'724	80'724
Appenzell (AI et AR)	28'548	28'548	12'065	12'065
Bâle-Campagne	110'321	110'321	46'623	46'623
Bâle-Ville	24'810	23'199	10'485	9'801
Berne-Jura-Soleure	625'593	625'593	264'384	50'000
Fribourg	34'442	34'442	14'556	14'556
Genève, Église protestante	26'026	13'013	10'999	5'500
Glaris	13'916	13'916	5'881	5'881
Grisons	76'083	76'083	32'154	32'154
Lucerne	42'763	42'763	18'072	18'072
Neuchâtel	19'985	19'985	8'446	8'446
Nidwald	5'523	5'523	2'334	2'334
Obwald	4'200	4'200	1'775	1'775
Saint-Gall	130'436	130'436	55'124	55'124
Schaffhouse	31'261	31'261	13'211	13'211
Schwyz	25'329	25'329	10'704	10'704
Soleure	18'932	18'932	8'001	8'001
Tessin	102'158	95'000	43'173	20'000
Thurgovie	3'024	0	1'278	0
Uri	1'645	1'645	695	695
Vaud	212'876	0	89'964	32'463
Valais	5'629	5'629	2'379	2'379
Zoug	32'540	32'540	13'752	13'752
Zurich	670'860	676'386	283'516	2'329
Zurich, Église évangélique méthodiste	11'052	0	4'670	0
Total	2'448'963	2'205'755	1'034'965	446'589

Les contributions spécifiques des montants cibles des Églises soutenant l'EPER pour le conseil et la représentation juridiques des personnes requérantes d'asile ainsi que pour le travail d'intégration et les personnes socialement défavorisées sont versées par projet et ne figurent pas dans cette présentation.

8 Rapport de situation

But de l'organisation

Le travail de l'EPER est porté par la vision d'un monde juste, dans lequel la paix règne et la dignité de tous les êtres humains ainsi que les moyens de subsistance naturels sont respectés. Notre objectif est une transition aux niveaux social, économique et politique. L'EPER contribue à améliorer les conditions de vie des personnes en Suisse et à l'étranger et revendique leurs droits. À cette fin, elle sensibilise et mobilise.

Organes

Plus d'informations sur le Conseil de fondation, la Commission d'examen de gestion et l'organigramme dans le rapport annuel en ligne, sur www.eper.ch/rapport-annuel

Postes à temps plein/effectif du personnel

Le nombre de postes en équivalent plein temps était de 392,8 au 31.12.2023.

Analyse des risques

Le Conseil de fondation de l'EPER a émis une directive et des principes de gestion des risques, et chargé la direction d'effectuer une analyse des risques au moins une fois par an. Le système de gestion des risques permet non seulement de reconnaître et d'analyser précocement les risques, mais également de prendre des mesures en conséquence. Le processus d'évaluation des risques exige une saisie et une évaluation systématiques des risques, leur priorisation, l'analyse des influences et la surveillance des mesures afin d'éviter ou de minimiser les risques. Ces derniers sont synthétisés dans une matrice de contrôle des risques.

Autres données

D'autres données ainsi que les éléments constitutifs du rapport de situation et de performance se trouvent dans le rapport annuel en ligne, sur www.eper.ch/rapport-annuel

Toutes les données sont en CHF

DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS EN SUISSE

	Argovie/ Soleure	Deux Bâle	Berne	Suisse orientale	Zurich/ Schaffhouse	Suisse romande	Suisse entière ¹	Total 2023
Asile et migration	1'125'339	518'377	0	1'106'155	1'629'165	975'056	13'393'566	18'747'659
Représentation et conseil juridiques	1'125'339	518'377	0	1'106'155	1'629'165	975'056	13'393'566	18'747'659
Inclusion	2'739'651	2'083'974	5'003'416	3'202'067	3'023'751	3'327'203	4'873'647	24'253'709
Intégration et emploi	218'471	96'409	3'502'871	384'214	471'827	1'290'471	0	5'964'263
Vivre-ensemble et participation	2'521'179	1'669'465	325'327	643'405	2'551'924	1'451'493	17'480	9'180'273
Formation et développement des compétences linguistiques	0	318'100	1'175'219	2'174'448	0	585'239	0	4'253'006
Interprétariat communautaire	0	0	0	0	0	0	4'856'167	4'856'167
Autres	27'900	-282	700	1'200	952	129'596	27'281	187'347
Suivi des projets et travail de fond	302'592	280'011	268'152	298'248	275'210	293'002	1'022'195	2'739'410
Total des dépenses pour les activités en Suisse	4'195'482	2'882'080	5'272'268	4'607'670	4'929'078	4'724'858	19'316'689	45'928'124

1) Y compris programmes interrégionaux.

CONTRIBUTIONS À DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Thèmes prioritaires stratégiques	Europe	Afrique	Asie	Amérique latine	International	Total 2023
Coopération au développement	4'992'739	9'241'432	4'672'830	3'673'476	0	22'580'478
Collaboration avec les Églises	1'695'575	0	359'746	0	0	2'055'321
Total des dépenses pour les activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	6'688'314	9'241'432	5'032'576	3'673'476	0	24'635'799
Projets et réseaux internationaux					2'223'858	2'223'858
Suivi des projets et travail de fond ¹						3'080'486
Total des dépenses pour les activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	6'688'314	9'241'432	5'032'576	3'673'476	2'223'858	29'940'143
Projets d'aide humanitaire	18'503'318	14'113'976	6'226'488	3'533'122	62'653	42'439'557
Suivi des projets et travail de fond ¹						1'302'769
Total des dépenses pour l'aide humanitaire						43'742'326

Total des dépenses pour les activités à l'étranger **73'682'469**

¹) Pour les activités à l'étranger, certains coûts liés au suivi des projets et à la gestion ont été attribués à l'aide humanitaire.

AIDE HUMANITAIRE	2022	2023	+ / -
Asie régionale	-24	0	24
Arménie	0	332'013	332'013
Éthiopie	1'935'160	2'527'793	592'634
Bangladesh	861'520	1'484'664	623'144
Brésil	2'675	0	-2'675
République démocratique du Congo	7'729'063	11'152'852	3'423'790
Europe régionale	180'414	459'261	278'847
Haïti	1'564'327	820'141	-744'186
Honduras	179'690	223'839	44'149
Irak	532'390	266'682	-265'708
Cambodge	76'738	138	-76'600
Région Amérique latine	10'541	1'349	-9'192
Liban	917'860	101'769	-816'091
Moldavie	367'474	1'409'780	1'042'307
Myanmar	0	91'888	91'888
Palestine/Israël	568'248	970'407	402'159
Roumanie	2'814'291	1'221'915	-1'592'376
Serbie	430'833	20'884	-409'948
Soudan du Sud	189'742	221'929	32'187
Syrie	891'433	3'310'941	2'419'508
République tchèque	96'975	90'767	-6'208
Ouganda	38'141	211'401	173'260
Hongrie	1'676'923	1'136'439	-540'484
Ukraine	6'568'307	13'832'259	7'263'951
Venezuela	1'627'959	2'487'793	859'833
Total des contributions à des projets d'aide humanitaire	29'260'679	42'376'904	13'116'226

MANDATS SUPRANATIONAUX	2022	2023	+ / -
Mandats supranationaux en Europe, Afrique, Asie et Amérique latine	1'461'211	2'286'511	825'300
Total des contributions à des mandats supranationaux (y compris aide humanitaire)	1'461'211	2'286'511	825'300

EUROPE (PAYS/ZONES GÉOGRAPHIQUES)	2022	2023	+ / -
Europe régionale	240'961	329'015	88'055
Arménie	699'927	1'351'707	651'780
Géorgie	788'211	1'203'441	415'230
Italie	27'903	69'402	41'499
Kosovo	291'146	1'212'620	921'473
Roumanie	1'682'949	1'342'675	-340'274
Serbie	443'420	393'388	-50'032
Slovaquie	39'661	31'335	-8'326
Ukraine	438'174	404'014	-34'160
Hongrie	321'764	350'717	28'953
Total des contributions à des projets en Europe	4'974'115	6'688'314	1'714'199

AFRIQUE	2022	2023	+ / -
Éthiopie	2'445'272	1'863'991	-581'281
République démocratique du Congo	1'546'382	1'935'221	388'838
Niger	1'573'588	4'067'923	2'494'334
Sénégal	773'207	983'223	210'016
Zimbabwe	7'541	0	-7'541
Ouganda	468'391	391'075	-77'316
Total des contributions à des projets en Afrique	6'814'381	9'241'432	2'427'051

ASIE	2022	2023	+ / -
Bangladesh	2'128'541	1'122'705	-1'005'836
Inde	1'866	-1'963	-3'829
Cambodge	1'788'851	2'513'684	724'833
Liban	11'213	52'662	41'449
Myanmar	420'732	566'093	145'361
Palestine/Israël	578'090	472'311	-105'780
Syrie	456'323	307'084	-149'239
Total des contributions à des projets en Asie	5'385'616	5'032'576	-353'040

AMÉRIQUE LATINE	2022	2023	+ / -
Région Amérique latine	113'920	48'118	-65'802
Brésil	1'042'687	955'460	-87'226
Haïti	395'630	1'309'475	913'845
Honduras	1'100'195	1'050'143	-50'052
Colombie	239'822	310'280	70'458
Total des contributions à des projets en Amérique latine	2'892'255	3'673'476	781'222



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Au Conseil de fondation de la

Fondation Entraide Protestante Suisse (EPER)

Seminarstrasse 28
8057 Zürich

Rapport sur l'audit des comptes annuels 2023

(période du 1.1. au 31.12.2023)

le 7 mai 2024

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de Fondation Entraide Protestante Suisse (EPER), Zurich

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels aux pages 3 à 22 de la Fondation Entraide Protestante Suisse (EPER) (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte d'exploitation, le tableau de variation du capital et le tableau des flux de fonds pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Conformément aux Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation d'audit de la part des auditeurs.

Selon notre appréciation, les comptes annuels aux pages 3 à 22 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'Opinion d'Audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre Point

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 14 avril 2023, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes annuels.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux Comptes Annuels

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 7 mai 2024

BDO SA

Sibylle Schmid

Expert-réviseur agréée

Laurence Gilliéron

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

10 Remarques générales concernant les comptes annuels

Aperçu

L'EPER a pu clôturer l'exercice 2023 avec un bon résultat d'exploitation. Ses activités en Suisse et à l'étranger ont de nouveau été marquées une hausse significative du volume des projets, avec un total de CHF 125 millions. L'augmentation du volume des activités à l'étranger est principalement due à l'aide humanitaire, notamment au Proche-Orient. Une hausse du volume a également pu être réalisée dans le domaine de la coopération au développement. En 2023, de nombreux projets ont été mis en œuvre avec des financements de réserves de fonds et de capitaux (utilisation de dons des années précédentes). Dans le travail en Suisse, c'est surtout la hausse des demandes d'asile qui a entraîné une augmentation du volume.

En tout, l'EPER a mené 381 projets en Suisse et à l'étranger. Les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 136,1 millions et les charges à CHF 137,1 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 22,6 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,1 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. En tout, l'EPER a fourni une aide humanitaire à hauteur de CHF 43,7 millions. CHF 43,2 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 18,7 millions pour des projets liés à l'asile et à la migration et CHF 24,2 millions pour des projets d'inclusion.

Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 1,0 million. Ce montant englobe la baisse des fonds stratégiques pour la Division Coopération internationale. La Division Suisse a pu de nouveau obtenir une hausse des fonds. Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiales ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 14,1 millions (9 %). Un total de CHF 25,7 millions (19 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 14,7 millions (13 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 6,1 millions (4 %). Les recettes de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse alémanique ont contribué au résultat à hauteur de CHF 33,5 millions (25 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élèvent à CHF 41,9 millions (30 %).

Dépenses

Au niveau de la coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 6,7 millions (2022 : CHF 4,9 millions). La hausse a touché en particulier l'Arménie et le Kosovo. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 3,7 millions (2022 : CHF 2,9 millions), une augmentation qui a concerné principalement Haïti. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,1 millions pour atteindre CHF 14,3 millions, notamment à au Niger et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 13,1 millions en tout, entre autres en Ukraine (+CHF 7,2 millions), en République démocratique du Congo (+CHF 3,4 millions), et en Syrie (+CHF 2,4 millions). Dans d'autres pays où l'EPER mène des programmes, en revanche, il y a eu une diminution des projets mis en œuvre, par exemple en Roumanie (-CHF 1,6 million), en Haïti (-CHF 0,7 million) et en Hongrie (-CHF 0,5 million).

La Division Suisse a développé de nouveaux programmes, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 11,3 millions, pour un total de CHF 43,2 millions (2022 : CHF 31,9 millions). Les principales causes de cette évolution sont la hausse du nombre de demandes d'asile et la croissance du service Linguadukt.

Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 12,3 millions, soit 9,0 % des dépenses totales. Le supplément de frais administratifs a diminué en raison de la forte hausse du volume des projets. L'EPER se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des organisations à but non lucratif certifiées Zewo (25 %).

Produit financier et immobilier/résultat extraordinaire

Grâce à la reprise des marchés boursiers dans le monde, les placements de capitaux ont permis de générer de bons rendements. CHF 0,2 million ont été soustraits du capital de l'organisation pour compléter la réserve de fluctuation de valeurs. À la suite de la décision négative du Tribunal administratif fédéral, une ancienne créance TVA de Pain pour le prochain, d'un montant de CHF 1,2 million, a été annulée.

Évolution des fonds

Avec CHF 54,6 millions, le capital de fond est légèrement supérieur à celui de l'année précédente (2022 : CHF 54,3 millions). Il comprend CHF 21,9 millions pour les activités suisses, CHF 22,2 millions pour les activités internationales et CHF 10,5 millions pour l'aide humanitaire.

Résultat

Outre l'augmentation de la réserve de fluctuation de valeurs (+CHF 0,2 million), la réserve du capital lié destiné à la créance TVA a été dissoute. CHF 0,7 million ont été prélevés du capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

11 Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance.

Les institutions ecclésiastiques (y compris les groupements de paroisses) contribuent de manière substantielle au financement des projets de l'EPER. En 2023, leur soutien s'élève à CHF 14,1 millions.

La liste ci-dessous mentionne toutes les paroisses qui ont soutenu directement les projets de l'EPER avec un montant de CHF 10'000 ou plus. Elle ne mentionne pas les paroisses qui ont fait un don en passant par une Église cantonale ou par Pain pour le prochain, mais leur exprime toutefois sa reconnaissance. Ses remerciements vont aussi aux Églises cantonales et à l'Église évangélique méthodiste suisse.

L'EPER est consciente que nombre de petites paroisses s'engagent avec enthousiasme en faveur de son travail. Elle tient à les remercier de tout cœur pour leurs dons, qui lui permettent d'obtenir de grands effets. De même, l'EPER remercie chaleureusement tous les particuliers qui ont versé des dons. Ceux-ci seront utilisés de manière consciencieuse et efficace, pour un monde plus juste et plus humain.

Les paroisses suivantes ont fait un don de CHF 10'000 ou plus :

Aadorf-Aawangen, Aarau, Aarbon, Aeschi-Krattingen, Allschwil-Schönenbuch, Andelfingen, Appenzell, Arlesheim, Belp-Belpberg-Toffen, Berne, Berthoud, Bethlehem, Biberist-Gerlafingen, Bienne, Birsfelden, Bolligen, Bremgarten-Mutschellen, Brienz, Brütisellen Kreuz, Buchs-Rohr, Bülach, Bürglen, Châtel-St-Denis, Coire, Christkatholische KG Zürich (paroisse catholique-chrétienne de Zurich), Davos Platz, Diakonisches Werk der Evangelisch-reformierten Kirche (œuvre diaconale de l'Église évangélique réformée), Degersheim, Diessbach, Dübendorf-Schwerzenbach, Ebnat-Kappel, Egnach, Ennenda, Erlenbach, Eulachtal, Feuerthalen, Flawil, Frauenfeld, Frutigen, Furttal, Gaiserwald, Gelterkinden-Rickenbach-Tecknau, Goldach, Gossau (ZH), Gossau-Andwil, Gottstatt, Greifensee, Grenchen-Bettlach, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Heimberg, Herrliberg, Herzogenbuchsee, Hilterfingen, Hinwill, Holderbank-Möriken-Wildegg, Horgen, Illnau-Effretikon, Jegenstorf-Urtenen, Jura, Kath. KG Sursee (paroisse catholique de Sursee), Kilchberg, Kirchberg, Klotten, Knonauer Amt, Konolfingen, Kölliken, Köniz, Koppigen, Kreuzlingen, Langnau, Laufen am Rheinfal, Liestal-Seltisberg, Lucerne-ville, Männedorf, Maur, Meggen-Adligenswil-Udligenswil, Meilen, Meiringen, Mellingen, Mittleres Toggenburg, Münchenbuchsee, Münchenstein, Munisenges, Muri-Gümligen, Muttenz, Neuenegg, Nidau, Nydeggen, Oberdiessbach, Oberrieden, Oberwil, Oberwil-Therwil-Ettingen, Opfikon, Petrus-Berne, Rapperswil-Jona, Reichenbach, Rein, Reinach-Leimbach, Rheinfelden, Roggwil, Romanshorn-Salmsach, Rorbach-Freienstein, Rorschach, Russikon, Rüslikon, Rüti, Saanen-Gsteig, Sargans-Melts-Vilters-Wangs, Schöftland, Seen, Seengen, Seuzach-Thurtal, Sihltal, Sirnach, Sissach-Böckten-Diepfingen-Ittingen-Thürnen, Soleure, Spiez, Stadtverband Winterthur (groupement de paroisses de Winterthur), Stammheim, Stäfa-Hombrechtikon, Stallikon-Wettswil, Steffisburg, Steinmaur-Neerach, St-Johann, Straubenzell, Suhr-Hunzenswil, Sumiswald, Sursee, Tablat, Täuffelen, Thal-Lutzenberg, Thierachern, Thoune, Thurnen, Turbenthal-Wila, Urdorf, Uster, Uznach, Vechigen, Veltheim, Wädenswil, Wallisellen, Weinfelden, Weinland Mitte, Wettingen-Neuendorf, Wetzikon, Wichtrach, Wil, Windisch, Winterthur Stadtkirche (Église de la ville de Winterthur), Worb, Wynigen, Zofingen, Zollikofen, Zollikon, Zurich KK1, KK2, KK3, KK4&5, KK6, KK9, KK11, Zürich-Witikon

Un grand merci également aux collectivités publiques, aux partenaires et aux fondations pour leur généreux soutien en 2023.

Partenaires :

Association Augustinus, Association Catholique Romaine, Brot für die Welt (Pain pour le Monde), CARE Germany, Caritas Aargau, Caritas beider Basel, Caritas Bern, Caritas Vaud, Caritas Zürich, Centre social protestant Vaud, Chaîne du Bonheur, Chiese Evangeliche Valdesi, Christian Aid, Christkatholische Kirchgemeinde Zürich (paroisse catholique-chrétienne de Zurich), Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Croix-Rouge suisse, CST (CAFOD, SCIAF, Trócaire) Éthiopie, Dan Church Aid, Femmes protestantes en Suisse (FPS), Helvetas, ICCO (Cordaid), International Rescue Committee (IRC), Katholische Kirchgemeinde Sursee (paroisse catholique de Sursee), Katholisches Konfessionsteil St.Gallen (Corporation ecclésiastique catholique du canton de Saint-Gall), Kirk in Actie (Église en action) (KIA) Pays-Bas, Lutheran World Federation, Medair E.V., Norwegian Church Aid, Oxfam Novib Pays-Bas, Pain pour le Prochain, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute canton de Zurich, Röm.-kath. Kirche Basel-Stadt (Église catholique romaine de Bâle-Ville), Röm.-kath. Kirche Basel-Landschaft (Église catholique romaine de Bâle-Campagne), Röm.-kath. Kirche Thurgau (Église catholique romaine de Thurgovie), Röm.-kath. Kirche Zurich (Église catholique romaine de Zurich), Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn (synode catholique romain de Soleure), Rotes Kreuz Kanton Thurgau (Croix-Rouge canton de Thurgovie), Service de la solidarité internationale, SOS-Asile Vaud, Texaid Textilverwertungs AG.

Confédération :

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Direction du développement et de la coopération (DDC).

Cantons :

Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Fribourg, Gemeinnütziger Fonds Zürich (fonds d'utilité publique du canton de Zurich), Loterie Romande Neuchâtel, Lotteriefonds Appenzell-Ausserroden (fonds de lotterie d'Appenzell Rhodes-Extérieure), Lotteriefonds Bern (fonds de lotterie du canton de Berne), Lotteriefonds Glarus (fonds de lotterie de Glaris), Lotteriefonds Luzern (fonds de lotterie du canton de Lucerne), Lotteriefonds Solothurn (fonds de lotterie du canton de Soleure), Lotteriefonds Thurgau (fonds de lotterie de Thurgovie), Service de la solidarité internationale (SSI) Genève, Soleure, Saint-Gall, Schaffhouse, Swisslosfonds Aargau (fonds Swisslos d'Argovie), Thurgovie, Valais, Vaud, Zurich.

Villes et communes :

Berne, Bernex, Carouge, Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), Genève, Lausanne, Lucerne, Meyrin, Rapperswil-Jona, Saint-Gall, Uster, Winterthur, Zoug, Zurich.

Fondations, entreprises et associations :

Accentus, Action Jeune Solidaire, Adele Koller-Knüsl Stiftung, Age-Stiftung, Altersheim und Pflegeheim Blumenau AG, Annie und Rudolf Kaufmann-Hagenbach-Stiftung, Beat Peter Neeser Stiftung, Career-

plus SA, CARITATIS STIFTUNG, Christoph Merian Stiftung, Cotfer SA, Däster-Schild Stiftung, Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), Dr. Stephan à Porta-Stiftung, Ehmann Stiftung Savognin, Ernst Göhner Stiftung, Fédération des coopératives Migros, Ferster-Stiftung, Fondation Alfred & Eugénie Baur, Fondation Audemars Piguet, Fondation Audemars Watkins, Fondation DSR, Fondation de l'Hôpital de la Providence, Fondation Gertrude Hirzel, Fondation Hubert Looser, Fondation Johann et Luzia Grässli, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Fondation Pierre Demaurex, Fondation Pierre-Henri Ducret, Fondation pour l'aide au protestantisme réformé, Fondation Sauvain-Petitpierre, Fondation smartpeace, Fondation UBS pour le domaine social et la formation, fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse, Gebauer Stiftung, Gerda Techow gemeinnützige Stiftung, Gertrud & Hedwig Heyer-Stiftung, GGG Basel, Günther Caspar-Stiftung, Heliotis AG, Immobilientgesellschaft Capitol AG, Lebensraum Aargau – die gemeinnützige Stiftung der AKB, Leopold Bachmann Stiftung, Linsi Foundation, Marie Anna Stiftung, Markus Kaufmann-Stiftung, Max Geldner Stiftung, Medicor Foundation Liechtenstein, OAK Philanthropy Ltd., Ökumenisches Sternsingen Eschlikon, Otto Erich Heynau Stiftung, Paul Schiller Stiftung, Plato Stiftung, Plato Stiftung, Pour-cent culturel Migros, Promix Solution AG, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute Aargau, Rütli Stiftung, Schwesterngemeinschaft Bethesda, Société suisse d'utilité publique, Somaha Stiftung, Stiftung Corymbo, Stiftung Erika und Andres Gut, Stiftung ESPERANZA, Stiftung Hilfsgesellschaft Winterthur, Stiftung Kriegstrauma-Therapie, Stiftung Temperatio, SWI swissinfo, Tauro-Stiftung, UBS Business Solution AG, UBS Philanthropy Foundation, UBS Switzerland AG – Community Impact CH, Walder Stiftung, Weltgebetstag Schweiz.

Chaîne du Bonheur :

L'an dernier, la Chaîne du Bonheur a soutenu le travail de l'EPER à hauteur de CHF 6,1 millions.

Donatrices et donateurs internationaux :

ACT Alliance, Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Agence américaine pour le développement international (USAID), Amt für Auswärtige Angelegenheiten Liechtenstein (AAA) (Bureau pour les affaires étrangères), Austrian Development Agency (ADA), Brot für die Welt (Pain pour le Monde), Commission européenne (DG INTPA, DG JUST), Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO), Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Liechtensteinischer Entwicklungsdienst (LED) (Service de développement du Liechtenstein), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale pour les migrations (IOM), Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Ministère des affaires étrangères danois (DANIDA), Ministère de l'environnement du Cambodge, Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP).

IMPRESSUM

Responsable : Groupe de direction

Finances : Simone Knobel, Andrea Willy, Daniel Meier, EPER

Coordination : Stefan Schaer, EPER

Graphisme : Stefan Schaer, EPER

Traduction française : Camille Ducros, Anne-Cécile Biron, EPER

Traduction anglaise : Richard A. Dunkley

Disponible au format PDF sur : www.eper.ch/rapport-financier



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5





Rapport financier 2023

Comptes annuels consolidés de l'EPER



EPER
Pain pour
le prochain.

1 Sommaire

Page	CHAPITRE
2	1 SOMMAIRE
3	2 BILAN
4	3 COMPTE D'EXPLOITATION
9	4 FLUX DE TRÉSORERIE
10	5 TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL
11	6 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
11	6.1 Bases de la présentation des comptes
11	6.2 Principes d'établissement du bilan et d'évaluation
12	6.3 Explications du bilan
16	6.4 Explications concernant le compte d'exploitation
20	6.5 Autres données
22	7 CONTRIBUTIONS DES ÉGLISES
23	8 RAPPORT DE SITUATION
26	9 RAPPORT DE RÉVISION
29	10 REMARQUES GÉNÉRALES CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS
30	11 REMERCIEMENTS
32	Impressum

Dans le rapport financier « Comptes annuels consolidés de l'EPER », les chiffres des « Comptes annuels de la fondation EPER » et ceux de la « fondation HEKS/EPER Romania Foundation » sont présentés sous leur forme consolidée.

2 Bilan

en CHF	Annexe	31.12.22	31.12.23
ACTIFS			
Liquidités	6.3.1	48'198'377	45'774'033
Titres cotés en bourse	6.3.2	31'430'608	32'298'475
Créances	6.3.3	13'673'425	13'879'837
Actifs transitoires	6.2	5'446'379	6'009'911
Total des actifs circulants		98'748'790	97'962'256
Placements des capitaux	6.3.5	3'342'123	3'604'283
Immobilisations corporelles	6.3.4	4'821'080	5'012'335
Immobilisations incorporelles	6.3.6	255'433	254'337
Total des actifs immobilisés		8'418'636	8'870'955
TOTAL DES ACTIFS		107'167'426	106'833'211
PASSIFS			
Engagements de livraisons et prestations		6'202'384	8'150'554
Autres engagements à court terme	6.3.8	6'839'885	6'022'852
Passifs transitoires	6.3.9	14'732'823	14'705'161
Total du capital étranger à court terme		27'775'092	28'878'567
Provisions	6.3.11	931'456	875'893
Total du capital étranger à long terme		931'456	875'893
Total du capital des fonds affecté	6.3.12	54'299'808	54'355'247
Total du capital étranger dont capital des fonds		83'006'357	84'109'707
Capital de la fondation		300'000	300'000
Capital libre		15'937'356	15'530'505
Capital lié	6.3.13	7'923'713	6'893'000
Total du capital de l'organisation	6.3.14	24'161'069	22'723'504
TOTAL DES PASSIFS		107'167'426	106'833'211

3 Compte d'exploitation, recettes

en CHF

Annexe

2022

2023

RECETTES DES ACTIVITÉS EN SUISSE

Contributions/dons du domaine ecclésial		1'986'155	1'971'209
Dons et legs de particuliers		971'253	884'367
Recettes de prestations	6.4.1	25'017'088	33'545'558
Confédération		-16'955	0
Cantons et communes		7'474'971	8'195'427
Fondations		1'397'564	1'604'723
Contributions de diverses organisations		579'330	478'823
Contributions et dons du domaine institutionnel		34'451'998	43'824'531
Total des recettes des activités en Suisse		37'409'406	46'680'108

RECETTES DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER (hors aide humanitaire)

Églises cantonales et paroisses		3'544'161	3'724'569
Pain pour le prochain		-6'093	0
Autres organisations ecclésiastiques		462'290	578'342
Divers		139'414	124'966
Contributions/dons du domaine ecclésial		4'139'772	4'427'877
Dons et legs de particuliers		3'840'735	4'097'660
Confédération	6.4.2	10'235'131	13'698'712
Cantons et communes		1'236'498	1'428'765
Fondations		3'973'765	3'770'446
Contributions de diverses organisations		4'042'446	3'911'628
Contributions et dons du domaine institutionnel		19'487'840	22'809'551
Divers		62'326	151'117
Total des recettes des activités à l'étranger (hors aide humanitaire)		27'530'673	31'486'204

RECETTES DE L'AIDE HUMANITAIRE

Églises cantonales et paroisses		2'373'608	1'329'298
Autres organisations ecclésiastiques		0	265'638
Divers		98'043	50'007
Contributions/dons du domaine ecclésial		2'471'651	1'644'942
Dons et legs de particuliers		4'865'350	2'493'760
Chaîne du Bonheur		2'677'088	6'131'713
Confédération	6.4.2	1'068'532	1'715'741
Cantons et communes		575'253	699'558
Fondations		1'637'133	1'194'099
Contributions de diverses organisations		17'693'639	27'824'011
Contributions et dons du domaine institutionnel		23'651'645	37'565'122
Total des recettes de l'aide humanitaire		30'988'647	41'703'825

RECETTES SANS AFFECTATION

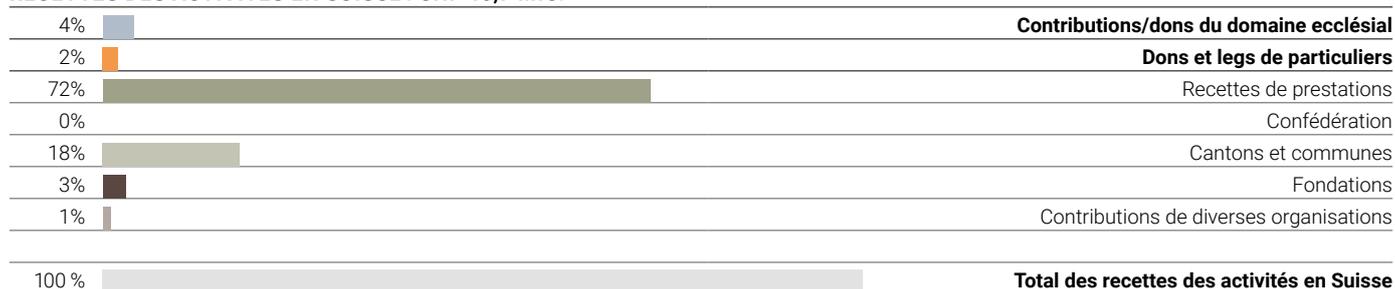
Montants cibles des Églises cantonales	6.4.3	2'183'628	2'205'755
Églises cantonales et paroisses		4'314'724	3'932'074
Particuliers		8'773'455	7'180'876
Legs		1'918'017	3'117'215
Divers		850'541	969'453
Total des recettes sans affectation		18'040'364	17'405'373

TOTAL DES RECETTES/PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

113'969'090

137'275'509

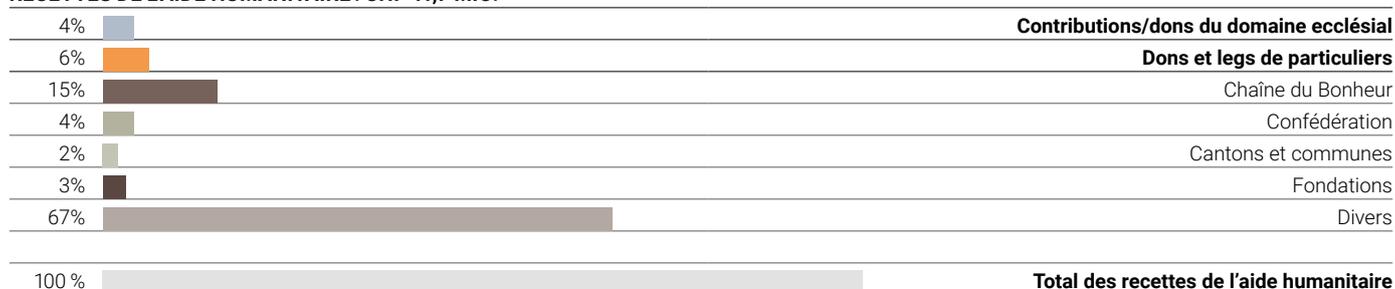
RECETTES DES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 46,7 MIO.



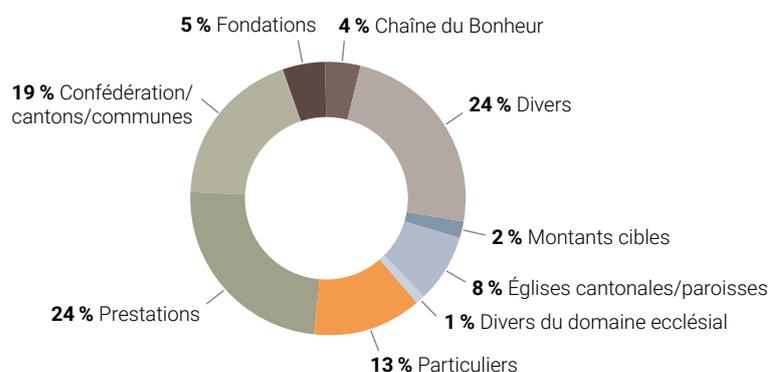
RECETTES DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 31,5 MIO. (hors aide humanitaire)



RECETTES DE L'AIDE HUMANITAIRE : CHF 41,7 MIO.



RECETTES TOTALES : CHF 137,3 MIO.



3 Compte d'exploitation, dépenses

en CHF

Annexe

2022

2023

DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS EN SUISSE

Conseil et représentation juridiques pour requérant-e-s d'asile	10'437'722	0
Divers projets de plaidoyer pour personnes socialement défavorisées	1'365'095	0
Plaidoyer en faveur des personnes socialement défavorisées	11'802'817	0
Insertion professionnelle	3'792'785	0
Structure au quotidien et rencontres	3'214'268	0
Accompagnement au logement	2'563'282	0
Langue	2'881'556	0
Interprétariat communautaire et médiation interculturelle	5'011'384	0
Petite enfance et formation parentale	71'232	0
Âge et migration	1'130'687	0
Intégration sociale	18'665'195	0
Divers projets/contributions à des projets	1'429'253	0
Total des dépenses pour les projets en Suisse	31'897'265	0
Suivi des projets et travail de fond	2'338'006	0
Représentation et conseil juridiques	0	18'747'659
Asile et migration	0	18'747'659
Intégration et emploi	0	5'964'263
Vivre-ensemble et participation	0	9'180'273
Formation et développement des compétences linguistiques	0	4'253'006
Interprétariat communautaire	0	4'856'167
Inclusion	0	24'253'709
Autres	0	187'347
Total des dépenses pour les projets en Suisse	0	43'188'714
Suivi des projets et travail de fond	0	2'739'410
Total des dépenses pour les activités en Suisse	34'235'270	45'928'124

DÉPENSES POUR LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION

Engagement en matière de politique de développement et de politique sociale	2'484'459	2'698'755
Information et sensibilisation	1'980'211	2'557'476
Total des dépenses pour la sensibilisation et la mobilisation	4'464'670	5'256'231

DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

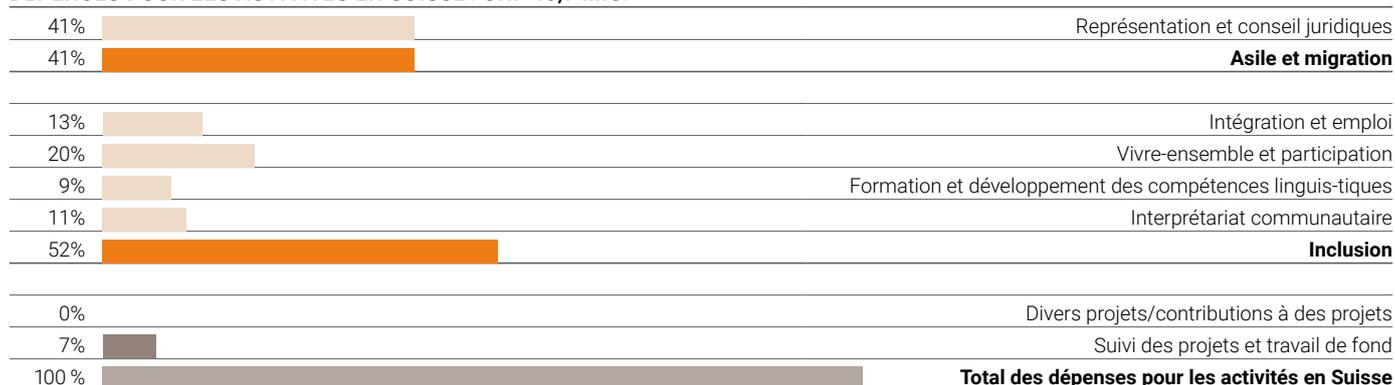
Coopération au développement	17'804'299	22'622'750
Collaboration avec les Églises	2'262'069	2'055'321
Total des dépenses pour les projets à l'étranger (hors aide humanitaire)	20'066'368	24'678'071
Projets et réseaux internationaux	1'461'211	2'223'858
Suivi des projets et travail de fond	2'690'186	3'243'935
Total des dépenses pour les activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	24'217'766	30'145'864
Projets d'aide humanitaire	29'260'679	43'260'625
Projets et réseaux internationaux	0	62'653
Suivi des projets et travail de fond	1'057'692	1'558'271
Total des dépenses pour l'aide humanitaire	30'318'372	44'881'549
Total des dépenses pour les activités à l'étranger	54'536'137	75'027'413
Total des dépenses pour les activités des projets	93'236'078	126'211'768

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

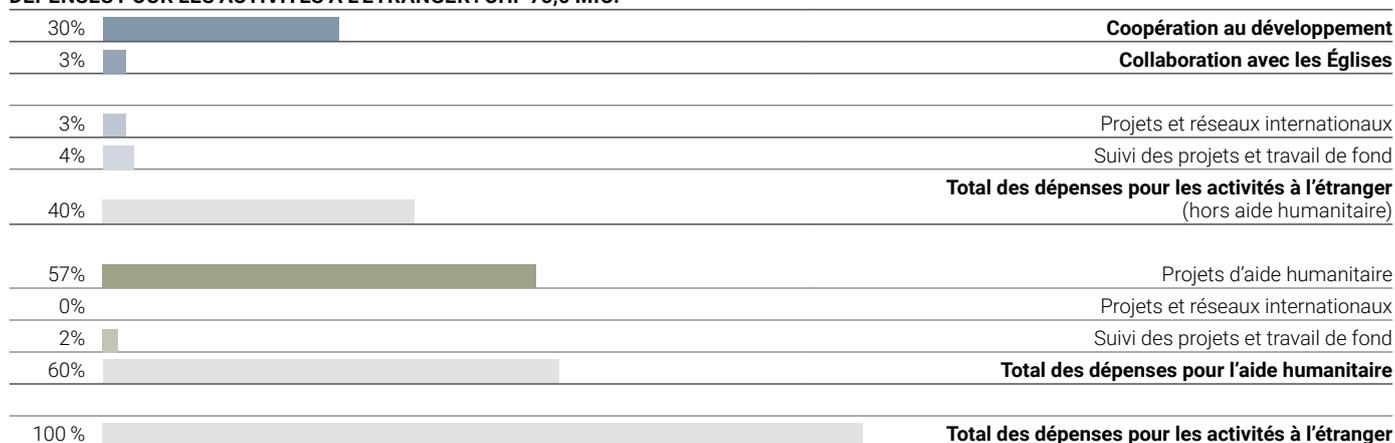
Administration centrale		5'963'113	4'033'177
Communication et frais généraux de publicité (dépenses nettes)	6.4.4	4'589'569	3'263'363
Recherche de fonds (dépenses nettes)	6.4.5	4'334'079	4'982'521
Total administration et communication	6.4.6	14'886'762	12'279'061

TOTAL DES DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS	108'122'839	138'490'829
---	--------------------	--------------------

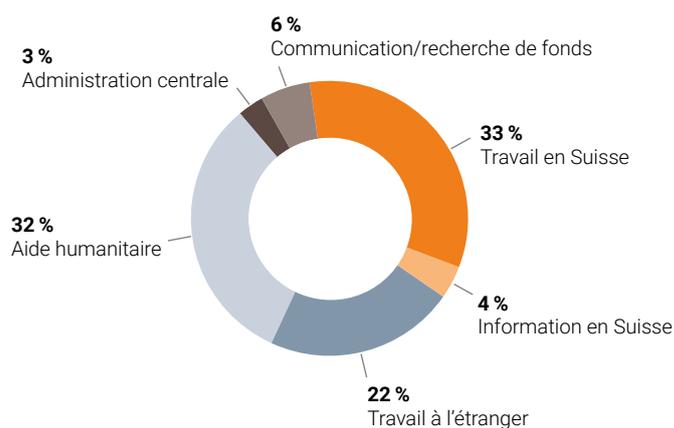
DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS EN SUISSE : CHF 45,9 MIO.



DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER : CHF 75,0 MIO.



TOTAL DES DÉPENSES LIÉES À L'APPORT DE PRESTATIONS : CHF 138,5 MIO.



3 Compte d'exploitation, résultat

en CHF	Annexe	2022	2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		5'846'250	-1'215'320
Produits financiers des placements de capitaux	6.4.7	937'393	1'107'481
Charges financières liées aux placements de capitaux	6.4.7	-5'447'837	-539'024
Résultat immobilier	6.4.8	153'654	139'066
Charges et produits extraordinaires, uniques ou hors période	6.4.9	0	-1'210'245
RÉSULTAT AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS		1'489'460	-1'718'040
Variation des fonds (hausse -/baisse +)		-5'255'600	-55'438
Total de la variation des fonds		-5'255'600	-55'438
RÉSULTAT ANNUEL (AVANT VARIATION DU CAPITAL DE L'ORGANISATION)		-3'766'139	-1'773'479
Variation du capital lié (attribution -/prélèvement +)	6.4.9 + 6.4.10	707'451	1'030'714
Variation du capital libre (attribution -/prélèvement +)		3'058'689	742'765
		0	0

4 Flux de trésorerie au 31 décembre

en CHF

2022

2023

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Résultat de l'exercice (avant attribution au capital de l'organisation)	-3'766'139	-1'773'479
Variation du capital des fonds	5'255'600	55'438
Amortissement des immobilisations corporelles/immobilisations incorporelles	476'278	530'542
Recettes générées par la vente de biens immobiliers affectés	0	0
Provisions (constitution +/dissolution -)	-59'909	-55'563
Autres dépenses (+)/recettes (-) sans conséquence sur la trésorerie	0	326'493
Titres (augmentation -/diminution +)	3'324'136	-867'867
Créances (augmentation -/diminution +)	-6'821'600	-206'412
Actifs transitoires (augmentation -/diminution +)	-3'206'165	-563'532
Engagements provenant de livraisons et de prestations (augmentation +/diminution -)	4'688'294	1'948'170
Autres engagements (augmentation +/diminution -)	-200'546	-817'033
Engagements à long terme	-1'000'000	0
Passifs transitoires (augmentation +/diminution -)	10'032'944	-27'661
Ajustement de la valeur des placements financiers	0	703'381

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (cashflow)

8'722'891

-747'523

FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Investissements en placements financiers	-1'091'959	-1'290'506
Investissements en immobilisations corporelles	-262'637	-534'899
Investissements en immobilisations incorporelles	0	-146'381
Désinvestissements en placements financiers	399'712	294'965
Désinvestissements en immobilisations corporelles	0	0
Désinvestissements en immobilisations incorporelles	41'652	0

Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

-913'232

-1'676'821

VARIATION DES LIQUIDITÉS

7'809'659

-2'424'344

Situation initiale des liquidités du flux de trésorerie (01.01)	40'388'719	48'198'377
Situation à la clôture des liquidités du flux de trésorerie (31.12)	48'198'377	45'774'033

VÉRIFICATION DE LA VARIATION DES LIQUIDITÉS

7'809'659

-2'424'344

Composition des liquidités du flux de trésorerie : voir annexe 6.3.1
Méthode appliquée : mode de calcul indirect

5 Tableau de variation du capital

Capital des fonds	Situation au	Entrées	Sorties	Transferts internes ¹	Situation au
en CHF	01.01.2023	2023	2023	2023	31.12.2023
ÉTRANGER					
Étranger (hors aide humanitaire)	24'294'569	31'722'635	-33'781'822	-70'890	22'164'496
Fonds des projets en Europe	1'803'256	4'285'745	-5'075'921	-184'143	828'938
Fonds des projets en Afrique	1'206'502	7'601'523	-8'175'908	0	632'116
Fonds des projets en Asie	471'956	4'575'315	-2'953'039	-566'768	1'527'464
Fonds des projets en Amérique latine	923'304	1'666'992	-2'460'858	110	129'548
Fonds des projets de parrainage	984'405	176'968	-637'865	0	523'508
Fonds d'organisations (Pain pour le prochain, etc.)	207'697	890'852	-864'016	0	234'534
Fonds DDC de contribution aux programmes, dont part aide humanitaire	0	8'000'000	-8'000'000	0	0
Fonds thématiques (paix, santé, lèpre/sida, etc.)	4'295'451	254'193	-860'993	0	3'688'652
Fonds politique de dév. et conseil thémat. Agenda 2030	823'771	680'254	-779'800	500'000	1'224'225
Fonds politique de dév. et conseil thémat. gestion éthique	172'998	43'088	-215'624	0	463
Fonds politique de dév. et conseil thémat. droit à l'alimentation	305'372	502'664	-667'496	0	140'539
Fonds des activités générales à l'étranger	13'099'857	2'868'167	-2'913'430	179'911	13'234'510
Fonds de la fondation HEKS/EPER Romania Foundation pour la coopération au développement		176'873	-176'873	0	0
Aide humanitaire à l'étranger	11'133'398	41'467'364	-42'841'291	570'890	10'330'361
Fonds d'organisations (Chaîne du Bonheur)	49'621	5'866'713	-5'872'206	-110	44'018
Fonds de la fondation HEKS/EPER Romania Foundation pour l'aide humanitaire	0	4'814'753	-4'813'792	0	961
Fonds aide humanitaire à l'étranger	11'083'777	30'785'898	-32'155'294	571'000	10'285'381
Total des fonds pour l'étranger	35'427'966	73'189'999	-76'623'113	500'000	32'494'857
SUISSE					
Fonds des projets en Suisse issus de dons	2'801'544	2'348'416	-1'961'071	0	3'188'889
Fonds Suisse et sièges	15'541'094	1'044'167	1'490'345	0	18'075'607
Fonds des projets en Suisse issus de contributions (anciennement fonds d'organisations et des pouvoirs publics)	529'198	9'741'967	-9'675'271	0	595'895
Total des fonds pour la Suisse	18'871'836	13'134'550	-10'145'997	0	21'860'390
CAPITAL DES FONDS AVEC AFFECTATION	54'299'805	86'324'549	-86'769'110	500'000	54'355'247
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de la fondation	300'000	0	0	0	300'000
Report des bénéficiaires Roumanie					335'915
Capital libre	15'937'356	527'990	-770'756	-500'000	15'194'591
Capital lié					
Projets de développement stratégiques de toute l'organisation ²	1'210'245	0	-1'210'245	0	0
Réserve stratégique	0	0	0	0	0
Réserve de fluctuation de valeurs des titres	6'713'469	179'531	0	0	6'893'000
CAPITAL DE L'ORGANISATION	24'161'069	707'521	-1'981'000	-500'000	22'723'506
Augmentation (résultat annuel)					-1'437'564

Le tableau de variation du capital présente l'évolution de chaque groupe de fonds et de chaque composante du capital libre, répartis selon les facteurs « Entrées », « Sorties » et « Transferts internes » (voir commentaire à l'annexe 6.3.12).

1) Les transferts internes de plus de CHF 50'000 doivent être approuvés par le Groupe de direction. Cela peut s'avérer nécessaire si un projet reçoit un financement anticipé ou excessif. Les fonds sont prioritairement transférés à un projet de suivi ou, à défaut, à un projet similaire d'un point de vue géographique et/ou thématique.

2) Engagements conditionnels : au printemps 2019, l'Administration fédérale des contributions a effectué un contrôle TVA des années 2014 à 2018 chez Pain pour le prochain. Selon les conclusions de ce contrôle, en pratique, Pain pour le prochain ne peut plus déduire l'impôt anticipé. À la suite de la décision négative du Tribunal administratif fédéral et après concertation avec des conseillères et des conseillers spécialistes de la TVA de KPMG et de BDO, le Groupe de direction de l'EPER a décidé d'accepter cette décision et de ne pas recourir contre le jugement devant le Tribunal fédéral.

6 Annexe aux comptes annuels

6.1 BASES DE LA PRÉSENTATION DES COMPTES

Bases de la présentation des comptes

La présentation des comptes de l'Entraide Protestante Suisse (EPER) est conforme aux recommandations relatives à la présentation des comptes (normes Swiss GAAP RPC 21), à la législation suisse, à ses statuts et aux normes Zewo. Les comptes annuels présentent un reflet fidèle de la fortune, des finances et des revenus. Ils sont exprimés en francs suisses. L'EPER est une fondation de droit suisse.

Organisation de la présentation des comptes

Les comités cantonaux de l'EPER sont subordonnés aux Églises membres de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) ; par conséquent, leurs comptes ne sont pas consolidés. Les bureaux de coordination de l'EPER dans les pays d'intervention qui ne sont pas des entités juridiques distinctes sont entièrement intégrés dans les comptes individuels de l'EPER. Les transactions avec les bureaux de coordination qui sont des entités juridiques distinctes sont présentées dans les comptes individuels comme des transactions avec des filiales. C'est notamment le cas, en 2023, pour la fondation HEKS/EPER Romania Foundation.

Organisations et personnes proches

Sont considérées comme proches les personnes suivantes : membres actuels et anciens membres du Conseil de Fondation et du Groupe de direction, de même que les organisations contrôlées par des membres du Conseil de Fondation ou du Groupe de direction. Sont considérées comme proches les organisations suivantes : EERS, Alliance Sud et la fondation de prévoyance du personnel de l'EPER. Il n'y a pas eu de transaction contraire aux conditions usuelles du marché.

6.2 PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN ET D'ÉVALUATION

Recettes/revenus d'exploitation

Les dons et les legs sont pris en compte après réception du paiement, les recettes issues des prestations et les contributions des institutions aux projets sont délimitées pour chaque exercice après fourniture de la prestation.

Dépenses

Les dépenses sont délimitées par exercice et par prestation. Les prestations non encore fournies par les organisations partenaires de la Division Coopération internationale sont provisionnées à l'actif du bilan pour être réutilisées à la période comptable suivante.

Administration et communication

Les charges d'administration et de communication sont calculées dans le compte d'exploitation selon le principe de la structure par centre de coûts. Au point 6.4.6, les calculs selon la méthodologie Zewo suivent aussi cette méthode.

Titres cotés en bourse

Les titres sont inscrits au bilan à la valeur du cours du jour.

Immobilisations

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées sur la base des frais d'acquisition minorés des amortissements. La limite d'activation est de CHF 3'000¹. L'amortissement est linéaire sur la durée suivante :

Terrains et bâtiments :

50 ans, jusqu'à valeur foncière minimale

Aménagements locatifs des locaux situés

à la Seminarstrasse 28, à Zurich :

15 ans, ou jusqu'à la fin du bail

Autres aménagements locatifs :

5 ans, ou jusqu'à fin du bail

Autres immobilisations corporelles¹/immobilisations incorporelles :

2 à 5 ans

¹) Les immobilisations corporelles dans les bureaux de coordination à l'étranger sont en partie soumises à des prescriptions locales, spécifiques au pays ; la méthode d'amortissement directe leur est parfois appliquée.

Placements financiers

Les placements financiers incluent les participations ou parts dans des projets à responsabilité partagée, les participations dans des filiales et les prêts à des tiers. Elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition minorée des ajustements de valeur nécessaires.

Provisions et ajustements de valeur

Des provisions sont constituées pour les engagements juridiques et effectifs existants ou attendus. Le montant des provisions se fonde sur l'évaluation du Conseil de fondation et correspond aux dépenses futures escomptées à la date de clôture du bilan. Les ajustements de valeur sont constitués pour tous les risques identifiables et figurent dans les actifs, sous un poste correctif.

Autres actifs/autres capitaux étrangers à court et long termes

Sauf indication contraire, le bilan des autres capitaux étrangers à court et long termes est établi sur la base des valeurs nominales, minorées des éventuels ajustements de valeur requis.

Institutions de prévoyance

Un plan de prévoyance sous le régime de la primauté existe auprès d'une fondation collective indépendante de prévoyance professionnelle. Les charges totales de prévoyance de l'employeur se limitent aux cotisations selon le point 6.3.15 – Institutions de prévoyance. Lors de l'établissement des comptes annuels, la fondation collective présentait un taux de couverture positif d'après un bilan non audité.

La fondation de prévoyance patronale du personnel est une fondation qui offre ses prestations uniquement aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'EPER. La fondation EPER n'a aucun droit à des surdotations ni à aucune autre prestation de la fondation de prévoyance patronale du personnel.

Selon les estimations de l'EPER, au 31.12.2023, aucun bénéfice ne découle de surdotations des deux fondations. Il n'existe aucune réserve de cotisations d'employeur.

6.3 EXPLICATIONS DU BILAN

6.3.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les encaisses, les avoirs de chèques postaux, les avoirs bancaires.

6.3.2 Titres cotés en bourse en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Obligations en CHF	9'510'885	13'048'360
Obligations en devises étrangères	6'575'218	2'397'540
Actions Suisse et étranger	12'535'902	14'290'527
Titres valeurs mobilières	356'177	0
Titres placements alternatifs	2'452'426	2'562'048
Total	31'430'608	32'298'475

Le placement des titres est soumis à un règlement de placement conforme à la charte et aux principes de l'EPER. Les placements sont effectués sur la base de l'approche de durabilité de la Banque J. Safra Sarasin et de la

Banque Alternative Suisse, qui prend en compte aussi bien un rating d'entreprises qu'un rating de branche. Le respect de ce règlement est contrôlé par la Commission des finances du Conseil de fondation.

Produits dérivés	31.12.2022	31.12.2023
Valeur de contrat et valeur nominale	6'248'725	4'703'287
Valeurs de remplacement positives	0	154'543
Valeurs de remplacement négatives	0	10'925

Pour couvrir les risques de change liés aux titres en devises étrangères, l'EPER a effectué des opérations de couverture de change. Les instruments dérivés ouverts ont été saisis à la valeur du marché au 31.12.2023 et inscrits au bilan sous les créances restantes ou les engagements à court terme.

Les plus (moins)-values des dérivés pour couvrir les opérations de base seront comptabilisées de manière similaire à l'opération correspondante dans le compte de résultat.

6.3.3 Créances en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Créances sur livraisons, prestations et engagements	9'369'414	12'874'109
Corrections de valeur	-46'200	-46'200
Autres créances à court terme envers des tiers	96'043	86'856
Autres créances à court terme envers des organisations proches	2'945'180	887'783
Autres créances à court terme InterCompany de toute l'EPER	0	0
Autres créances à court terme envers des services de l'État	1'308'987	77'290
Total	13'673'425	13'879'837

Le poste « Créances sur livraisons, prestations et engagements » contient les créances liées à des promesses de soutien de projets de diverses organisations (telles que l'Église évangélique vaudoise, le Secrétariat d'État

aux migrations et les Églises cantonales), ainsi que les créances sur les prestations fournies (dans le cadre de projets).

6.3.4 Immobilisations corporelles en CHF	Bestand	Zugänge	Abgänge	Bestand
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2022	2022	2022	31.12.2022
Terrains et bâtiments	5'424'085	18'000	0	5'442'085
Investissements dans des objets locatifs	1'697'472	16'736	0	1'714'208
Autres immobilisations corporelles	1'296'413	0	0	1'296'413
Total	8'417'969	34'736	0	8'452'706
Amortissements cumulés				
Terrains et bâtiments	-1'434'652	-96'662	0	-1'531'314
Investissements dans des objets locatifs	-1'160'706	-96'649	0	-1'257'355
Autres immobilisations corporelles	-1'127'200	-67'551	0	-1'194'750
Total	-3'722'557	-260'862	0	-3'983'419
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger ¹	203'784	227'901	-79'890	351'795
Total	203'784	227'901	-79'890	351'795
Valeur comptable nette	4'899'198	262'637	-340'752	4'821'080
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2023	2023	2023	31.12.2023
Terrains et bâtiments	5'442'085	9'947	0	5'452'032
Investissements dans des objets locatifs	1'714'208	116'073	0	1'830'281
Autres immobilisations corporelles	1'296'413	416'724	-767'752 ¹	945'384
Total	8'452'706	542'744	-767'752	8'227'697
Amortissements cumulés				
Terrains et bâtiments	-1'531'314	-96'662	0	-1'627'977
Investissements dans des objets locatifs	-1'257'355	-91'205	0	-1'348'559
Autres immobilisations corporelles	-1'194'750	-62'336	767'752 ¹	-489'334
Total	-3'983'418	-250'203	767'752	-3'465'870
Immobilisations corporelles de bureaux de coordination à l'étranger ¹	351'795	0	-101'288	250'507
Total	351'795	0	-101'288	250'507
Valeur comptable nette	4'821'083	0	-101'288	5'012'335

¹⁾ Sur instruction de BDO lors de la révision intermédiaire, les immobilisations qui n'étaient plus utilisées, leurs valeurs et les corrections de valeur ont été supprimées.

6.3.5 Placements financiers en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Participations/parts dans des projets à responsabilité partagée :		
- Texaid-Textilverwertungs-Aktiengesellschaft ^{1,3} (125 actions nominatives à val. nom. CHF 1000 = 8,34 %)	1	1
- Genossenschaft Wohnstadt Basel ³ (part sociale CHF 100'000)	100'000	100'000
- Société Coopérative de Développement Ecuménique Oikokredit (part sociale EUR 27'277 + USD 26'525)	62'152	56'666
- claro fair trade AG	16'413	78'349
Total des participations/parts dans des projets à responsabilité partagée	178'565	235'016
Prêts à des tiers ²	2'156'447	2'320'317
Prêts divers à des tiers et cautions	1'007'110	1'048'949
Total des prêts	3'163'556	3'369'266
Total	3'342'123	3'604'283

¹⁾ Les 125 actions nominatives ont été cédées le 30.06.2023. Une participation de CHF 1 est inscrite dans les comptes à titre d'information, car au cours de la période 2023-2026, CHF 626'374,94 seront versés chaque année, soit un total de CHF 1'879'124,82. Ces recettes ne sont pas comptabilisées en 2023 et sont donc intégralement inscrites, y compris la valeur résiduelle (CHF 1), les années suivantes.

²⁾ Prêts accordés à des organisations en Roumanie, au Myanmar, au Kosovo et au Honduras pour le financement de projets de microcrédits et de nouveaux projets participatifs destinés à promouvoir l'agriculture dans différents pays.

³⁾ Évalué à la valeur d'acquisition, moins les ajustements de valeur nécessaires.

6.3.6 Immobilisations incorporelles en CHF	Bestand	Zugänge	Abgänge	Bestand
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2022			31.12.2022
Immobilisations incorporelles	1'759'353	0	-41'652	1'717'701
Amortissements cumulés				
Immobilisations incorporelles	-1'326'742	-135'526	0	-1'462'268
Valeur comptable nette	432'610	-135'526	-41'652	255'433
Valeurs d'acquisition ou valeurs brutes actuelles	1.1.2023			31.12.2023
Immobilisations incorporelles	1'717'701	146'381	0	1'864'082
Amortissements cumulés				
Immobilisations incorporelles	-1'462'268	-147'478	0	-1'609'806
Valeur comptable nette	255'433	-1'096	0	254'337

6.3.8 Autres engagements à court terme en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Engagements envers des services de l'État et des assurances sociales	6'015'664	5'831'756
Autres engagements	824'221	191'096
Total	6'839'885	6'022'852

6.3.9 Passifs de régularisation en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Régularisations sur soldes de congés/heures supplémentaires	1'458'168	2'132'434
Autres passifs de régularisation ¹	13'274'655	12'572'728
Total	14'732'823	14'705'161

¹) Revenus reçus pour l'année suivante (notamment DDC, voir 6.4.2).

6.3.11 Provisions en CHF	Situation 1.1.2023	Constitution	Utilisation	Dissolution	Situation 31.12.2023
Provisions pour locations ¹	146'218	0	0	0	146'218
Provisions pour les obligations de pension en faveur du personnel des bureaux de coordination à l'étranger	785'238	144'419	-199'982	0	729'675
Total	931'456	144'419	-199'982	0	875'893

¹) Les provisions pour locations sont prévues pour des dommages et des frais de remise en état.

6.3.12 Capital des fonds affectés en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Capital des fonds affectés	54'299'808	54'355'247
Total	54'299'808	54'355'247

L'EPER utilise les fonds conformément au but défini, qu'il s'agisse de projets précis ou de domaines d'activités. L'affectation des dons a pour conséquence que ceux-ci ne sont souvent pas utilisés la même année. En moyenne, ils restent 9 à 12 mois dans un fonds avant d'être affectés.

En outre, les fonds contiennent aussi des legs importants qui sont liés à une condition d'utilisation sur une large durée. Un registre sur l'état et l'utilisation des dons affectés est tenu pour plus de 300 fonds. Une synthèse de ces fonds apparaît en page 10, à la rubrique « Tableau de variation du capital ».

6.3.13 Capital lié en CHF	31.12.2022	31.12.2023
Réserve stratégique	1'210'245 ¹	0
Réserve de fluctuation de titre ²	6'713'469	6'893'000
Total	7'923'713	6'893'000

¹) Pour les dissolutions de réserves stratégiques, voir le point 2) page 10.

²) L'EPER a créé une réserve pour les fluctuations de valeurs de titres afin de compenser les variations de cours des actifs immobilisés. Les dons ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve.

Ordre de grandeur cible et calcul de la réserve de fluctuation de titres	31.12.2022	31.12.2023
10 % sur les obligations en CHF	950'802	1'304'000
15 % sur les obligations en devises étrangères	986'283	360'000
30 % sur les actions	3'933'803	4'287'000
30 % sur les placements alternatifs	0	769'000
5 % sur l'immobilier	842'581	173'000
Total de l'ordre de grandeur cible	6'713'469	6'893'000
Excédent de la réserve +/déficit de la réserve -	0	0
Réserve de fluctuation de titres existante en % de la situation du portefeuille de titres	21.4%	21.3%

6.3.14 Données concernant le capital de l'organisation

L'EPER est passée au 1^{er} janvier 2004 du statut d'association à celui de fondation de droit suisse dotée d'un capital de fondation de CHF 200'000. Le capital de fondation a été versé par l'EERS, Berne.

Les excédents de charges et de produits sont comptabilisés avec le capital libre. À la suite de la fusion avec Pain pour le prochain, les CHF 100'000 apportés ont été ajoutés au capital de la fondation, qui s'élève désormais à CHF 300'000.

6.3.15 Institutions de prévoyance en CHF

Bénéfice financier/ engagement financier et coûts de prévoyance	Sur/sous-dotation ¹		Part financière de l'organisation	Modification p. r. à l'année précédente	Montants limités à l'année en cours	Coûts de prévoyance	
	31.12.2023	31.12.2022				2022	2023
Institution de prévoyance	0	0	0	0	3'512'978	2'927'720	3'512'978
Fonds de prévoyance patronale	-4'484	-4'484	0	4'485	0	0	1

¹) Dernier bilan disponible révisé de la Fondation Abendrot et de la fondation de prévoyance patronale au 31.12.2021.

6.4 EXPLICATIONS CONCERNANT LE COMPTE D'EXPLOITATION

L'EPER n'a pas reçu de dons en nature significatifs durant l'année sous revue.

6.4.1 Recettes issues de projets de prestations en CHF

Dans le cadre de sa Stratégie 2023–2027, l'EPER met l'accent sur ses thèmes prioritaires « asile et migration » et « inclusion » dans ses activités en Suisse. Le tableau ci-dessous présente les recettes des prestations réparties par thème prioritaire stratégique et par siège.

Recettes de prestations 2023

	Total 2022	Siège d'Argovie/ Soleure	Siège des deux Bâle	Siège de Berne	Siège de Suisse orientale	Siège de Zurich/ Schaffhouse	Siège romand	Suisse entière ¹	Total 2023
Asile et migration	11'071'321	775'696	82'886	0	764'216	945'788	481'977	15'245'297	18'295'860
Représentation et conseil juridiques	11'071'321	775'696	82'886	0	764'216	945'788	481'977	15'245'297	18'295'860
Inclusion	13'156'190	2'141'251	1'106'480	682'585	1'478'387	2'938'502	2'034'814	4'867'688	15'249'708
Intégration et emploi	2'441'467	86'201	7'067	50'551	198'628	523'275	2'005'033	0	2'870'755
Vivre-ensemble et participation	5'124'744	2'055'050	1'064'422	57'745	162'259	2'415'227	2'008	0	5'756'712
Formation et développement des compétences linguistiques	1'499'082	0	34'991	574'289	1'117'501	0	27'773	0	1'754'553
Interprétariat communautaire	4'090'898	0	0	0	0	0	0	4'867'688	4'867'688
Autres	0	0	0	0	300	0	0	0	300
Suivi des projets et travail de fond		0	-300	0	0	0	-10	0	-310
Recettes totales des activités en Suisse	25'017'088	2'916'947	1'189'066	682'585	2'242'904	3'884'290	2'516'781	20'112'984	33'545'558

1) Y compris programmes interrégionaux.

6.4.2 Contributions de la Confédération au travail à l'étranger en CHF**2022****2023****Contributions de la Confédération**

Contribution de la DDC aux programmes	7'680'000	8'000'000
Mandats DDC et contributions aux projets coop. dév.	2'854'796	5'698'712
Mandats DDC et contributions aux projets AH	1'236'272	1'715'741
Total des contributions financières de la Confédération ¹	11'771'068	15'414'453

Contributions de donatrices et de donateurs institutionnels > CHF 500'000

ACT Alliance	890'898	2'704'381
Affaires étrangères du Liechtenstein	200'000	0
Bread for the World	868'955	711'936
CARE	1'230'827	1'780'900
Chaîne du Bonheur	0	6'131'713
Christian Aid	3'407'506	1'173'310
Diakonie Austria	0	1'282'749
EEA / Norway Grants	136'360	0
Union européenne ²	3'752'923	4'053'849
International Organization for Migration Bangladesh	0	650'559
Ministère danois des affaires étrangères – Danida	322'735	0
Norwegian Church Aid	1'848'347	4'790'665
Oxfam Novib	611'303	0
Tavola Valdese	0	547'520
Agences de l'ONU	3'309'784	0
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires	0	1'395'037
Programme des Nations Unies pour le développement République démocratique du Congo	0	1'149'905
Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés Roumanie	0	730'849
UNICEF Venezuela	0	680'531
Gouvernement américain ²	3'237'881	7'282'676
Total des contributions financières de donatrices et de donateurs institutionnels	19'817'519	35'066'578

¹⁾ Toutes les contributions ont été délimitées par période comptable en fonction de l'avancement de la mise en œuvre des projets concernés. Au 31.12.2023, les actifs de régularisation pour les contributions de la Confédération s'élevaient à CHF 300'000 (2022: CHF 0), et les passifs de régularisation à CHF 2'534'171 (2022: CHF 3'426'960).

²⁾ Comprend des contributions directes et indirectes.

6.4.3 Montants cibles des Églises cantonales en CHF**2022****2023**

Montants cibles des Églises cantonales selon le compte d'exploitation	2'183'628	2'205'755
Total	2'183'628	2'205'755

6.4.4 Communication et frais généraux de publicité (dépendances nettes) en CHF	2022	2023
Communication et frais généraux de publicité	4'589'569	3'263'363
Total	4'589'569	3'263'363

6.4.5 Recherche de fonds (dépendances nettes) en CHF	2022	2023
Recherche de fonds	4'334'079	4'982'521
Total net ¹	4'334'079	4'982'521

Durant l'exercice en question, l'organisation a eu recours à des conditions spéciales usuelles à la branche.

1) Les dépenses en recherche de fonds sont calculées selon les critères Zewo.

6.4.6 Administration et communication en CHF	2022	2023
Frais administratifs selon les critères Zewo ¹	14'886'762	12'279'061
En % des dépenses totales	13.8%	8.9%

6.4.7 Résultat financier sur le produit de la fortune en CHF	2022	2023
Produit financier		
Produit sur actions	462'436	589'149
Produit sur obligations	221'099	0
Autres produits sur intérêts	3'181	3'161
Différences de cours sur actions (bénéfices réalisés et non réalisés)	0	458'134
Autres produits financiers	213'255	52'426
Produits divers	37'422	4'611
Total	937'393	1'107'481
Charges financières		
Charges financières	-343'969	-160'330
Différences de cours sur actions (pertes réalisées et non réalisées)	-5'061'401	0
Autres charges financières	-27'793	-378'694
Total	-5'433'163	-539'024
Résultat financier net	-4'495'770	568'457

6.4.8 Résultat immobilier en CHF	2022	2023
Produit immobilier	299'501	300'293
Charges immobilières	-72'357	-64'565
Amortissements sur terrains et bâtiments (voir 6.3.4)	-96'662	-96'662
Allocation de biens immobiliers affectés à l'aide humanitaire	23'172	0
Total	153'654	139'066

6.4.9 Charges/produits exceptionnels en CHF	2022	2023
Dissolution du débiteur TVA après la décision négative du Tribunal administratif fédéral (ex Pain pour le prochain) du 06.10.2023 en ce qui concerne la déduction de l'impôt anticipé 2013–2018	0	-1'210'245
Total	0	-1'210'245

6.4.10 Variation de la réserve de fluctuation de titres en CHF	2022	2023
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue du résultat annuel	707'451	-179'531
Réserve de fluctuation de valeurs sur titres issue des fonds libres	0	0
Total	707'451	-179'531

L'EPER a créé une réserve pour les fluctuations de valeurs de titres afin de compenser les variations de cours des actifs immobilisés. Les dons ne peuvent pas être utilisés pour constituer cette réserve (voir 6.3.13 pour ordre de grandeur cible et calcul).

6.5 AUTRES DONNÉES

Toutes les données sont en CHF	2022	2023
Cautionnement et obligations de garantie	p.m.	p.m.
Cautionnement solidaire lié aux participations aux sociétés simples suivantes : Convention d'assurance de prêt de plus de CHF 200'000 de rang postérieur		
Leasing/engagements de loyers		
Il n'existe pas d'engagement de leasing. Les engagements de loyer qui ne peuvent pas expirer ou être résiliés au cours des 12 prochains mois s'élèvent à CHF 4'806'857 (année précédente : CHF 4'641'604). CHF 2'248'839 arrivent à échéance en 2024, CHF 4'106'886 dans un délai d'un à cinq ans et CHF 0 dans plus de cinq ans.		
Droits de gage		
Les immobilisations corporelles sont libres de tout droit de gage.		
Engagements envers des fonds de prévoyance	79'567	0
Total des amortissements	476'278	424'817
Charges du personnel	46'544'627	60'188'805
dont contributions de prévoyance professionnelle	2'927'720	3'512'978
Indemnités du Conseil de fondation	57'950	74'552
dont au président (honoraires et jetons de présence)	22'500	22'865
Indemnités de la direction (dont contributions patronales)	1'004'045	1'038'614
dont contributions patronales	178'495	202'668
Dédommagement du directeur	160'223	175'820
Honoraires de l'organe de révision		
Prestations en matière de révision liées à l'examen des comptes annuels	64'620	64'620
Travail bénévole		
Heures de travail bénévole fournies	82'870	75'393
dont pour la Campagne œcuménique	71'400	62'000
Organisations proches		
Organisation	Transaction	
Alliance Sud	Montant acquitté	370'000
ACT Alliance	Montant acquitté	56'250
Act Alliance EU	Montant acquitté	41'800
Conseil œcuménique des Églises	Montant acquitté	125'317
fairunterwegs	Montant acquitté	15'000
artlink	Montant acquitté	0
humanrights.ch	Montant acquitté	24'900

Représentation dans des comités

L'EPER est membre d'organisations nationales et internationales.

Membre de :

- ACT Alliance
- ACT Alliance EU
- AGUASAN
- Alliance Sud
- BEAM Exchange
- Blue Community Network
- Chrétien.ne.s pour la protection du climat
- CHS Alliance
- cinfo
- Climate Land Ambition and Rights Alliance (CLARA)
- DEval
- Diaconie Suisse
- Réseau œcuménique de l'eau
- Commission fédérale des migrations
- Eurodiaconia
- Femmes protestantes en Suisse
- fairunterwegs
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Forum pour les droits humains en Israël/Palestine
- Global Interagency Security Forum (GISF)
- Réseau mondial pour le droit à l'alimentation et à la nutrition
- humanrights.ch
- International Land Coalition (ILC)
- INTERPRET
- Communauté de travail interreligieuse en Suisse (IRAS COTIS)
- Alliance Climatique Suisse
- Association suisse pour la protection du climat
- La plateforme suisse de promotion de la paix (KOFF)
- Coalition Mercosur
- Forum national âge et migration
- Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- NPO Finanzforum

- Coalition suisse sur l'huile de palme
- Plateforme Agenda 2030
- Plateforme sans-papiers Suisse
- proFonds
- Société suisse d'évaluation (SEVAL)
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR)
- Coalition pour des multinationales responsables
- Coalition suisse pour le droit aux semences
- Alliance suisse contre les SLAPP
- Swiss Fair Trade
- Swissfundraising
- Swiss NGO Platform
- Swiss Forum on Rural Advisory Services (SFRAS)
- Swiss Water and Sanitation Consortium (SWSC)
- Swiss Water Partnership (SWP)
- Fondation Max Havelaar
- Transparency International
- Insertion Suisse
- benevol Suisse
- Conseil œcuménique des Églises (COE)
- Zewo

Représentation dans des organisations faitières :

- Alliance Sud, Berne
- Fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse
- Coalition pour des multinationales responsables
- Swissfundraising
- Plateforme Agenda 2030
- INTERPRET
- Forum national âge et migration
- TerrEspoir

Événements depuis la clôture du bilan

Aucun événement n'a eu lieu entre le 31 décembre 2023 et la date d'approbation des présents comptes annuels, qui aurait nécessité une modification des actifs et des passifs de l'EPER au 31 décembre 2023 ou aurait dû être mentionné ici. La publication des présents comptes annuels a été approuvée par le Conseil de fondation le 7 mai 2024.

7 Contributions des Églises

en CHF

Églises soutenant l'EPER 2023	Montant cible régulier	Montants reçus	Montant cible service réfugié-e-s	Montants reçus
Argovie	191'011	191'011	80'724	80'724
Appenzell (AI et AR)	28'548	28'548	12'065	12'065
Bâle-Campagne	110'321	110'321	46'623	46'623
Bâle-Ville	24'810	23'199	10'485	9'801
Berne-Jura-Soleure	625'593	625'593	264'384	50'000
Fribourg	34'442	34'442	14'556	14'556
Genève, Église protestante	26'026	13'013	10'999	5'500
Glaris	13'916	13'916	5'881	5'881
Grisons	76'083	76'083	32'154	32'154
Lucerne	42'763	42'763	18'072	18'072
Neuchâtel	19'985	19'985	8'446	8'446
Nidwald	5'523	5'523	2'334	2'334
Obwald	4'200	4'200	1'775	1'775
Saint-Gall	130'436	130'436	55'124	55'124
Schaffhouse	31'261	31'261	13'211	13'211
Schwyz	25'329	25'329	10'704	10'704
Soleure	18'932	18'932	8'001	8'001
Tessin	102'158	95'000	43'173	20'000
Thurgovie	3'024	0	1'278	0
Uri	1'645	1'645	695	695
Vaud	212'876	0	89'964	32'463
Valais	5'629	5'629	2'379	2'379
Zoug	32'540	32'540	13'752	13'752
Zurich	670'860	676'386	283'516	2'329
Zurich, Église évangélique méthodiste	11'052	0	4'670	0
Total	2'448'963	2'205'755	1'034'965	446'589

Les contributions spécifiques des montants cibles des Églises soutenant l'EPER pour le conseil et la représentation juridiques des personnes requérantes d'asile ainsi que pour le travail d'intégration et les personnes socialement défavorisées sont versées par projet et ne figurent pas dans cette présentation.

8 Rapport de situation

But de l'organisation

Le travail de l'EPER est porté par la vision d'un monde juste, dans lequel la paix règne et la dignité de tous les êtres humains ainsi que les moyens de subsistance naturels sont respectés. Notre objectif est une transition aux niveaux social, économique et politique. L'EPER contribue à améliorer les conditions de vie des personnes en Suisse et à l'étranger et revendique leurs droits. À cette fin, elle sensibilise et mobilise.

Organes

Plus d'informations sur le Conseil de fondation, la Commission d'examen de gestion et l'organigramme dans le rapport annuel en ligne, sur www.eper.ch/rapport-annuel

Postes à temps plein/effectif du personnel

Le nombre de postes en équivalent plein temps était de 392,8 au 31.12.2023.

Analyse des risques

Le Conseil de fondation de l'EPER a émis une directive et des principes de gestion des risques, et chargé la direction d'effectuer une analyse des risques au moins une fois par an. Le système de gestion des risques permet non seulement de reconnaître et d'analyser précocement les risques, mais également de prendre des mesures en conséquence. Le processus d'évaluation des risques exige une saisie et une évaluation systématiques des risques, leur priorisation, l'analyse des influences et la surveillance des mesures afin d'éviter ou de minimiser les risques. Ces derniers sont synthétisés dans une matrice de contrôle des risques.

Autres données

D'autres données ainsi que les éléments constitutifs du rapport de situation et de performance se trouvent dans le rapport annuel en ligne, sur www.eper.ch/rapport-annuel

Toutes les données sont en CHF

DÉPENSES POUR LES ACTIVITÉS EN SUISSE

	Argovie/ Soleure	Deux Bâle	Berne	Suisse orientale	Zurich/ Schaffhouse	Suisse romande	Suisse entière ¹	Total 2023
Asile et migration	1'125'339	518'377	0	1'106'155	1'629'165	975'056	13'393'566	18'747'659
Représentation et conseil juridiques	1'125'339	518'377	0	1'106'155	1'629'165	975'056	13'393'566	18'747'659
Inclusion	2'739'651	2'083'974	5'003'416	3'202'067	3'023'751	3'327'203	4'873'647	24'253'709
Intégration et emploi	218'471	96'409	3'502'871	384'214	471'827	1'290'471	0	5'964'263
Vivre-ensemble et participation	2'521'179	1'669'465	325'327	643'405	2'551'924	1'451'493	17'480	9'180'273
Formation et développement des compétences linguistiques	0	318'100	1'175'219	2'174'448	0	585'239	0	4'253'006
Interprétariat communautaire	0	0	0	0	0	0	4'856'167	4'856'167
Autres	27'900	-282	700	1'200	952	129'596	27'281	187'347
Suivi des projets et travail de fond	302'592	280'011	268'152	298'248	275'210	293'002	1'022'195	2'739'410
Total des dépenses pour les activités en Suisse	4'195'482	2'882'080	5'272'268	4'607'670	4'929'078	4'724'858	19'316'689	45'928'124

1) Y compris programmes interrégionaux.

CONTRIBUTIONS À DES ACTIVITÉS À L'ÉTRANGER

Thèmes prioritaires stratégiques	Europe	Afrique	Asie	Amérique latine	International	Total 2023
Coopération au développement	5'035'011	9'241'432	4'672'830	3'673'476	0	22'622'750
Collaboration avec les Églises	1'695'575	0	359'746	0	0	2'055'321
Total des dépenses pour les activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	6'730'586	9'241'432	5'032'576	3'673'476	0	24'678'071
Projets et réseaux internationaux					2'223'858	2'223'858
Suivi des projets et travail de fond ¹						3'243'935
Total des dépenses pour les activités à l'étranger (hors aide humanitaire)	6'730'586	9'241'432	5'032'576	3'673'476	2'223'858	30'145'864
Projets d'aide humanitaire	19'206'026	14'294'988	6'226'488	3'533'122	62'653	43'323'278
Suivi des projets et travail de fond ¹						1'558'271
Total des dépenses pour l'aide humanitaire						44'881'549

Total des dépenses pour les activités à l'étranger

75'027'413

¹) Pour les activités à l'étranger, certains coûts liés au suivi des projets et à la gestion ont été attribués à l'aide humanitaire.

AIDE HUMANITAIRE	2022	2023	+ / -
Asie régionale	-24	0	24
Arménie	0	332'013	332'013
Éthiopie	1'935'160	2'527'793	592'634
Bangladesh	861'520	1'484'664	623'144
Brésil	2'675	0	-2'675
République démocratique du Congo	7'729'063	11'333'865	3'604'802
Europe régionale	180'414	459'261	278'847
Haïti	1'564'327	820'141	-744'186
Honduras	179'690	223'839	44'149
Irak	532'390	266'682	-265'708
Cambodge	76'738	138	-76'600
Région Amérique latine	10'541	1'349	-9'192
Liban	917'860	101'769	-816'091
Moldavie	367'474	1'409'780	1'042'307
Myanmar	0	91'888	91'888
Palestine/Israël	568'248	970'407	402'159
Roumanie	2'814'291	2'180'125	-634'166
Serbie	430'833	20'884	-409'948
Soudan du Sud	189'742	221'929	32'187
Syrie	891'433	3'310'941	2'419'508
République tchèque	96'975	90'767	-6'208
Ouganda	38'141	211'401	173'260
Hongrie	1'676'923	1'136'439	-540'484
Ukraine	6'568'307	13'832'259	7'263'951
Venezuela	1'627'959	2'487'793	859'833
Total des contributions à des projets d'aide humanitaire	29'260'679	43'516'127	14'255'448

MANDATS SUPRANATIONAUX	2022	2023	+ / -
Mandats supranationaux en Europe, Afrique, Asie et Amérique latine	1'461'211	2'286'511	825'300
Total des contributions à des mandats supranationaux (y compris aide humanitaire)	1'461'211	2'286'511	825'300

EUROPE (PAYS/ZONES GÉOGRAPHIQUES)	2022	2023	+ / -
Europe régionale	240'961	329'015	88'055
Arménie	699'927	1'351'707	651'780
Géorgie	788'211	1'203'441	415'230
Italie	27'903	69'402	41'499
Kosovo	291'146	1'212'620	921'473
Roumanie	1'682'949	1'548'396	-134'553
Serbie	443'420	393'388	-50'032
Slovaquie	39'661	31'335	-8'326
Ukraine	438'174	404'014	-34'160
Hongrie	321'764	350'717	28'953
Total des contributions à des projets en Europe	4'974'115	6'730'586	1'756'470

AFRIQUE	2022	2023	+ / -
Éthiopie	2'445'272	1'863'991	-581'281
République démocratique du Congo	1'546'382	1'935'221	388'838
Niger	1'573'588	4'067'923	2'494'334
Sénégal	773'207	983'223	210'016
Zimbabwe	7'541	0	-7'541
Ouganda	468'391	391'075	-77'316
Total des contributions à des projets en Afrique	6'814'381	9'241'432	2'427'051

ASIE	2022	2023	+ / -
Bangladesh	2'128'541	1'122'705	-1'005'836
Inde	1'866	-1'963	-3'829
Cambodge	1'788'851	2'513'684	724'833
Liban	11'213	52'662	41'449
Myanmar	420'732	566'093	145'361
Palestine/Israël	578'090	472'311	-105'780
Syrie	456'323	307'084	-149'239
Total des contributions à des projets en Asie	5'385'616	5'032'576	-353'040

AMÉRIQUE LATINE	2022	2023	+ / -
Région Amérique latine	113'920	48'118	-65'802
Brésil	1'042'687	955'460	-87'226
Haïti	395'630	1'309'475	913'845
Honduras	1'100'195	1'050'143	-50'052
Colombie	239'822	310'280	70'458
Total des contributions à des projets en Amérique latine	2'892'255	3'673'476	781'222



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Au Conseil de fondation de la

Fondation Entraide Protestante Suisse (EPER)

Seminarstrasse 28
8057 Zürich

Rapport sur l'audit des comptes consolidés 2023

(période du 1.1. au 31.12.2023)

le 7 mai 2024

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Au Conseil de fondation de la Fondation Entraide Protestante Suisse (EPER), Zürich

Rapport sur l'audit des comptes consolidés

Opinion d'Audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés aux pages 3 à 22 de la Fondation Entraide Protestante Suisse (EPER) et de ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés aux pages 3 à 22 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés" de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre Point

Les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre organe de révision qui a exprimé, dans son rapport en date du 14 avril 2023, une opinion d'audit non modifiée sur ces comptes consolidés.

Autres Informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil de fondation. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux Comptes Consolidés

Le Conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.



Tél. +41 31 327 17 17
www.bdo.ch
bern@bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil de fondation a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'Organe de Révision relatives à l'Audit des Comptes Consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes consolidés est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'Autres Obligations Légales et Réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Berne, le 7 mai 2024

BDO SA

Sibylle Schmid

Expert-réviseur agréée

Laurence Gilliéron

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

10 Remarques générales concernant les comptes annuels

Aperçu

L'EPER a pu clôturer l'exercice 2023 avec un bon résultat d'exploitation. Ses activités en Suisse et à l'étranger ont de nouveau été marquées une hausse significative du volume des projets, avec un total de CHF 126 millions. L'augmentation du volume des activités à l'étranger est principalement due à l'aide humanitaire, notamment au Proche-Orient. Une hausse du volume a également pu être réalisée dans le domaine de la coopération au développement. En 2023, de nombreux projets ont été mis en œuvre avec des financements de réserves de fonds et de capitaux (utilisation de dons des années précédentes). Dans le travail en Suisse, c'est surtout la hausse des demandes d'asile qui a entraîné une augmentation du volume.

En tout, l'EPER a mené 381 projets en Suisse et à l'étranger. Les recettes d'exploitation s'élevaient à CHF 137,3 millions et les charges à CHF 138,5 millions. Dans la coopération au développement, l'EPER a mené des projets à hauteur de CHF 22,6 millions en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe. CHF 2,1 millions supplémentaires ont financé des projets de collaboration avec les Églises en Europe de l'Est et au Proche-Orient. En tout, l'EPER a fourni une aide humanitaire à hauteur de CHF 43,3 millions. CHF 43,2 millions ont été investis dans les projets en Suisse : CHF 18,7 millions pour des projets liés à l'asile et à la migration et CHF 24,3 millions pour des projets d'inclusion.

Recettes

Les affaires opérationnelles ont généré un bon résultat d'exploitation de CHF 1,2 million. Ce montant englobe la baisse des fonds stratégiques pour la Division Coopération internationale. La Division Suisse a pu de nouveau obtenir une hausse des fonds.

Les Églises cantonales, les paroisses et les autres organisations ecclésiastiques ont contribué aux recettes à hauteur de CHF 14,3 millions (9 %). Un total de CHF 25,7 millions (19 %) provient de la Confédération, des cantons et des communes ; les particuliers ont versé CHF 17,8 millions (13 %) et la Chaîne du Bonheur CHF 6,2 millions (4 %). Les recettes de prestations du Siège romand et des cinq sièges de Suisse allemande ont contribué au résultat à hauteur de CHF 33,5 millions (24 %). Les autres recettes et les contributions des fondations s'élèvent à CHF 39,7 millions (29 %).

Dépenses

Au niveau de la coopération au développement, les investissements ont augmenté en Europe pour atteindre CHF 6,7 millions (2022 : CHF 4,9 millions). La hausse a touché en particulier l'Arménie et le Kosovo. En Amérique latine, les dépenses se sont élevées à CHF 3,7 millions (2022 : CHF 2,9 millions), une augmentation qui a concerné principalement Haïti. Les investissements dans les projets en Asie et en Afrique ont augmenté de CHF 2,1 millions pour atteindre CHF 14,3 millions, notamment au Niger et au Cambodge.

Les dépenses de l'aide humanitaire ont évolué différemment d'un pays à l'autre. Elles ont été augmentées de CHF 14,3 millions en tout, entre autres en Ukraine (+CHF 7,3 millions), en République démocratique du Congo (+CHF 3,6 millions), et en Syrie (+CHF 2,4 millions). Dans d'autres pays où l'EPER mène des programmes, en revanche, il y a eu une diminution des projets mis en œuvre, par exemple au Liban (-CHF 0,8 million), en Haïti (-CHF 0,7 million) et en Roumanie (-CHF 0,6 million).

La Division Suisse a développé de nouveaux programmes, ce qui a entraîné une hausse des dépenses de CHF 11,7 millions, pour un total de CHF 45,9 millions (2022 : CHF 34,2 millions). Les principales causes de cette évolution sont la hausse du nombre de demandes d'asile et la croissance du service Linguadukt.

Charges d'administration

La part des coûts administratifs calculée selon les normes Zewo s'élève à CHF 12,3 millions, soit 8,9 % des dépenses totales. Le supplément de frais administratifs a diminué en raison de la forte hausse du volume des projets. L'EPER se situe ainsi largement en dessous de la valeur maximale des organisations à but non lucratif certifiées Zewo (25 %).

Produit financier et immobilier/résultat extraordinaire

Grâce à la reprise des marchés boursiers dans le monde, les placements de capitaux ont permis de générer de bons rendements. CHF 0,2 million ont été soustraits du capital de l'organisation pour compléter la réserve de fluctuation de valeurs.

À la suite de la décision négative du Tribunal administratif fédéral, une ancienne créance TVA de Pain pour le prochain, d'un montant de CHF 1,2 million, a été annulée.

Évolution des fonds

Avec CHF 54,4 millions, le capital de fond est légèrement supérieur à celui de l'année précédente (2023 : CHF 54,3 millions). Il comprend CHF 21,9 millions pour les activités suisses, CHF 22,2 millions pour les activités internationales et CHF 10,3 millions pour l'aide humanitaire.

Résultat

Outre l'augmentation de la réserve de fluctuation de valeurs (+CHF 0,2 million), la réserve du capital lié destiné à la créance TVA a été dissoute. CHF 0,7 million ont été prélevés du capital libre. Par cette opération, l'exercice annuel est à l'équilibre.

11 Un grand merci

L'EPER remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont soutenu son travail en faisant des dons – quel que soit le montant –, en s'engageant pour les causes de l'organisation et en lui témoignant leur confiance.

Les institutions ecclésiastiques (y compris les groupements de paroisses) contribuent de manière substantielle au financement des projets de l'EPER. En 2023, leur soutien s'élève à CHF 14,1 millions.

La liste ci-dessous mentionne toutes les paroisses qui ont soutenu directement les projets de l'EPER avec un montant de CHF 10'000 ou plus. Elle ne mentionne pas les paroisses qui ont fait un don en passant par une Église cantonale ou par Pain pour le prochain, mais leur exprime toutefois sa reconnaissance. Ses remerciements vont aussi aux Églises cantonales et à l'Église évangélique méthodiste suisse.

L'EPER est consciente que nombre de petites paroisses s'engagent avec enthousiasme en faveur de son travail. Elle tient à les remercier de tout cœur pour leurs dons, qui lui permettent d'obtenir de grands effets. De même, l'EPER remercie chaleureusement tous les particuliers qui ont versé des dons. Ceux-ci seront utilisés de manière consciencieuse et efficace, pour un monde plus juste et plus humain.

Les paroisses suivantes ont fait un don de CHF 10'000 ou plus :

Aadorf-Aawangen, Aarau, Aarbon, Aeschi-Krattingen, Allschwil-Schönenbuch, Andelfingen, Appenzell, Arlesheim, Belp-Belpberg-Toffen, Berne, Berthoud, Bethlehem, Biberist-Gerlafingen, Bienne, Birsfelden, Bolligen, Bremgarten-Mutschellen, Brienz, Brütisellen Kreuz, Buchs-Rohr, Bülach, Bürglen, Châtel-St-Denis, Coire, Christkatholische KG Zürich (paroisse catholique-chrétienne de Zurich), Davos Platz, Diakonisches Werk der Evangelisch-reformierten Kirche (œuvre diaconale de l'Église évangélique réformée), Degersheim, Diessbach, Dübendorf-Schwerzenbach, Ebnet-Kappel, Egnach, Ennenda, Erlenbach, Eulachthal, Feuertalen, Flawil, Frauenfeld, Frutigen, Furttal, Gaiserwald, Gelterkinder-Rickenbach-Tecknau, Goldach, Gossau (ZH), Gossau-Andwil, Gottstatt, Greifensee, Grenchen-Bettlach, Grosshöchstetten, Gsteig-Interlaken, Heimberg, Herrliberg, Herzogenbuchsee, Hilterfingen, Hinwill, Holderbank-Möriken-Wildegg, Horgen, Illnau-Effretikon, Jegenstorf-Urtenen, Jura, Kath. KG Sursee (paroisse catholique de Sursee), Kilchberg, Kirchberg, Kloten, Knonauer Amt, Konolfingen, Kölliken, Köniz, Koppigen, Kreuzlingen, Langnau, Laufen am Rheinfal, Liestal-Seltisberg, Lucerne-ville, Männedorf, Maur, Meggen-Adligenswil-Udligenswil, Meilen, Meringen, Melligen, Mittleres Toggenburg, Münchenbuchsee, Münchenstein, Munisenges, Muri-Gümligen, Muttenz, Neuenegg, Nidau, Nydeggen, Oberdiessbach, Oberrieden, Oberwil, Oberwil-Therwil-Ettingen, Opfikon, Petrus-Bern, Rapperswil-Jona, Reichenbach, Rein, Reinach-Leimbach, Rheinfelden, Roggwil, Romanshorn-Salmsach, Rorbas-Freienstein, Rorschach, Russikon, Rüslikon, Rüti, Saanen-Gsteig, Sargans-Melts-Vilters-Wangs, Schöftland, Seen, Seengen, Seuzach-Thurtal, Sihltal, Sirnach, Sissach-Böckten-Diepflingen-Itingen-Thürnen, Soleure, Spiez, Stadtverband Winterthur (groupement de paroisses de Winterthur), Stammheim, Stäfa-Hombrechtikon, Stallikon-Wettswil, Steffisburg, Steinmaur-Neerach, St-Johann, Straubenzell, Suhr-Hunzenswil, Sumiswald, Sursee, Tablat, Täuffelen, Thal-Lutzenberg, Thierachern, Thoune, Thürnen, Turbenthal-Wila, Urdorf, Uster, Uznach, Vechigen, Veltheim, Wädenswil, Wallisellen, Weinfeld, Weinland Mitte, Wettingen-Neuen-dorf, Wetzikon, Wichtrach, Wil, Windisch, Winterthur Stadtkirche (Église de la ville de Winterthur), Worb, Wynigen, Zofingen, Zollikofen, Zollikon, Zurich KK1, KK2, KK3, KK4&5, KK6, KK9, KK11, Zürich-Witikon

Un grand merci également aux collectivités publiques, aux partenaires et aux fondations pour leur généreux soutien en 2023.

Partenaires :

Association Augustinus, Association Catholique Romaine, Brot für die Welt (Pain pour le Monde), CARE Germany, Caritas Aargau, Caritas beider Basel, Caritas Bern, Caritas Vaud, Caritas Zürich, Centre social protestant Vaud, Chaîne du Bonheur, Chiese Evangeliche Valdesi, Christian Aid, Christkatholische Kirchgemeinde Zürich (paroisse catholique-chrétienne de Zurich), Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Croix-Rouge suisse, CST (CAFOD, SCIAF, Trócaire) Éthiopie, Dan Church Aid, Femmes protestantes en Suisse (FPS), Helvetas, ICCO (Cordaid), International Rescue Committee (IRC), Katholische Kirchgemeinde Sursee (paroisse catholique de Sursee), Katholisches Konfessionsteil St.Gallen (Corporation ecclésiastique catholique du canton de Saint-Gall), Kirk in Actie (Église en action) (KIA) Pays-Bas, Lutheran World Federation, Medair E.V., Norwegian Church Aid, Oxfam Novib Pays-Bas, Pain pour le Prochain, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute canton de Zurich, Röm.-kath. Kirche Basel-Stadt (Église catholique romaine de Bâle-Ville), Röm.-kath. Kirche Basel-Landschaft (Église catholique romaine de Bâle-Campagne), Röm.-kath. Kirche Thurgau (Église catholique romaine de Thurgovie), Röm.-kath. Kirche Zurich (Église catholique romaine de Zurich), Röm.-kath. Synode des Kantons Solothurn (synode catholique romain de Soleure), Rotes Kreuz Kanton Thurgau (Croix-Rouge canton de Thurgovie), Service de la solidarité internationale, SOS-Asile Vaud, Texaid Textilverwertungs AG.

Confédération :

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) Secrétariat d'État aux migrations (SEM), Direction du développement et de la coopération (DDC).

Cantons :

Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO), Fribourg, Gemeinnütziger Fonds Zürich (fonds d'utilité publique du canton de Zurich), Loterie Romande Neuchâtel, Lotteriefonds Appenzell-Ausserhoden (fonds de lotterie d'Appenzell Rhodes-Extérieure), Lotteriefonds Bern (fonds de lotterie du canton de Berne), Lotteriefonds Glarus (fonds de lotterie de Glaris), Lotteriefonds Luzern (fonds de lotterie du canton de Lucerne), Lotteriefonds Solothurn (fonds de lotterie du canton de Soleure), Lotteriefonds Thurgau (fonds de lotterie de Thurgovie), Service de la solidarité internationale (SSI) Genève, Soleure, Saint-Gall, Schaffhouse, Swisslosfonds Aargau (fonds Swisslos d'Argovie), Thurgovie, Valais, Vaud, Zurich.

Villes et communes :

Berne, Bernex, Carouge, Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), Genève, Lausanne, Lucerne, Meyrin, Rapperswil-Jona, Saint-Gall, Uster, Winterthur, Zoug, Zurich.

Fondations, entreprises et associations :

Accentus, Action Jeune Solidaire, Adele Koller-Knüsli Stiftung, Age-Stiftung, Altersheim und Pflegeheim Blumenau AG, Annie und Rudolf Kaufmann-Hagenbach-Stiftung, Beat Peter Neeser Stiftung, Careerplus

SA, CARITATIS STIFTUNG, Christoph Merian Stiftung, Cotfer SA, Däster-Schild Stiftung, Délégation Genève Ville Solidaire (DGVS), Dr. Stephan à Porta-Stiftung, Ehmann Stiftung Savognin, Ernst Göhner Stiftung, Fédération des coopératives Migros, Ferster-Stiftung, Fondation Alfred & Eugénie Baur, Fondation Audemars Piguet, Fondation Audemars Watkins, Fondation DSR, Fondation de l'Hôpital de la Providence, Fondation Gertrude Hirzel, Fondation Hubert Looser, Fondation Johann et Luzia Grässli, Fondation Lord Michelham of Hellingly, Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Fondation Pierre Demaurex, Fondation Pierre-Henri Ducret, Fondation pour l'aide au protestantisme réformé, Fondation Sauvain-Petitpierre, Fondation smartpeace, Fondation UBS pour le domaine social et la formation, fondia – Fondation pour la promotion de la diaconie de proximité dans le cadre de l'Église évangélique réformée de Suisse, Gebauer Stiftung, Gerda Techow gemeinnützige Stiftung, Gertrud & Hedwig Heyer-Stiftung, GGG Basel, Günther Caspar-Stiftung, Heliotis AG, Immobiliengesellschaft Capitol AG, Lebensraum Aargau – die gemeinnützige Stiftung der AKB, Leopold Bachmann Stiftung, Linsi Foundation, Marie Anna Stiftung, Markus Kaufmann-Stiftung, Max Geldner Stiftung, Medicor Foundation Liechtenstein, OAK Philanthropy Ltd., Ökumenisches Sternsingen Eschlikon, Otto Erich Heynau Stiftung, Paul Schiller Stiftung, Plato Stiftung, Plato Stiftung, Pour-cent culturel Migros, Promix Solution AG, Promotion Santé Suisse, Pro Senectute Aargau, Rütli Stiftung, Schwesterngemeinschaft Bethesda, Société suisse d'utilité publique, Somaha Stiftung, Stiftung Corymbo, Stiftung Erika und Andres Gut, Stiftung ESPERANZA, Stiftung Hilfsgesellschaft Winterthur, Stiftung Kriegstrauma-Therapie, Stiftung Temperatio, SWI swissinfo, Tauro-Stiftung, UBS Business Solution AG, UBS Philanthropy Foundation, UBS Switzerland AG – Community Impact CH, Walder Stiftung, Weltgebetstag Schweiz.

Chaîne du Bonheur :

L'an dernier, la Chaîne du Bonheur a soutenu le travail de l'EPER à hauteur de CHF 6,1 millions.

Donatrices et donateurs internationaux :

ACT Alliance, Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), Agence américaine pour le développement international (USAID), Amt für Auswärtige Angelegenheiten Liechtenstein (AAA) (Bureau pour les affaires étrangères), Austrian Development Agency (ADA), Brot für die Welt (Pain pour le Monde), Commission européenne (DG INTPA, DG JUST), Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire (ECHO), Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Liechtensteinischer Entwicklungsdienst (LED) (Service de développement du Liechtenstein), Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale pour les migrations (IOM), Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), Ministère des affaires étrangères danois (DANIDA), Ministère de l'environnement du Cambodge, Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP).

IMPRESSUM

Responsable : Groupe de direction

Finances : Simone Knobel, Andrea Willy, Daniel Meier, EPER

Coordination : Stefan Schaer, EPER

Graphisme : Stefan Schaer, EPER

Traduction française : Camille Ducros, Anne-Cécile Biron, EPER

Traduction anglaise : Richard A. Dunkley

Disponible au format PDF sur : www.eper.ch/rapport-financier



ENTRAIDE PROTESTANTE SUISSE

Siège romand

Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
CH-1001 Lausanne

+41 21 613 40 70

info@eper.ch
eper.ch

IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5

